

INFORMATION TO USERS

This manuscript has been reproduced from the microfilm master. UMI films the text directly from the original or copy submitted. Thus, some thesis and dissertation copies are in typewriter face, while others may be from any type of computer printer.

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleedthrough, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

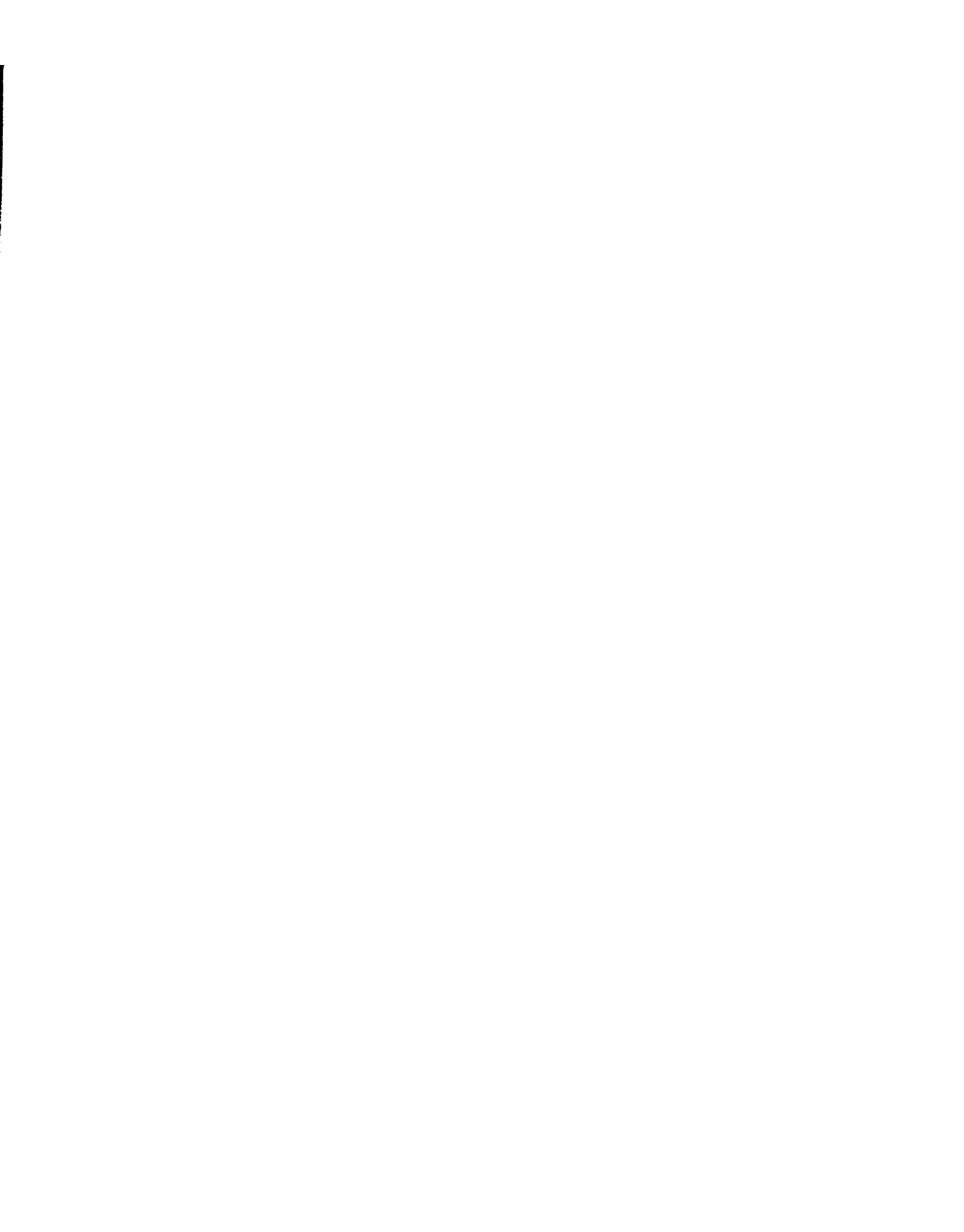
In the unlikely event that the author did not send UMI a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

Oversize materials (e.g., maps, drawings, charts) are reproduced by sectioning the original, beginning at the upper left-hand corner and continuing from left to right in equal sections with small overlaps. Each original is also photographed in one exposure and is included in reduced form at the back of the book.

Photographs included in the original manuscript have been reproduced xerographically in this copy. Higher quality 6" x 9" black and white photographic prints are available for any photographs or illustrations appearing in this copy for an additional charge. Contact UMI directly to order.

UMI

A Bell & Howell Information Company
300 North Zeeb Road, Ann Arbor MI 48106-1346 USA
313/761-4700 800/521-0600





Université d'Ottawa • University of Ottawa

**LA BUREAUCRATIE SUPRANATIONALE
DE LA BM ET DU FMI
ET LE MAROC**

© Par AHMED BENOITHMANE

**Thèse déposée à
l'École des Études Supérieures et de la Recherche
en vue de l'obtention de Maîtrise ès arts en Sociologie**

Directeur : Joseph YVON THÉRIAULT

Université d'Ottawa

Mai 1997



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions et
services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-21983-6

REMERCIEMENTS

Je voudrais saisir cette opportunité pour exprimer ma gratitude la plus sincère à ceux et à celles qui m'ont assisté de diverses manières tout au long de ce projet et de mes études universitaires entreprises dans ce beau pays qu'est le Canada.

Un remerciement exceptionnel à mon directeur de thèse le Professeur et Doyen des Sciences Sociales, J.Yvon Thériault qui a su, par sa simplicité, son talent communicatif, et sa grande curiosité intellectuelle, me prodiguer des conseils et guider mon présent travail.

Au corps enseignant de l'Université d'Ottawa auprès duquel j'ai pu raffermir et élargir l'éventail de mes connaissances dans le domaine de la Sociologie. J'aimerais donc que Marie-Blanche Tahon, Victor DaRosa, Donna Winslow, Jean-Baptiste Mario Samedy, André Tremblay, Béatriz Cerdeiro Miguez, Diane Pacom, Jean Lapointe, José Havet, Richard Poulin, Roberto Miguez et Raymundo de Andrade, acceptent mes vifs remerciements.

A ma mère El Ghalia qui m'a toujours entouré de son affection et à mon regretté père Benothmane Mohamed Ben M'barek qui, par sa bonté, sa sagesse et son calme m'a permis, au fur et à mesure, de m'épanouir et de me découvrir

tardivement. Ses maîtres mots furent le matin au réveil «debout, les morts!» et le jour, par moments, «il n'est jamais trop tard pour bien faire».

A mon épouse Naïma qui a veillé constamment à mes côtés et a su admirablement s'occuper de nos trois enfants Marouane, Fayçal et Mohammed Salim et du ménage. Pour toi, un merci ne suffit pas pour exprimer ma gratitude envers ton apport dans cette thèse et dans ma vie. Quant à mes enfants, je leur dédie cette modeste contribution intellectuelle et j'espère qu'un jour ils en feront autant (en me dédiant une oeuvre dans le domaine du savoir).

A mes frères Mohamed, Mustapha, Abdellah et Rachid, à leurs épouses, à leurs fils, filles et leurs conjoints, à mes soeurs Oum Elkheir, Yamina, et Fatiha, à leurs maris, leurs fils et leurs épouses et à leurs filles et leurs conjoints, j'exprime ma sympathie et ma grande reconnaissance.

Et à tous les parents, aux membres de la famille proche et lointaine et aux amis qui, comme moi, ont dû et devront résister à l'adversité pour permettre une vie meilleure à leur progéniture, cette thèse est enfin dédiée.

Sommaire

Cette thèse se veut une réflexion sur le phénomène bureaucratique. Le recours à l'analyse de Max Weber de la bureaucratie nous permet de comprendre quelques traits de ses caractéristiques afin de saisir le rôle du capital qui légitime sa dynamique. Pour ce faire nous nous référons aussi succinctement à ce que Karl Marx a élaboré à ce sujet dans son oeuvre "Le Capital". Au niveau international, l'apport de la bureaucratie supranationale est considérable dans l'expansion du capitalisme monopoliste. Le capitalisme de cette fin du XXe siècle que véhicule la Triade (Amérique du Nord, Europe de l'Ouest et le Japon) est de nature extraterritoriale, prônant plus de libéralisme et de désintégration de l'État-nation. L'action de la Banque Mondiale (BM) et du Fonds Monétaire International (FMI) s'inscrit dans cette logique, en ce sens que leurs recommandations telles que stipulées dans leur Plan d'Ajustement Structurel (PAS) laissent entrevoir leur engagement dans la mainmise de l'économie sur la politique. Pour opérationnaliser la domination de la bureaucratie supranationale dans une société en voie de développement nous avons investigué le cas concret du Maroc. Celui-ci nous habilite à comprendre que la mondialisation demeure un processus dont la légitimité du pouvoir découle du capital mondialisé.

Notre réflexion ne dresse ni un constat pessimiste ni optimiste, mais plutôt une élaboration susceptible d'aider à saisir ce processus qui s'appuie notamment sur la bureaucratie supranationale..

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	08
Question de recherche et hypothèse	14
 CHAPITRE I	
Cadre théorique	19
1. Critères du choix de la théorie de Weber	19
2. Concepts wébériens	21
3. Le Capital selon Marx.....	34
4. La mondialisation du capital et la dégradation des écosystèmes planétaires.....	38
5. Weber et son «inévitabile bureaucratie»	42
5.1 Quelques caractéristiques de la bureaucratie en rapport avec la légitimité	51
 CHAPITRE II	
Bureaucratie supranationale	59
1. Sa définition	59
2. Histoire succincte de la BM et du FMI	62
3. Aperçu sur le Département de l'Évaluation rétrospective des Opérations (OED) de la BM	69
4. Bureaucratie supranationale de la BM et du FMI.....	73
5. «Globalisation» ou «mondialisation».....	74
6. Définition de la mondialisation	77
7. Les multinationales et la mondialisation	79
8. Processus de mondialisation	84
9. Théories et thèses d'organisation du pouvoir décisionnel de la BM	85
10. Le Plan d'Ajustement Structurel (PAS).....	91
 CHAPITRE III	
Étude de cas : le Maroc	100
1. Vue d'ensemble sur le Maroc	102
2. Le PAS et le Maroc	113
3. Plans quinquennaux (PQ) et le PAS	117
4. Maroc au sein de la mondialisation.....	119

Conclusion	128
Bibliographie	134
Documents officiels	138

INTRODUCTION

«Il est évident...que Weber a vu ce que Marx ne voyait pas, mais aussi que Weber pouvait voir ce que Marx ne voyait pas parce que Marx avait vu ce qu'il avait vu» (Bourdieu, Pierre, Choses dites, Éd. de Minuit, 1987, p.49).

«Le phénomène de la bureaucratie» (privé ou public) évoque, au sens large, un faisceau de significations sociales. Mais dans l'ensemble on l'explique comme une machine fonctionnant (au service d'un pouvoir), selon des règles écrites et agissantes dans un cadre formel. D'où l'on trouve notamment: chartes, organigrammes, statuts, règlements et accords.

C'est justement ce cadre clos qui laisse entrevoir pour beaucoup d'acteurs sociaux que *bureaucratie*¹ est synonyme d'administration publique

¹ Selon *Le Robert* elle veut dire le pouvoir politique des bureaux; influence abusive de l'administration. Pour l'appréhender il convient d'examiner non seulement ses règles formelles mais aussi les comportements stratégiques de ses agents (Étienne, 1995: 38).

fonctionnant, en toute **légitimité**, à l'intérieur d'un espace géographique circonscrit. Vu son rôle social on se la représente comme un instrument très efficace permettant aux gouvernants ou aux employeurs de gérer, avec «**rationalité**», les gouvernés ou les employés. Pour ce faire l'on s'appuie sur les compétences techniques, sur l'implication et sur le dévouement de fonctionnaires (cadres et subalternes). Ceux-ci, perçus du point de vue de leur pouvoir dans une institution, constituent la véritable source d'énergie humaine et, selon Freund² les «petites roues de cette machine». Au fait ce sont eux qui font évoluer la bureaucratie en se référant aux règles préétablies et impersonnelles régissant ses normes. Celles-ci doivent être logiquement appliquées à la lettre et en toute impartialité.

Sous l'influence de la rationalité moderne occidentale, les bureaucraties désignent également, les grandes organisations complexes telles que l'État, les multinationales, la Banque Mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI). Ces deux dernières institutions financières solidement bureaucratées selon le modèle anglo-saxon, en plus de leur puissance en tant

² Julien Freund, auteur d'une série d'ouvrages sur Max Weber et son oeuvre, figure parmi ceux et celles qui ont répandu la pensée webérienne en France et dans les pays francophones.

qu'organisations mondiales, disposent d'une véritable armée d'intellectuels professionnels. Ce contingent est doté de deux armes des plus redoutables, à savoir, le capital et le savoir technique de gestionnaire. Par le capital elles sont parvenues à imposer leur propre vision moniste de développement à plusieurs pays qu'on appelle du «Quart Monde» (QM), du «Tiers Monde» (TM) et «En Voie de Développement» (EVD). Et par leurs experts, la BM et le FMI font valoir que leurs diagnostics économiques sont des plus fiables et des plus valides. C'est à ce type de **bureaucratie supranationale** ou extraterritoriale ou transnationale que nous nous intéressons dans la présente recherche.

Certes, au cours des dernières années l'on évoque fréquemment la bureaucratie supranationale qui acquiert, au fil des ans, une autorité considérable particulièrement sur les «Pays en Développement» (PED). Dans le cas du Maroc, retenu dans cette dernière catégorie de pays, il est cité par la BM comme "Pays émergent". Il a été contraint à mettre de côté ses propres plans de développement notamment macro-économiques et à appliquer systématiquement le "Plan d'Ajustement Structurel" (PAS) tel que sciemment défini par la BM et le FMI. Ce Plan, souligne-t-on, suggère une double recommandation fondamentale: «privatisez et remboursez».

L'on peut affirmer que le sociologue allemand **Max Weber** (1886-1920) est le premier penseur de notre époque qui a, à travers ce qu'il

appelle la «neutralité axiologique», posé le problème de la bureaucratie en terme d'une analyse scientifique. Dans cette perspective il a initié sa théorisation. Cependant la bureaucratie, telle que caractérisée et conçue comme «*idéaltipe*» par Weber, une fois qu'elle rentre dans l'univers des relations et des activités sociales, perd automatiquement son sens idéaltypique figé. Ce passage de la phase analytique à la dynamique sociale a notamment pour origine le capital.

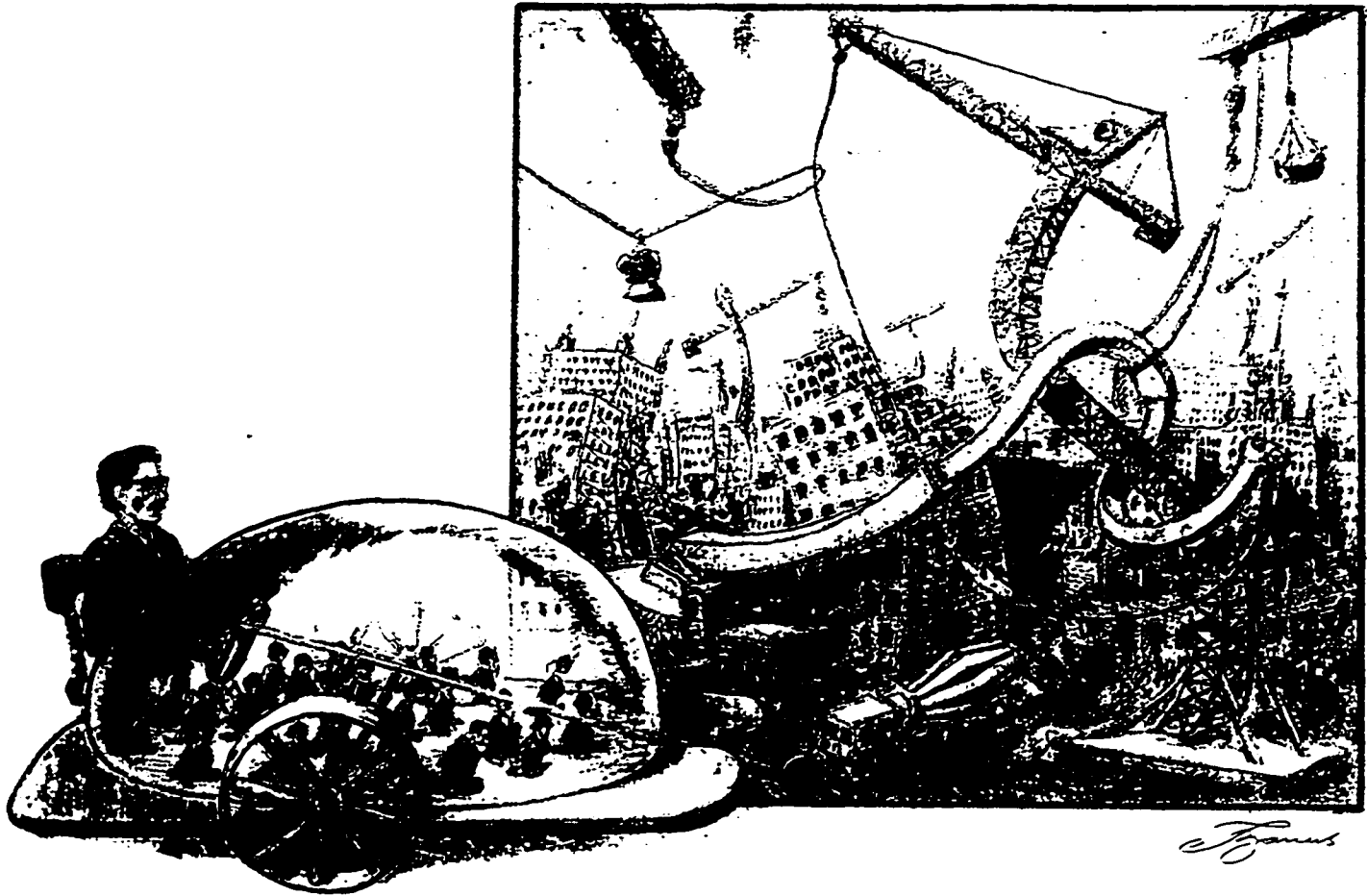
C'est là un autre moyen qui nous permet de comprendre que la bureaucratie wébérienne (en tant qu'idéaltype) aussitôt qu'on lui injecte le capital, elle perd automatiquement sa pureté. Mais sous cet angle la bureaucratie s'érige en un instrument de domination légitime.

En effet, Weber, lorsqu'il s'est penché sur l'analyse de la formation de l'Occident moderne, s'est interrogé sur la ou les causes fondamentale(s) qui incite(nt) les individus à obéir sans s'opposer aux ordres. Dans ce cas il a conclu que la cause essentielle réside dans la perception de l'ordre par l'individu comme tout à fait légitime. Ainsi, pour lui, le pouvoir renvoie à une forme de légitimité (légale-bureaucratique). Donc le succès de cette organisation sociale nouvelle résulterait de sa capacité à persuader des individus à la reconnaître comme valide à travers la rationalité du droit formel. C'est dire que la légitimité, que nous nous proposons à la fois de cerner, de fixer et, si possible, d'appréhender selon, entre autres, le point de vue de Weber, découle de

différentes formes de pouvoir. Parmi ces types de pouvoir nous retenons le traditionnel, le charismatique et le légal-bureaucratique (moderne). Il faut noter que nous allons tenter de les énumérer en détail dans notre premier chapitre.

L'on assiste ainsi à un essai de théorisation par Weber³ de la bureaucratie qu'il représentait comme une «cage d'acier». Elle constituerait, pour lui, de surcroît la pierre angulaire de la gestion du monde moderne et l'un des facteurs conduisant au «désenchantement du monde».

³Nous avons parlé de tentative de théorisation, car, au fond, Weber soutient qu'"agir raisonnablement, c'est, après réflexion, prendre la décision qui donne la meilleure chance d'atteindre le but que l'on vise. Une théorie de l'action est une théorie du risque en même temps qu'une théorie de la causalité" (Weber, 1959: 10).



Source: Le Monde diplomatique/ Manière de voir 32 du 4e trimestre 1996, p.23.

Ce monde, qui véhicule de nouvelles valeurs (liberté, justice sociale, droits de la personne en général) et une nouvelle vision prône la «mondialisation». Cette dernière exige actuellement de profondes mutations auxquelles plusieurs pays, dont le Maroc, s'efforcent tant bien que mal de s'adapter. La toile de fond de cette adaptation consiste naturellement à respecter et à appliquer scrupuleusement les recommandations, voire, pour certains, les "diktats", de la BM et du FMI (deux institutions issues des accords américano-

britanniques de Bretton-Woods). Ces accords restent encore présents pour ne pas dire actifs dans l'enjeu qui se dessine derrière la politique économique du capitalisme de la «Triade» (Amérique du Nord, Europe Occidentale et Japon).

Question de recherche et hypothèse

Doit-on redouter la bureaucratie supranationale en tant que forme de domination que l'impérialisme moderne a fait prospérer? Weber croyait fermement en la rationalité bureaucratique. Celle-ci l'a fasciné à tel point qu'il l'a situé au-dessus même de la démocratie. Vraisemblablement cette fascination est due au cadre inerte et idéaltypique dans lequel il a situé la bureaucratie. Pour notre part, nous allons la placer dans son «être social» en faisant appel à deux paramètres: la légitimité et le capital.

Notre hypothèse, nous la formulons ainsi : **Le capital mondialisé est bel et bien un facteur essentiel qui légitime la dynamique de la bureaucratie supranationale et l'expansion de la mondialisation.**

Pour tester cette hypothèse nous allons élaborer trois chapitres. Le premier sera consacré à certains concepts wébériens. Nous tenons, à bon escient, à les introduire et à les expliquer afin de rendre assez compréhensible notre

réflexion. Nous y expliquons notamment les concepts d'idéaltype, de légitimité et de capital mondialisé. Concernant le capital nous jugeons indispensable de faire appel à Karl Marx. Et puisque notre démarche s'inscrit dans le cadre de la pensée du philosophe Karl Popper qui a affirmé à juste titre que «les grandes percées ne s'opèrent qu'à la rencontre entre disciplines»⁴, nous allons insérer dans notre thèse en plus des connaissances sociologiques, des notions de l'économie et de la politique. Il est indispensable d'affirmer que, malgré l'utilisation du concept marxien du «capital», Karl Marx, l'un des précurseurs de la pensée économique, ne sera cité que très sommairement. Le développement économique n'est d'ailleurs nullement l'objet de notre investigation. Néanmoins nous ne manquerons pas d'y faire allusion sans toutefois rentrer dans les détails.

Pour ce qui est des quelques caractéristiques de la bureaucratie idéaltypique de Weber, notre propos est de montrer comment le capital, autour duquel gravitent patrons et subalternes, légitime le pouvoir et la domination légale de fonctionnariat des premiers sur les seconds. *Force nous est de constater que Weber et son phénomène bureaucratique constituent le cadre théorique de notre présent travail.*

⁴ Guy Sorman, *Les vrais penseurs de notre temps*, Paris, Fayard, 1989, p.11.

Dans cette perspective, nous comptons consacrer le deuxième chapitre à l'analyse de la bureaucratie supranationale dynamisant actuellement le FMI et la BM. Elle est, en d'autres termes, une manifestation suprême du capital mondialisé sous l'égide de la Triade. Nous y décrivons quand, comment et par qui la BM et le FMI ont été créés, soi-disant pour redresser une économie mondiale en désordre. Leurs organigrammes respectifs vont nous permettre de scruter leur bureaucratie extraterritoriale dont l'influence se remarque dans plusieurs pays du Q.M, du T.M et en développement (tel que le Maroc) par ce qu'on appelle communément le PAS ou la «conditionnalité». D'ailleurs nos explications montrent le mécanisme d'une bureaucratie élaboré sur la base des juteuses données collectées par les experts de la BM et du FMI. Dans ce même registre nous fixons notre loupe sur le Département d'Évaluation des Opérations (OED) relevant de la BM. Cette observation montre que le capital mondialisé et la formation technique de gestionnaire sont les deux armes utilisées par les deux institutions en question pour étendre directement ou indirectement leur emprise sur les ressources humaines, naturelles et matérielles des pays de la périphérie. Nous argumentons aussi que l'«économie monde» tend vers la soumission du politique. D'ailleurs beaucoup d'économistes et de politiciens ont affirmé avec force que le pouvoir de l'argent et le «turbo-capitalisme» mettent aujourd'hui la «démocratie en péril». Ainsi la mondialisation va nous aider à prouver comment les oligopoles (unités industrielles de l'Amérique du Nord, de l'Europe de l'Ouest et du Japon), la BM et le FMI agissent au niveau planétaire pour imposer l'idée

que le néolibéralisme demeure une réalité en soi et une expression des «forces du marché». Ce néolibéralisme risque d'assujettir l'État-nation aux puissances économiques qu'il ne peut contrôler. Le but recherché est d'examiner, dans ce chapitre, le rôle important joué à la fois par la «légitimité» et le «capital» dans la mise en action de la bureaucratie. Et le PAS n'est autre qu'une série de recommandations émanant d'une bureaucratie supranationale. Celle-ci vient s'imposer à une bureaucratie de type national comme celle du Maroc.

Nous tenterons ainsi de soutenir, tout au long de notre troisième chapitre, que le PAS s'articule autour du double concept de légitimité et de mondialisation des finances. Dans cette optique, le cas du Maroc, étudié dans ce chapitre comme cas concret, fait mieux ressortir comment un État accepte légitimement ce Plan émanant des décideurs de la Banque et du Fonds. En effet, le Maroc n'a jamais caché son option libérale et sa dépendance à l'égard de l'économie mondiale. Ce choix ne signifie nullement un renoncement à sa culture arabo-musulmane ni à sa philosophie politique tant nationale qu'internationale. Il a cependant accepté, non sans raison, en 1983 de mettre de côté ses plans quinquennaux (marqués généralement par des projets macro-économiques) pour appliquer le PAS. Ainsi les deux lettres de S.M le Roi Hassan II et de James Wolfensohn Président de la BM, jointes à notre thèse, témoignent de l'implication directe de la BM et du FMI dans le redressement de l'économie du Maroc. Loin de dresser un constat optimiste ou pessimiste sur la mondialisation, nous allons

tenter de démontrer que la mondialisation repose son action, notamment, sur un type spécifique de bureaucratie dite supranationale. Il est avéré que sa spécificité fournit toutes les garanties indispensables aussi bien aux organismes précités qu'aux multinationales dont l'arme de dissuasion est surtout la dette qui légitime leur pouvoir légal. Nous allons donc expliquer comment le Maroc a vite compris le sens de l'histoire de cette fin du XXe siècle du fait qu'il a déposé officiellement en 1984 sa demande d'adhésion à l'Union Économique Européenne (UEE). Parallèlement il a oeuvré à la création de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) comme entité régionale regroupant les cinq pays du Maghreb et a signé en 1994 à Marrakech (ville marocaine) la création de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

CHAPITRE I

Cadre théorique

1. Critères du choix de la théorie de Weber

Concrètement, si Weber marque notre champ d'intérêt ce n'est pas parce que nous nous considérons wébérien mais pour des raisons essentielles. La première est que nous avons assimilé ici et là des notions de son oeuvre, d'une part, tout le long des cours que nous avons suivis à l'Université d'Ottawa et, d'autre part, par l'intermédiaire de certains auteurs, tels que Julien Freund, Carl Schmitt, Raymond Aron, et Catherine Colliot-Thélène, qui ont, à différents niveaux, consacré, et non les seuls, à sa pensée des ouvrages d'analyse, de réflexion et de traduction. Sous cet angle, Philippe Raynaud qualifie Weber, que nous dénommons l'«insaisissable»⁵, de «grand sociologue du début du siècle». Et d'ajouter qu' "il est sans doute celui dont l'oeuvre reste aujourd'hui la plus vivante, mais il est aussi, de ce fait même, celui dont la postérité est la plus divisée" (Raynaud, 1987: 7).

⁵ C'est une allusion à son refus d'insérer tout causalisme ou toute théorisation dans son oeuvre.

La deuxième raison qui justifie notre recours au concept de «capital» est la reconnaissance par Weber lui-même de ses emprunts théoriques à Marx (1818-1883). Ce dernier théoricien et militant, Weber atteste, à son égard : "Celui qui ne reconnaît pas que sans le travail de Nietzsche et de Marx, il n'aurait pu mener à bien une grande part de son propre travail se dupe lui-même et dupe les autres" (Colliot-Thélène, 1990: 26). Cette importante révélation, énoncée par Weber juste avant sa mort en 1920, nous a incité à aller fouiller dans son oeuvre l'une de ses filiations implicites (telle que la bureaucratie) dans laquelle nous pourrions trouver la marque de Marx.

La troisième est la formulation signifiante qu'il donnait au capitalisme en le qualifiant de «la puissance la plus déterminante pour le destin de notre vie moderne». Par cette prise de conscience intellectuelle largement exprimée dans ses analyses des différentes composantes (bureaucratie⁶, légitimité et capital) intégrant le capitalisme, Weber nous donne la possibilité d'ouvrir l'une des fenêtres donnant sur la mondialisation. Cette brèche, nous l'appelons la bureaucratie supranationale. Pour rendre à César ce qui appartient à César il nous

⁶ Alain Touraine s'est inspiré de Weber pour donner la définition suivante: «J'appelle bureaucratie un système d'organisation où les statuts et les rôles, les droits et les devoirs, les conditions d'accès à un poste, les contrôles et les sanctions sont définis par leur situation dans une ligne hiérarchique et donc par une certaine délégation d'autorité. Ces décisions fondamentales ne sont pas prises à l'intérieur de l'organisation bureaucratique, qui n'est qu'un système de transmission et d'exécution» (Lefort, 1971: 296).

incombe de présenter très sommairement Weber et quelques-uns de ses concepts.

2. Concepts wébériens

Sa conception de la **relation sociale**⁷ menée dans une activité sociale⁸ va amener Weber à développer les instruments nécessaires à une **sociologie compréhensive**. En effet, tout sens qu'on veut assigner à une activité sociale tend à l'évidence. Et l'évidence, comme tient à le souligner Samedy (1996: 91), "inhérente à la compréhension peut revêtir soit un caractère rationnel, soit la caractéristique d'un acte qu'on peut vivre par empathie". Donc en ce qui concerne ce type de sociologie que nous livre Weber, son armature est formée de l'empirisme, du rationalisme, de l'épistémologie, et de la phénoménologie. A l'âge de trente ans il est accepté comme professeur à l'université de Fribourg. Agissant en tant que politicien occasionnel et journaliste, Weber s'est montré d'une rigueur intellectuelle incomparable. Sa balise critique n'a épargné ni philosophes, tels que Hegel⁹ et ses disciples, ni théoriciens, comme Marx et son

⁷ Celle que "les agents sociaux définissent et règlent eux-mêmes afin de donner du sens à leur comportement" (Freund, 1968: 107)

⁸ Par activité sociale, Weber, entend "celle, d'après le sens visé, l'agent ou les agents rapportent au comportement d'autrui pour y orienter en conséquence son développement"(Freund, 1968: 89).

⁹ Pour Weber les théoriciens traditionnels de la connaissance comme l'École historique se heurtaient à la difficulté de résoudre l' «hiatus irrationalis entre le concept et la réalité».

matérialisme historique, auxquels il reprochait "l'erreur d'avoir pris la formulation de lois abstraites pour le but suprême du savoir" (Colliot-Thélène, 1992: 14), ni théologiens qui sont allés, à ses yeux, chercher l'assise sociale dans la religion, alors qu'elle est à l'intérieur des rapports sociaux, encore moins les politiciens, en raison de leur refus de croire au libéralisme bismarkien et, plus tard, à celui de Guillaume II. En d'autres termes, croyant agir en toute légitimité Weber s'est creusé même un abîme entre lui et son père en allant jusqu'à provoquer sa mort en 1897. Cet irréductible était, au fond, un «libéral tourmenté». Sa tourmente s'explique par le fait qu'il s'attaquait au monde moderne, mais sans pour autant le nier totalement. Il a longtemps critiqué le système politique et bureaucratique¹⁰ de son pays, mais il a fini par penser que la «cage d'acier» est le produit de la raison occidentale. Donc il faut vivre dedans.

Par rapport aux penseurs dits «hommes des Lumières» qui l'avaient précédé et aux érudits de son époque, Weber est considéré comme le moins dogmatique et un conformiste¹¹. En tant que sociologue épistémologue, il s'est, à bon escient, défini les instruments conceptuels dont quelques-uns sont

¹⁰Frederic Hegel (1770-1831), avec l'effritement de l'empire Allemand et sa débâcle politique, a soutenu la nécessité de voir d'urgence apparaître dans son pays une administration forte (gouvernement).

¹¹ Le moins dogmatique, parce qu'il affirme constamment "le caractère provisoire" de toute recherche scientifique. Un conformiste, parce qu'il juge "béatement" le capitalisme moderne comme la forme supérieure de l'organisation sociale.

expliqués dans ce paragraphe. Par cette élaboration il a, d'un côté, **légitimé** ses analyses multidimensionnelles et, de l'autre, s'est montré original.

Plusieurs facteurs ont permis à Weber de parler des «effets pervers» de la modernité. Parmi ceux-là il dénote le progrès industriel, les crises sociales, la Révolution Française, l'abandon par la «communauté allemande» de sa culture en acceptant de se joindre depuis 1806 à la modernité de l'Occident¹² et plus tard la première Guerre Mondiale (1914-18)¹³. Il était porté à affirmer sans ambages que le principe de la modernité conduit au «désenchantement du monde». Dans cette perspective, la forme de bureaucratie cernée par Weber, et qui repose sur la rationalisation ainsi que l'intellectualisation, contribue à rendre ce monde désenchantant. En tant que perspectiviste¹⁴ Weber ne cessait de répéter que l'humanité est condamnée au relativisme et à la lutte inexorable que génère **l'antagonisme des valeurs**. Celles-ci sont pour lui toutes incertaines et

¹² Partant de l'idée que la «culture allemande est la communauté» et que l'Allemagne est une société distincte qui a sa propre «historicité», et ses propres valeurs, Weber, en 1891, va réaliser, au terme d'une étude empirique focalisée sur le milieu agraire de l'Est du pays, que les Junkers (propriétaires fonciers) ont substitué leur véritable monde à l'État moderne et à ses «effets pervers». (note que nous avons saisie du cours "*Weber et l'analyse wébérienne*" donné par J.Yvon Thériault à l'automne 1994 à l'Université d'Ottawa).

¹³ Weber l'associe, entre autres, à la rupture avec le passé (époques dite primitive, antique, et féodale), à la révolution copernicienne et à la découverte de l'Amérique (1492). Cette modernité qu'il nous propose d'assumer pleinement, représente pour lui une véritable «cage d'acier» où les relations sociales interagissent.

¹⁴ Car Weber soutient que c'est l'angle sous lequel on se situe qui détermine, en dernier ressort, notre perception du monde.

contestables et peuvent à tout moment tomber sous le joug du «*paradoxe des conséquences*»¹⁵. Il faut noter que dans certaines circonstances ce dit paradoxe génère malencontreusement une situation non souhaitée par l'agent social qui agit dans la prétention d'accomplir un acte positif. Sans aucun doute Weber lorsqu'il liait, comme cité plus haut, l'ordre à la légitimité il était placé entre le marteau (éthique de conviction) et l'enclume (éthique de responsabilité).

L'on ne doit pas perdre de vue que Weber possède une riche pensée socio-économique et son ouvrage intitulé «*Economie et société*» est là pour dissiper toute méconnaissance. Étant donné que nous allions, par moments, évoquer le volet économique il importe de donner ainsi la définition de Weber de l'économie. Il la définit comme une action sociale utile, entreprise d'une manière rationnelle (donc planifiée) et destinée à fournir à l'individu des biens et services fortement souhaités et disponibles. En tant qu'action qui découle d'une relation sociale, l'économie est source de «*luttés pacifiques*» dues à la «*concurrence pacifique et réglementée*». Mais Weber revient à la charge pour montrer que «*le monde intellectuel de Marx*» l'étreint en signalant que "toute lutte ou concurrence qui se déroule de façon typique ou en masse conduit, malgré tout, à la longue, à une «*sélection*» de ceux qui possèdent à un degré plus élevé les qualités personnelles qui sont en moyenne importantes pour assurer le triomphe au cours de la lutte" (1971: 75). En effet, dans cette citation nous

¹⁵Cette catégorie de paradoxe signifie pour Weber le fait qu'un individu «*authentique*» agit, à la fois, sous la morale de l'«*éthique de conviction*» (engagement aveugle) et l'«*éthique de responsabilité*» (stratégie).

rencontrons le savoir technique de gestionnaire, la ruse et la démagogie qu'utilisent la BM, le FMI et les multinationales pour asseoir leur influence dans le monde. Dans ce cas-là, et puisque Weber insiste sur le fait de se poser la question de la nature de la «raison qui suscite le déplacement des chances» au profit de l'autre, nous répondons: le capital.

Cette présentation de l'insaisissable Weber est, à nos yeux, importante dans la mesure où elle nous habilite à nous familiariser avec lui et ses concepts. Une fois que le fait social est compris dans toute son acception, il s'ensuit son explication. Mais l'éclaircissement du sens d'une compréhension ne peut se faire sans le recours aux concepts. Ceux-ci sont une représentation cognitive d'un objet totalement abstrait. Weber, ayant senti que la sociologie était devenue une science humaine indépendante, a affirmé formellement dans une lettre à Robert Liefmann du 9 mars 1920, son appartenance à l'univers des sociologues. Pour montrer ainsi son adhésion à la sociologie¹⁶ il a souligné dans cette lettre que le motif essentiel de son engagement scientifique est de «mettre fin au fantasme que suscite toujours le fait de travailler avec des concepts collectifs» (Colliot-Thélène, 1990: 21).

¹⁶ Selon Weber, la sociologie "élabore ses concepts et en recherche les règles avant tout également du point de vue de la possibilité de rendre service à l'imputation causale historique des phénomènes importants pour la culture" (Weber, 1971: 49). Et elle est "la science qui se propose de comprendre par interprétation l'activité sociale et par là d'expliquer causalement son déroulement et ses effets" (Ibid., 1971: 28).

Il est évident que l'apport des concepts (appelés, selon Weber, à être sans cesse dépassés et c'est la raison même d'être de la connaissance) dans l'élaboration et la compréhension¹⁷ d'une réflexion est fort considérable. Du reste c'est tout ce que nous possédons comme outil susceptible d'interpréter aisément notre pensée. Dans ce même contexte ils constituent des instruments indispensables à toute représentation structurée qu'elle soit sociologique, politique ou économique. Carl Schmitt n'a-t-il pas affirmé qu'"on dira que travailler avec des modèles conceptuels, c'est du «rationalisme»; mais c'est un irrationalisme symétrique que d'éviter toute conceptualité" (Ibid., 1988: 174).

Essayons d'exposer aussi clairement que possible les concepts de **légitimité** et de **capital** (selon le point de vue marxien) plus ou moins de la même manière que beaucoup d'auteurs l'ont fait pour rendre valide la compréhension de la pensée de Weber, notamment aux niveaux épistémologique et historique.

Comme nous l'avons déjà souligné, la modernité tourmentait la pensée de Weber. Son désir était de la saisir pour pouvoir donner une «causalité significative» à ce phénomène. Ainsi du fait qu'il a placé la formation de

¹⁷ Weber définit deux sortes de compréhension. L'une actuelle rationnelle qui se rapporte à l'acte tel que vu et observé (la mondialisation aujourd'hui est incompréhensible). L'autre réfère à la motivation rationnelle, par exemple, la table de multiplication.

l'Occident moderne comme objet d'analyse il s'est d'emblée interrogé sur la ou les causes fondamentale(s) qui pousse(nt), à différents niveaux de la vie sociale, l'individu¹⁸ à obéir sans s'opposer aux ordres, et sans qu'il soit aussi astreint à le faire par la crainte, par la menace ou par la force. Après maintes réflexions, il aboutit à la conclusion que la cause essentielle réside dans la perception de l'ordre par l'acteur social comme tout à fait «légitime». Cette légitimité apparaît clairement, selon Weber, dans toute activité sociale et plus particulièrement dans toute relation sociale. L'activité sociale¹⁹, pour Weber, s'oriente d'après le comportement à différents temps. Selon cette même idée l'on peut citer, par exemple, l'argent comme un bien d'échange que l'individu, l'institution ou l'État reconnaît et accepte dans des opérations commerciales (comportement) avec autrui. La relation sociale, quant à elle, Weber la décrit comme un comportement mené par des individus dont la finalité est de pouvoir se comprendre socialement par des gestes, par la parole ou par une «entente». Mais celle-ci ne peut prétendre

¹⁸Du point de vue sociologique, Weber considère que tout ce qui est global ne constitue pas une réalité en soi. Et donc il "considère l'individu isolé et son activité comme l'unité de base, voire, selon une comparaison abusive, son atome". Ainsi l'individu constitue, pour lui, la "limite supérieure, car il est l'unique porteur d'un comportement significatif. Aucune façon divergente de l'exprimer ne saurait le dissimuler" (Weber, 1965: 345).

¹⁹Pour donner l'exemple d'une activité non sociale nous citons, avec humour, le comportement d'un canadien qui, en se sentant offensé par une légère erreur de conduite que nous avons commise, a pris la peine de s'adresser à nous en utilisant son doigt (le médium). Contrairement à notre ami et voisin canadien qui s'était montré tumultueux face à l'attitude de son concitoyen, personnellement nous n'avons rien compris. Au fond c'était un comportement injurieux que nous utilisons autrement dans notre culture.

à la «rationalité par finalité» que lorsqu'elle est faite, par exemple, entre le Maroc et la BM, conformément à un engagement mutuel écrit (contrat, convention, traité).

Comment définissons-nous la **légitimité**? Pour mieux mettre à profit ce concept et pour ne pas trop s'écarter de la définition que lui donne Weber nous la considérons comme la «qualité de ce qui est légitime», c'est-à-dire, «juste et équitable». En d'autres termes, est légitime ce qui est reconnu comme valide, juste et équitable par la majorité d'une collectivité donnée, à partir d'un système de valeurs ou de codes. Contrairement à la «légalité» qui s'attache exclusivement à la loi, la légitimité renvoie, soit à la loi soit aux coutumes ou aux moeurs et demeure floue en ce qu'elle se fonde à même la conviction intime. On pourrait penser en toute impunité que l'existence d'un système de valeurs propre à une nation forcera ses citoyens à partager une même conception de la légitimité. Or, même dans ce cas, certains problèmes et même certaines crises ne se résolvent pas autour d'un consensus collectif. Les exemples, à ce sujet, abondent. Néanmoins nous pouvons citer celui du rôle de la femme ou de l'euthanasie ou du contrôle des naissances.

Plusieurs analyses ont été faites pour tenter de cerner l'hiatus existant entre les concepts de «légitimité» et de «légalité» et de réaliser ainsi une classification des actions: violence légale, activités morales, activités informelles

et activités formelles. Les raisons en sont multiples. Néanmoins l'on parle essentiellement aujourd'hui de l'entreprise qui fait face aux multiples contradictions dues à l'internationalisation croissante des marchés. Dans cette perspective, Gauthey et Xaedel (1991) ont dressé un schéma avec au centre une zone dite incertaine) et aux quatre pôles ils ont positionné en haut le légal, en bas l'illégal, à gauche l'illégitime et à droite le légitime. Ils expliquent la légalité en ayant recours à la loi (élaborée selon un esprit de sagesse et un système de valeurs propres à chaque nation) qui est un acte de l'autorité souveraine. Cette dernière, selon eux, peut être symbolisée par un individu, un clan, un groupe religieux, un parti politique, etc. Dans les pays développés cette autorité s'incarne en des institutions démocratiques. Malgré cela ils jugent que tous les États ne sont pas démocratiques.

Dans une perspective extraterritoriale nous retenons leur remarque lorsqu'ils disent que "le citoyen Occidental, susceptible de contrevenir un jour à ses propres lois, sera, a fortiori, sans doute souvent en difficulté dans d'autres systèmes légaux dont il ne comprendra et n'acceptera pas toujours la logique et les finalités" (Gauthey, 1991: 76). En effet les analyses rétrospectives, élaborées par les économistes experts de la BM et du FMI qui se rendent à l'étranger, permettent de relever des critiques fondées essentiellement sur un parti pris et sur un refus de comprendre que nous vivions dans un monde multiculturel.

La légitimité, quant à elle, représente pour eux une notion vague. Ils se la dépeignent dans le cadre d'une action menée au sein d'une société homogène comme étant difficilement compréhensible. Ainsi, dès lors qu'on la situe dans un univers multiculturel sa complexité s'amplifie. Concernant ce dernier point ils constatent que "les problèmes moraux qui déchirent les sociétés Occidentales peuvent ne pas se poser dans d'autres sociétés qui s'interrogent sur d'autres points" (Ibid., 77). Autrement dit, ces deux chercheurs placent ainsi les «activités normales» dans la zone d'intersection située entre le légal et le légitime, les «activités informelles» entre le légitime et l'illégal, les «activités criminelles» entre l'illégal et l'illégitime et enfin la «violence légale» entre le légal et l'illégitime.

Il va sans dire que l'ouvrage d'Habermas (1973) dont une partie est consacrée à l'étude des crises de légitimation en rapport avec les transformations structurelles de l'État du «capitalisme avancé» nous indique jusqu'à quel point les besoins de légitimation conditionnent, étendent et amplifient l'activité de ce capitalisme. L'efficacité devenant elle-même critère de légitimité, pour Habermas lesdits besoins ne peuvent plus non seulement se limiter à un accord sur les règles concernant la dévolution et l'exercice de pouvoir, mais aussi s'étendent à l'ensemble du système politico-administratif. Ainsi tout en soulignant le

dysfonctionnement aujourd'hui de l'État-providence²⁰ causé par les limitations économiques, il juge que la multiplicité et le caractère souvent contradictoire des demandes spécifiques auxquelles font face les gouvernements actuels pour maintenir l'assise de leur légitimité, sont autant de facteurs qui gênent leur performance. Ainsi, par son optimisme il croit fermement au dénouement de tout problème en ayant recours à «l'agir communicationnel» qui n'est autre que le dialogue franc, interpersonnel, bilatéral ou multilatéral. Dans le cadre de la mondialisation, Habermas dirait que, la «sphère publique» reste le seul lieu par excellence du dialogue. Ce dialogue, dit-il, doit inéluctablement déboucher sur un consensus vrai. Pour sa part, Schmitt proclame que "ni une théorie ni la pratique du droit de l'État et du droit international ne sauraient aboutir sans un concept de légitimité, et c'est pourquoi il est important que le type de légitimité aujourd'hui dominant soit effectivement démocratique" (Ibid., 1988, 37). En effet bien qu'il situe la démocratie à même le parlementarisme²¹, Schmitt réfute l'idée de son maître Weber selon laquelle le parlement²² est le lieu par excellence où l'on peut former des hommes politiques capables de gouverner.

²⁰ Pierre, Rosanvallon, *La crise de l'État-providence*, Paris, Seuil, 1981.

²¹ Pour Schmitt, le parlementarisme «est un système institutionnel dont la supériorité et la dignité tirent leurs origines et raisons d'être d'une certaine manière de concevoir la production d'une juste et vraie volonté de l'État» (Ibid., 1988: 11)

²² Schmitt qui fut l'élève de Weber qualifie le parlement de «règne des partis» et de lieu de «gouvernement des amateurs» (Ibid., 1988: 24)

Par cette esquisse sur la légitimité, l'on est en droit donc de se poser la question de savoir si la légitimité d'une action s'avère difficile à cerner dans le cadre d'une nation. Comment donc peut-on, dans un cadre multiculturel et partant mondial ou global, déboucher sur un consensus? A vrai dire, Weber est resté lui-même vague dans ses explications concernant la légitimité. C'est pourquoi nous nous proposons d'incorporer le concept de capital comme paramètre légitimant l'autorité au sein de la bureaucratie nationale ou supranationale. Avant de nous embarquer dans notre sous-chapitre de bureaucratie voyons ce que Weber entend par «légitimité» et capital. Concernant ce dernier le détour par Marx nous paraît nécessaire.

Weber, en liant la légitimité au pouvoir et à l'autorité, s'est donné les moyens de considérer **la bureaucratie** comme une source de domination qui est la "chance, pour des ordres spécifiques (ou pour tous les autres), de trouver obéissance de la part d'un groupe déterminé d'individus" (Weber, 1971: 285). Selon cette définition, Weber considère la domination comme synonyme d'«autorité» du fait qu'elle repose sur un «minimum de volonté d'obéir». Mais quoique la domination utilise souvent des moyens économiques, loin s'en faut, ils ne sont pas les seules armes entre les mains d'une autorité politique ou financière. Et Weber confirme que "toute domination sur un grand nombre d'individus requiert (...) un état-major d'individus" (ibid., 285). L'économie (capital) et l'état-major (armée) nous rappellent ce que nous annonçons dans notre introduction au

sujet de la composante administrative de la BM et du FMI. Nous soulignons alors qu'elles sont dotées des deux armes les plus redoutables, à savoir, le capital et le savoir technique de gestionnaire.

Pour valider son raisonnement sur l'obéissance, Weber a décrit la typologie de la domination, selon trois caractéristiques. La première revêt un caractère «rationnel-légal» (ou domination légale) du fait qu'elle s'appuie sur la «légalité des règlements arrêtés et du droit de donner des directives». Il s'agit au fait de la «domination statutaire» reposant sur "l'obéissance à l'ordre impersonnel, objectif, légalement arrêté, et aux supérieurs qu'il désigne, en vertu de la légalité formelle de ses règlements et dans leur étendue" (ibid., 289). La seconde «traditionnelle» (domination traditionnelle) en ce sens qu'elle prend pour acquise la croyance permanente en la «sainteté de traditions valables» et en l'autorité légitime des gouvernants. La troisième «charismatique» (domination charismatique) où l'on relève une «soumission extraordinaire au caractère sacré, à la vertu héroïque ou la valeur exemplaire d'une personne» (ibid., 289) et nous dirions aussi d'une institution.

3. Le Capital selon Marx

Notre présente analyse du **capital** nous amène à évoquer des concepts et des idées puissamment défendus par les tenants de l'École du matérialisme historique. Parmi ceux-là figurent l'expansion de l'industrie capitaliste, la monopolisation des moyens de production, la centralisation des pouvoirs idéologique, politique et économique entre les mains de la classe bourgeoise, la colonisation de la périphérie, l'impérialisme, la mondialisation du capital, la crise écologique et le rapport entre «l'infrastructure» et la «superstructure».

Pour ce qui est du capital, il nous semble que Marx l'a bien étudié dans son oeuvre intitulée "Le capital". Il s'est proposé de prendre comme «type idéal» la bourgeoisie d'Angleterre pour nous exposer d'une manière socio-économique les règles du jeu ayant conduit à l'enrichissement de la classe détentrice notamment des moyens de production, au détriment des intérêts de la classe dominée, le prolétariat. Dans son investigation il n'avait pas en vue seulement cette «vieille économie nationale classique, et donc bourgeoise»²³, mais le monde capitaliste dans son ensemble. Le capital, nous le considérons comme tout moyen de production et d'échange en général, tout bien économique

²³ Schmitt, 1988: 78.

(rare) qui est la propriété du capitaliste. Par le jeu de ce nouveau système paru à la fin du XVIII^e siècle en Angleterre et en France le monde va connaître des bouleversements permanents tout au long des XIX^e et au XX^e siècles. Ces transformations sont essentiellement le fruit du capital. Du fait que tout abdique à son pouvoir (presse, partis, administration, banques, entreprises, etc.) nous pouvons conclure par syllogisme que la politique n'est que le reflet des réalités économiques.

L'industrie commence alors à manufacturer non seulement pour répondre aux besoins locaux mais aussi pour desservir des zones éloignées. Après l'accumulation primitive, s'ensuit la monopolisation des moyens de production, des biens²⁴ et des services par la classe bourgeoise. Cette centralisation des pouvoirs économique, politique et idéologique entre les mains de la classe dominante va l'aider à mettre en pratique des politiques de colonisation (à partir de 1906 la France et l'Espagne, à la suite de la Conférence d'Algésiras qui a regroupé les puissances coloniales de l'époque, vont intégrer le Maroc dans leur zone d'influence) et de découverte de nouvelles terres (exploration du nouveau monde en 1492). Pour illustrer l'impact de la colonisation sur le pays colonisé et

²⁴Selon Palloix (1975: 25), "Rosa Luxemburg, refusant d'admettre «la marchandise» comme fer de lance de l'économie mondiale capitaliste, a bien vu, en parlant de la pénétration du «capital» dans tous les domaines de production à l'échelle planétaire, le «capital» qui organise pour sa propre extension les courants d'échange".

montrer la puissance de l'échangisme l'on relève que dans le cadre de la Division Internationale du Travail (DIT)²⁵, le Sultan marocain de l'époque ne pouvant rien faire face à l'idéologie axée sur la légitimité du «progrès» venant du Nord a ouvert le Maroc au capital marchand. En effet, selon Lugan (1992), celui-là a "signé des conventions avec le Portugal en 1823, l'Angleterre en 1824, la Sardaigne et la France en 1825" (ibid., 189).

Quant à l'impérialisme (1910-1980), on le définit comme un système lié à l'évolution du capitalisme dans son stade culminant d'industrialisation. Il se caractérise entre autres par la concentration monopolistique des moyens de production entre les mains d'une oligarchie financière, par la fusion de firmes et d'institutions financières et bancaires, par l'accentuation des exportations de marchandises et de capitaux à l'étranger, en général, par le partage du monde entre les trusts internationaux²⁶ (fusion de compagnies géantes) appartenant aux superpuissances capitalistes réunies sous l'appellation du Groupe des sept pays les plus industrialisés (G7). Le Maroc, à l'instar des autres pays africains, a vécu le drame de l'impérialisme, selon Lugan,

²⁵ Elle définit le partage de l'économie mondiale en deux blocs: pays producteurs de matières premières et ceux (industrialisés) contrôlant la technologie.

²⁶ Le 15 décembre 1996 à Washington, le Président de Boeing Company Phil Condit et son homologue de McDonnell Douglas Corporation ont signé un accord de fusion entre ces deux firmes américaines géantes dans l'industrie aéronautique et de défense. La valeur de leurs actions est de 13,3 milliards de dollars et elles emploient 200.000 individus y compris ceux de Rockwell Company (spécialisée dans le domaine de la défense et fusionnée à Boeing depuis 1995).

depuis 1822 à 1894 et même plus tard. Durant cette période aussi bien Paris, Madrid, Lisbonne que Londres ont tous ensemble imposé au *Makhzen*²⁷ marocain de signer des traités par lesquels ce dernier accepte soit le tracé des frontières, soit l'exploitation abusive des richesses naturelles soit la vente exclusive aux négociants étrangers de denrées alimentaires.

En ce qui a trait à la mondialisation du capital (1980 à nos jours), elle est marquée par un mécanisme d'exploitation planétaire de la nature et de la «force de travail» (mot cher à Marx). Celle-là est, selon l'École matérialiste historique, la culmination de l'internationalisation du capital productif de plus-value, où tous les pays de la planète sont entièrement soumis à l'hégémonie de la Triade. Les pays constituant celle-ci s'appuient sur le capital, la science et la technique (physique, chimie, informatique, télématique, télécommunication, médecine, agronomie, génétique, etc.) pour asseoir leur influence et leur puissance sur le reste du monde. Cette ascendance n'épargne ni l'individu ni la nature.

²⁷ Il signifie gouvernement.

4. La mondialisation du capital et la dégradation des écosystèmes planétaires

En effet le capital mondialisé, par ses mécanismes, est parvenu à causer notamment des dommages irréparables à l'environnement. Comme illustration de la dégradation de l'environnement, nous citons le contentieux exemplaire et à bien des égards qui a opposé le Maroc à l'Union Européenne (UE) en 1995 à propos de la pêche. Quoique le Maroc ait été lié à l'U.E par un accord de pêche, les pêcheurs Européens, et non les seuls, violaient ces accords et arrivaient à piller la richesse halieutique se trouvant dans ses zones maritimes nationales et économiques. Au terme de cet accord, le Maroc a refusé de le renouveler et ce pour protéger sa richesse halieutique. Cette situation était décrite comme une "affaire qui met en jeu quelques-unes des urgences planétaires de la fin du XXe siècle: l'écologie, le pillage des ressources naturelles, la surexploitation du Sud par le Nord, le droit pour les États de contrôler «l'or bleu» qui repose au large de leurs côtes. À cet effet, le dossier marocain est un cas d'école"²⁸.

La réaction réaliste à plus d'un titre de ce pays -qui, au demeurant, n'est pas le seul, puisque le Canada, par exemple, confrontait le même problème avec les pêcheurs espagnols- repose sur les appels incessants et alarmistes des

²⁸ *Jeune Afrique* (Revue), No: 1794, du 25 au 31 mai 1995, p.89.

scientifiques et des chercheurs pacifistes. Ceux-ci continuent à affirmer qu'il existe bel et bien une crise écologique dont les retombées seront sous peu catastrophiques pour l'humanité tout entière. Selon ces chercheurs les causes de la crise écologique²⁹ mondiale sont multiples. Elles proviennent de la désobéissance à quatre principes écologiques ainsi définis. En premier lieu, a été affectée la «diversité»: sa dégradation consiste en une attaque directe, voire une extermination des espèces végétales et animales. Sur ce point, l'exemple déjà donné ci-haut du Maroc/UE reste éloquent en ce sens que la machine industrielle qui mouille aux larges des côtes marocaines fait fi de toutes les normes telles que le repos biologique nécessaire à la reproduction de toute espèce. En second lieu, la «spécificité» a été agressée: cette agression entraîne une détérioration d'espèces animales et végétales en contraignant celles-ci à la migration et à la réadaptation. En troisième lieu, se situe l'attaque à «l'autorégulation»: c'est la dérogation à ce principe qui entraîne de graves conséquences dans les cycles écologiques naturels (injection abusive de produits agro-chimiques augmentant la production, mais lessivant à long terme la couche arable). Enfin, en quatrième lieu se place la dérogation au principe de «la sagesse»: ce dédain provoque la déstabilisation et le manque de pérennité de notre écosystème débouchant sur la

²⁹L'écologie est "l'étude des interrelations entre les organismes et leur environnement" ou bien "l'étude des systèmes biologiques à des niveaux d'intégration supérieurs à celui de l'individu: elle serait donc la biologie des populations, des peuplements et communautés, des écosystèmes" (Di Castri Francesco, *L'écologie les défis d'une science en temps de crise*, Paris, documentation française, 1983: 19).

décroissance qualitative et quantitative de toutes les espèces végétales et animales. Ainsi ces quatre paramètres écologiques ne sont adéquats que lorsque la conscience collective de la communauté internationale agit vigoureusement en faveur du respect de l'écosystème. En définitive, les individus épris de paix et de justice sociales et amateurs des quatre principes écologiques se posent des questions sur l'évolution obscure de l'écosystème dégradé par le capital mondialisé? Et comment peut-on remédier à cette situation fâcheuse?...

L'un des aspects le plus révélateur chez Marx et qui nous a intéressé dans le cadre de notre présente réflexion, c'est la corrélation qu'il a établie entre les «superstructures» et l'«infrastructure». Pour lui, les premières qui sont les sphères «idéelles» du mode de production capitaliste regroupent la politique et l'idéologie et leurs bureaucraties (avec leurs idéologues professionnels respectifs) (Samedy, 1996: 163-186). Quant à la deuxième, elle constitue essentiellement l'ensemble des éléments (forces productives et rapports sociaux de production) contenus dans la réalité économique (la sphère matérielle). En d'autres mots, elle représente, d'un côté, le «niveau atteint par les forces productives», et de l'autre, les «rapports de production»³⁰. Il importe de souligner que toujours, selon Marx, les «superstructures» agissent sur l'«infrastructure». Mais c'est celle-ci qui, en dernière analyse, détermine les

³⁰ Il s'agit, d'une part, des rapports de l'homme avec la nature et d'autre part, des humains entre eux.

éléments des "superstructures". Cette interaction fonctionnelle qui se pratique, comme dirait Émile Durkheim, entre ces deux "organes" principaux du corps social, Weber lui réserve une vision différente. Pour lui, c'est la politique qui mène l'économie.

D'aucun ne peut nier que la guerre froide a été finalement gagnée par l'Occident sur l'ex-URSS et ses pays satellites. La bataille menée sur la base d'une stratégie idéologique, politique et économique avait été un succès grâce au capital et aux progrès multidimensionnels de l'Occident. En d'autres mots, le capital mondialisé, investi notamment dans l'industrie militaire, imprimait à l'action de «l'Ouest» un rythme soutenu et une expansion sans relâche de sa machine politico-économique. Finalement on parle aujourd'hui de «la fin de l'Histoire» alors, comme dirait Weber, qu'il ne s'agit au fond que d'une histoire que les Occidentaux ont bien voulu donner au monde.

Devant cette réalité historique, Selon Partant (1982), il faudrait plutôt se poser la question des conditions qui doivent être regroupées pour que les sociétés du Premier Monde réalisent ces progrès, et spécialement les transferts de capitaux, de ressources et de technologie à l'échelle mondiale. Sur ce point il place les économistes libéraux et marxistes dans le même panier du fait que les premiers affichent une attitude d'omission et les seconds d'ambiguïté. En effet, déclare-t-il, "les libéraux et marxistes sont sur ce point d'accord: les progrès

scientifiques et technologiques que le capitalisme a permis dans les pays industrialisés constituent au total un aspect positif" (1982: 9).

Dans sa vision du monde social, Weber situe la bureaucratie au sommet du savoir organisationnel que l'humanité a accompli grâce à la raison. Autrement dit, pour lui, la société moderne ou les «groupements économiques»³¹ sont le développement rationnel hautement organisé dans une bureaucratie. Il va même ajouter sans ambages que celle-là est supérieure à la démocratie en ce qu'elle a imposé une rationalité. Toutefois il concède que cette rationalité technique nous a conduit à un «désenchantement du monde».

5. Weber et son «inévitabile bureaucratie»

En se penchant sur l'étude de l'activité sociale, que nous avons déjà très brièvement évoquée, Weber sort convaincu que la rationalisation réserve une place prépondérante dans la marche fondamentale des sociétés occidentales. Cette rationalisation tout en s'étendant, selon lui, à l'ensemble de l'univers social (politique, science, religion, économie, art, bureaucratie, etc.) est devenue la clef

³¹Pour Weber il existe deux sortes de groupements économiques: l'un «clos» (corporatisme) et l'autre «ouvert». Pour notre part, la mondialisation se situe dans le groupement ouvert.

de voûte de la société moderne. Cette société est envahie par la bureaucratie qui s'est développée entre autres avec l'économie moderne.

L'économie qui était aussi la spécialisation de Max Weber va l'aider à mieux appréhender le concept de rationalité. En ce sens, il est important de tenir compte du recours par les entrepreneurs sociaux, dans leur procédure de production de biens et de services, à la gestion rationnelle qui comporte essentiellement la comptabilité et la bureaucratie. C'est de là qu'a émergé son concept de «rationalité bureaucratique». Ce phénomène, selon Weber, par «sa précision, sa permanence, sa discipline, son rigorisme, (...) et son caractère de prévisibilité pour le détenteur du pouvoir comme pour les intéressés», s'est transformé en une «**administration bureaucratique-monocratique**»(Weber, 1971: 297). C'est à cette dernière que s'alimentent aujourd'hui toutes les formes d'organisations marquées par la modernité. Il est question en définitive d'une forme légale bureaucratique reconnue par les acteurs sociaux comme valide car elle fonde son autorité sur la rationalité du «droit formel». Schmitt, pour reprendre le mot célèbre de Montesquieu, tient à rappeler que "ce n'est pas seulement la justice mais également l'administration qui est «la bouche qui prononce les paroles de la loi»" (Ibid., 1988: 55). Contrairement aux autres types de droits, le droit formel représente, selon Weber, «l'ensemble du système du droit pur dont toutes les normes obéissent uniquement à la logique juridique sans intervention de considérations extérieures au droit». Si nous nous démarquons de

ce cadre idéaltypique, l'on peut affirmer que dans la bureaucratie non figée nous rencontrons les deux modalités de droits que le fonctionnaire utilise lors de l'exercice de ses fonctions. Weber n'a-t-il pas confirmé lui-même que l'administration est dilettante? De plus, Schmitt est aussi formel à cet égard que "le résultat logique en est qu'un corps de fonctionnaires dévoués à l'État devient impossible, car une fonction publique de ce genre exige un État qu'on puisse distinguer des complexes sociaux organisés" (Ibid., 1988: 169).

Weber est parvenu, à travers ce qu'il appelle la «neutralité axiologique»³², à faire de ce concept son véritable cheval de bataille dans les sciences sociologiques et économiques. Il signifie donc, pour lui, que le (la) chercheur (e) ou le(la) savant (e), pour mener à bien son travail scientifique, doit absolument éviter de le mêler avec des «jugements de valeur». Il n'y a aucun doute que la probité intellectuelle du chercheur est constamment menacée par le «rapport aux valeurs»³³. Mais il est possible, au moment de toute entreprise méthodologique, de s'en départir afin d'aboutir à une neutralité patente. C'est donc à travers ladite neutralité que Weber réussit à poser le problème de la "bureaucratie"³⁴ dans les termes d'une analyse scientifique. Ce dernier concept

³²Le savant, pour Weber, doit éviter d'imposer ses vues personnelles et partisans.

³³Ce concept est emprunté par Weber de son compatriote Rickert (Freund, 1968: 44)

³⁴Dès 1316, ce mot composé du latin (burra: étoffe grossière de laine brune) et du Grec (cratù: être fort, puissant, dominer) est utilisé pour indiquer un tapis sur lequel on fait les comptes. D'où, par extension, l'on parle aujourd'hui de bureau.

sera donc examiné en rapport avec la société capitaliste moderne, spécifiquement parlant dans son application aux institutions supranationales de la BM et du FMI. Pour parvenir à expliquer la bureaucratie, tout en ayant recours à la légitimité et au capital, nous nous inspirons de certains écrits de Weber. Parmi ces livres l'on retient cet ouvrage qui constitue son oeuvre capitale : "Economie et société".

Avant de nous engager dans cette explication voyons ce que représente pour Weber le concept d'«*idéaltype*» avec lequel il construit le phénomène de la bureaucratie?

Weber, en tant que sociologue économiste, a accepté le principe selon lequel il existe deux genres de connaissances. La première est dite légale ou «*nomologique*» (connaissance des lois). La seconde est celle de la réalité concrète. Cependant, au lieu de suivre les théoriciens dans leur opposition intransigeante à la recherche empirique et historique des lois, l'insaisissable Weber a préféré pratiquer une science de la réalité. C'est dire qu'il voulait comprendre³⁵ dans sa spécificité la vie dans laquelle nous évoluons, en tant

On attribue la paternité du mot bureaucratie au physiocrate Vincent de Gournay (1712-1759).

Pour sa part, le dessinateur bavarois Frank Poggi (1807-1876) en parlant de "l'hémorroïde d'État" il s'est attardé sur l'explication de la bureaucratie comme étant une antithèse de l'homme romantique.

³⁵Pour Weber ce mot "signifie saisir par interprétation le sens ou l'ensemble significatif visé: a) réellement dans un cas particulier (dans une étude historique, par exemple); b) en moyenne ou approximativement (dans l'étude *sociologique*

qu'acteurs sociaux, fortement engagés. La méthodologie des sciences sociales doit beaucoup à Weber. Celui-ci a certes attribué un «sens visé subjectif, individuel à la réalité» dans ses investigations et a créé un outil important susceptible, entre autres, "d'exorciser les «fantasmes» liés à l'usage des concepts collectifs"(Colliot-Thélène, 1990: 23). En d'autres mots, il ressort de la pensée de Weber que le sens se rapporte à la signification donnée subjectivement dans la réalité. C'est dans cette réalité décrite au moyen d'un cadre idéaltypique «pur» que Weber a placé la bureaucratie afin de la comprendre et de l'expliquer. Dans ce cas, Samedy (ibidem) signale que «le sens n'est pas objectivement "vrai", mais est valable pour rendre compte d'une réalité historique donnée».

La construction «idéaltypique» permet certes de comprendre, dans un cadre figé, les caractéristiques de «l'inévitable bureaucratie». Mais elle n'est pas en mesure de nous signaler toutes les synergies enclenchant sa dynamique. Pour cette raison, nous nous référons à deux paramètres déjà expliqués ci-dessus : la légitimité et le capital.

Dans ce même ordre d'idées Claude Lefort (1976), dans son analyse critique de la bureaucratie formelle de Weber, s'est montré certes

des masses, par exemple); c) à construire scientifiquement (sens «idéaltypique»), pour dégager le type pur (idéaltypique) d'un phénomène se manifestant avec une certaine fréquence" (Weber, 1971: 35).

conscient de la complexité entourant toute analyse du concept de bureaucratie. Mais il n'a pas manqué d'adresser une série de reproches à Weber. Celui-ci, selon Lefort, n'a pas réussi à décortiquer comment la bureaucratie s'enracine dans «son être social» et comment elle renforce sa suprématie. Lefort n'admet pas non plus la polarisation que Weber fait de la bureaucratie d'État et du pouvoir politique. En d'autres termes, le pouvoir politique, ou celui de toute institution, par le truchement de la bureaucratie, élabore sa conduite et développe ses propres intérêts. Pour Weber, selon Lefort, la bureaucratie est indifférente au régime politique. Donc elle aurait une certaine autonomie. A ce sujet nous soutenons le point de vue de Lefort. Car tout type d'organisation bureaucratique nécessite le recours à des supports tels que économique (capital) et technique (gestionnaires). Il existe donc entre le dirigeant et le dirigé notamment un «moyen d'échanges temporels, locaux, personnels, quantitatifs et matériels» comme «l'instrument de paiement» (monnaie)³⁶. Celui-ci est fixé par contrat et libellé à un certain montant nominal.

Pour sa part, Michel Crozier (1963), en citant Weber dans sa description de l'idéaltype de la bureaucratie, lui reconnaît le mérite d'être le premier sociologue qui s'est penché sur cette question qui constitue toujours une zone de turbulence difficile à préciser d'une manière scientifique. Weber, pour

³⁶Ce concept est défini par Weber (1971: 119) comme un «instrument de paiement chartal faisant office de moyen d'échange».

lui, dans sa description «trop instinctive» du phénomène bureaucratique est assez marqué par la tradition bureaucratique prussienne. Cependant l'auteur ne croit pas totalement à la rationalité, telle que pratiquée notamment dans la bureaucratie, comme un état d'esprit et un acte devant gouverner ce monde. Crozier refuse de croire à l'illusion humanitaire, libérale ou socialiste, selon laquelle le bien et le progrès pouvaient être des valeurs absolues qu'il suffisait de bien articuler et d'affirmer. En évoquant la question de l'«étendue du développement des règles impersonnelles» telles que celles qui président au choix de ceux ou celles appelés à occuper une fonction, Crozier, contrairement à Weber qui affirme la supériorité des «organisations rationnelles modernes», souligne qu'un tel choix "ne peut s'appliquer à la lettre et ne manque pas de susciter des exceptions" (Crozier, 1963: 231). Weber dirait donc que le développement des organisations (par exemple la BM et le FMI) est le résultat de l'avènement de la rationalité dans le monde contemporain et, par conséquent, la bureaucratie est "supérieure" à toutes les formes d'organisation. Sa supériorité, pour Crozier, est due essentiellement à son efficacité et non à sa rationalité. Comme pour critiquer les adeptes de cette dernière pensée Crozier (ibid., 216) formule à leur égard qu'ils "considèrent les organisations comme des sortes de Leviathans à travers lesquels se prépare la mise en esclavage de la race humaine".

Crozier inscrit Robert Michels dans cette perspective en ce qu'il croit que l'action sociale n'est réalisable qu'à travers des organisations, donc des

bureaucraties. Encore une fois il s'oppose à ce type de vision qu'il qualifie de pessimiste et très présente dans la pensée sociale et politique occidentale du XXe siècle. En s'inscrivant en faveur d'autres types de pensées tels que ceux des sociologues américains (qui ont réexaminé et remodelé la bureaucratie wébérienne à partir de la sociologie des organisations), il concède qu'une «organisation correspondant à l'idéaltype est très loin d'être parfaitement efficiente, comme on le croyait très facilement». C'est une allusion aux traits de la bureaucratie moderne en rapport avec l'efficacité.

Crozier affirme donc que les traits de la bureaucratie comme décrits par Weber: continuité, délimitation de pouvoirs par des règles impersonnelles, existence d'une hiérarchie, contrôle, etc., débouchent sur l'irrationnel et sur l'aliénation et sont générateurs de routine et d'oppression. Et, ajouterions-nous, la bureaucratie dans ses multiples formes de gestion des affaires et des acteurs sociaux trouve dans le capital une vraie énergie qui la dynamise du sommet jusqu'à la base. D'ailleurs pour étayer son analyse, Crozier nous propose deux de ses enquêtes: l'une, concernant «l'agence comptable parisienne» et l'autre, «le cas du monopole industriel». À partir d'elles il soutient que les caractéristiques du phénomène bureaucratique sont des éléments eux-mêmes rationnels d'un «système d'organisation». L'évolution, pour lui, de tout système, que Weber a vu inexorable, dépend, en partie au moins, de la capacité de l'homme à dominer et à briser les cercles vicieux bureaucratiques. Il met donc

l'emphase sur la politique représentée comme instrument dont dépend la bureaucratie. Peut-on donc affirmer dans ce cas que la bureaucratie supranationale de la BM et du FMI, en s'appuyant sur le savoir-faire de ses gestionnaires ou «fonctionnaires» et sur le capital, a eu la capacité de s'infiltrer, par le PAS, dans les bureaucraties de type national?

Mais toute bureaucratie ne peut être reconnue dans toute son essence que dans la mesure où elle s'inscrit dans le cadre d'une «activité sociale» et/ou une «activité de groupement». Celle-ci est, pour Weber, **l'activité légitime** de la direction administrative qui se rapporte, d'une part, à l'exécution des règlements en vertu des pouvoirs directorial et/ou représentatif, et d'autre part, par «les prescriptions et règlements³⁷ de la direction». Il faut noter donc que notre examen des dix caractéristiques de la bureaucratie nous aide à mettre en valeur le rôle considérable que jouent la légitimité et le capital dans la production sociale du «phénomène de la bureaucratie».

³⁷ Selon Weber (1971: 91) les «règlements statutaires peuvent être établis par libre entente ou par octroi et docilité. Le pouvoir directorial peut revendiquer la puissance légitime d'octroyer à l'intérieur d'un groupement de nouveaux règlements».

5.1. Quelques caractéristiques de la bureaucratie en rapport avec la légitimité

Weber a, bien sûr, lu Karl Marx et cela apparaît clairement dans sa nette décision de renoncer à condamner la bureaucratie comme l'a nettement exprimé "le père de l'école conflictuelle". En effet, Marx considérait la bureaucratie comme un des moyens (justice, police et armée) qu'utilise l'État pour opprimer les gouvernés. En décrivant la bureaucratie comme un instrument de domination légale, Weber se démarque de l'idée de Marx. En effet, celui-là a donné le primat à la «rationalité» et à la «compréhension». Alors il s'est érigé comme un sociologue soucieux de comprendre d'abord et avant tout les raisons de l'apparition et de l'extension de l'éventail du «phénomène bureaucratique».

Ce primat ne signifie pas pour nous que Weber est le premier savant qui a placé la raison et la compréhension au centre de ses préoccupations. Selon notre entendement, ce sont ceux qu'on appelle les protoscientifiques (comme Socrate³⁸, Criton, Phédon et Platon) qui ont avancé l'idée que la raison doit présider à nos actes. Ces précurseurs du «rationalisme» ont éveillé chez les "citoyens" de leur époque le désir de se poser une série de questions. Celles-ci concernent les principales sphères qui composent les sociétés humaines. En effet,

³⁸Selon François Châtelet, qui a préfacé l'ouvrage de Platon (1965), *Apologie de Socrate*, Nietzsche recommande Socrate comme référence décisive.

le philosophe contemporain grec Cornélius Castoriadis (1975)³⁹ a admirablement conceptualisé sous forme de trois sphères et sous l'appellation de «Teukhein», «Legein» et «Imaginaire Social». La première sphère qui est le Teukhein (qui cache le mot technique) s'exprime comme une organisation sociale de la survie matérielle. Elle dénote un savoir-faire et une création de quelque chose. En outre, il se rapporte à une connaissance devant développer des outils ou instruments susceptibles de contribuer à la survie matérielle de toute la communauté. Quant à la deuxième sphère, elle représente la culture définie par toute société pour assurer sa pérennité et légitimer ses choix. Le legein a trait donc aux valeurs, aux us et coutumes et aux sanctions. Autrement dit, elle est le savoir dire (discours) d'une société, voire son verbe, qui permet de créer une identité et une même communauté, par exemple, culturelle. La dernière sphère qu'est l'imaginaire social est une zone grisâtre et très ambiguë à expliquer. Elle est une source de symboles (du passé et du présent; par exemple, le drapeau national) et de perceptions de phénomènes surnaturels. L'imaginaire social, selon Castoriadis, doit répondre aux questions: qui sommes-nous? D'où venons-nous? Et où allons-nous?

Force nous est de remarquer que les trois sphères sont différentes suivant les époques. L'on sait qu'à l'époque dite primitive, le Teukhein était

³⁹Son ouvrage est intitulé "Institution imaginaire de la société".

ritualiste, le Legein était magique et l'Imaginaire social était mythique. Pendant l'ère antique ou esclavagiste le premier était préscientifique, le second religieux et le troisième religieux également et aujourd'hui ils sont respectivement technologique, scientifique et rationnel.

Il va sans dire que ce survol historique nous permet de nous rendre compte comment la rationalité s'est développée chez les Grecs, et plus tard chez les Philosophes des Lumières pour donner naissance, en Occident, vers la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle au capitalisme. C'est cet essor fulgurant qui a porté Weber et d'autres savants qui l'ont précédé à s'investir dans la compréhension et l'explication, à l'aide de différentes méthodes, de certains phénomènes sociaux dont la «bureaucratie».

Cette bureaucratie idéaltypique ou «organisation rationnelle légale» s'articule, selon Weber, autour des caractéristiques suivantes⁴⁰: la formation d'une batterie de règles écrites découlant d'un «pacte», la spécialisation, la hiérarchie en dehors de tout charisme, la formation de règles, la rationalité complète dictant au titulaire de ne pas s'approprier le poste qu'il occupe, la carrière se réalisant selon le critère de mérite, la codification des rapports avec l'extérieur devant découler des mêmes normes qui prévalent en son sein, la

⁴⁰ Weber, 1971: 290.

continuité défendant l'impersonnalité, le strict respect entre ce que reçoit le fonctionnaire en argent ou en nature et le capital financier qu'il gère, et la distinction stricte entre administration et politique.

Pour ce qui est de la formation des règles, elle suppose l'existence dans l'organisation bureaucratique d'une batterie de règles écrites largement codifiées et, d'une manière formelle, dans le règlement ou la loi. Une bonne bureaucratie pour Weber est celle qui est à même de prévoir tout genre de problème ou de situation individuelle et/ou générale. Ces règles peuvent être «techniques» et/ou des normes qui ne doivent pas être ignorées par le fonctionnaire⁴¹ qui puise son pouvoir dans la «domination légale»⁴² que lui confère la fonction qu'il occupe.

Quant à la spécialisation, elle est de nature à habiliter l'agent administratif à accomplir avec plus de précision et de performance son travail. Il va sans dire que la spécialisation permet ou favorise la complémentarité des emplois qui s'exécutent dans la clarté totale. En effet, la spécialisation augmente

⁴¹ Selon Weber (1971: 293) pour qu'une personne prétende à ce qualificatif il faut qu'elle connaisse toutes les règles et conséquemment qu'elle puisse les appliquer en toute impartialité. Ainsi il conçoit que les "fonctionnaires forment la direction administrative type des groupements rationnels, qu'ils soient politiques, hiéocratiques, économiques (en particulier capitalistes) ou autres".

⁴² Elle a pour fondement la croyance en la validité de la légalité des règlements établis rationnellement et en la légitimité des chefs désignés conformément à la loi.

l'efficacité et incite d'une manière permanente à la qualification professionnelle. La BM, dans son rapport, cité dans notre troisième chapitre, sur le Maroc sous la rubrique "questions relatives à l'administration marocaine", n'a-t-elle pas souligné, à ce sujet, que "l'archaïsme de cette administration s'est aggravé par le manque de qualifications spécialisées dans certains domaines techniques (économistes et sociologues au ministère de l'Agriculture, par exemple)" (BM, 1995: 3)

S'agissant de la hiérarchie administrative, c'est-à-dire la désignation d'individus à différentes échelles de commandement, le subordonné voit dans son supérieur une autorité légitime à laquelle l'on doit se soumettre. Mais cette soumission trouve sa justification principalement dans l'aspect matériel (salaire) et culturel (tradition). Ces deux paramètres dynamisent les rapports entre le responsable et son subordonné. Le second s'efforce constamment d'assumer pleinement ses fonctions et de fournir des efforts appréciables qui lui rapportent une augmentation de salaire, une promotion ou une bonification. Il importe, à ce sujet, de citer l'analyse de Hofstede (1994) qui a réussi à déterminer un «indice de distance hiérarchique» (IDH) grâce au degré de relations de dépendance pratiquées d'un pays à l'autre. Cette distance hiérarchique est présente dans la famille, dans l'enseignement, dans et sur le lieu de travail, et dans l'État. L'IDH, il le définit comme la "mesure du degré d'acceptation par ceux qui ont le moins de pouvoir dans les institutions ou les organisations d'un pays d'une répartition inégale du pouvoir" (ibid., 47). Pour

résumer sa pensée, qui s'inscrit dans le cadre de notre tentative de découvrir davantage les piliers sur lesquels se fonde la "légitimité", ce penseur hollandais croit avoir décelé que "dans les pays où l'IDH est faible, la dépendance des subordonnés par rapport à leurs supérieurs est limitée: il s'agit plutôt d'une interdépendance; les subordonnés consultent régulièrement les premiers" (ibid.). Il s'agit d'un comportement découlant de tout ce qu'on acquiert de la culture et non de la nature humaine. L'étude des cultures (symboles, héros, rituels, et valeurs), d'après Hofstede, relève que les individus réunis dans différentes sociétés pensent, sentent et agissent de façon différente, mais rien n'indique scientifiquement qu'une culture est supérieure à l'autre. "Dans les pays où l'indice est élevé, les subordonnés dépendent considérablement de leurs supérieurs: dépendance, mais avec une connotation négative" (ibid.). Autrement dit, pour Hofstede la légitimité se base sur un aspect psychologique dit de dépendance légué par la culture. Celle-ci est à l'origine des différences culturelles présentes à l'intérieur d'un même pays. Dans ce même ordre d'idées l'on parle souvent de cultures régionales, tribales, ethniques et religieuses.

Au niveau bilatéral ou multilatéral, selon Hofstede (ibid., 61) les institutions de pays à faible IDH (pays développés) sont parfois «copiées» par les pays en développement (IDH est fort), parce que les idées notamment politiques franchissent aisément les frontières. Il a vu juste lorsqu'il souligne dans le cadre de la mondialisation que les "gouvernements de pays à faible IDH cherchent souvent

à exporter leurs modèles institutionnels dans le cadre d'accords de coopération avec des pays en voie de développement".

Quant à la domination que Weber appelle «légale de fonctionnariat» que l'on rencontre dans toute administration, quoiqu'elle provienne généralement de la formation intellectuelle dont doit disposer le «patron», elle peut résulter de multiples facteurs. L'on peut citer, si besoin est, ce passage détaillé de Weber (1971: 295) lorsqu'il constate que les fonctionnaires acceptent cette forme d'autorité légitime car ils "voient s'ouvrir à eux une carrière, un «avancement» (...) dépendant du jugement de leurs supérieurs". De leur côté, les "clients" admettent la domination légale du fonctionnaire, parce qu'ils ont "internalisé" dans l'évolution de leur socialisation le bien-fondé des règles et normes bureaucratiques. Cependant ils peuvent contester cette domination quand elle arrive à mettre en danger leur liberté civile et/ou politique, surtout dans des moments de crise économique (récession) ou politique (restriction budgétaire).

En général, la question de la "légitimité" du pouvoir au sein de la bureaucratie s'explique par un ensemble de facteurs dont le capital qui motive la bureaucratie à regrouper un ensemble de personnes: individuellement elles cherchent à satisfaire leur intérêt particulier. Cet état d'esprit que le britannique

Adam Smith (1723-1790), l'un des pères fondateurs de l'économie classique, a représenté comme une "main invisible" qui débouche sur la richesse des nations.

Ainsi à ce niveau de notre investigation nous pouvons avancer que Weber, par son analyse de la bureaucratie et de sa rationalité (une aliénation chez Marx), n'a fait que projeter l'un des outils les plus efficaces du capitalisme moderne. Nous affirmons aussi que le «capital mondialisé» est l'élément moteur qui insuffle à la bureaucratie supranationale de la BM et du FMI un rythme constant à leur influence et à celle des multinationales dans le monde.

CHAPITRE II

Bureaucratie supranationale

Après avoir consacré le premier chapitre de notre présent travail à Weber et à une partie de sa bureaucratie comme cadre théorique, nous tentons cette fois-ci de passer à un autre type de bureaucratie dite supranationale ou extraterritoriale. Celle-ci est conçue sous l'influence de la rationalité moderne occidentale pour rendre opérationnelles les grandes organisations complexes telles que les multinationales, la Banque Mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI).

1. Sa définition

Nous entendons par le concept de bureaucratie supranationale le type d'appareil administratif et/ou de «groupement économique ouvert» extraterritorial dynamisant actuellement des multinationales, des instances financières et bancaires et en particulier la BM et le FMI. Elle est, en d'autres termes, sur le plan mondial, une expression suprême du capital sous l'égide de la «Triade» (Amérique du Nord, Europe Occidentale et Japon). Ces derniers sont, au demeurant, très actifs à l'intérieur des États-Nations notamment par ce qu'on

appelle communément le Plan d'Ajustement Structurel (PAS) tendant, dit-on, à créer l'ordre dans une structure étatique en désordre. Or, ce type d'intrusion de la BM et du FMI, qui agissent au fond pour et par la «Triade»⁴³ dans des systèmes étatiques va à l'encontre de la pensée wébérienne. Ce dernier soutient en substance, qu' "il n'y a d'efficacité économique possible qu'à la condition de tenir compte de la situation historique donnée". Quelle est-elle? C'est la division du globe en une pluralité d'États ou de nations. Et il ajoute : "En conséquence, du moment que les hommes vivent à l'intérieur de structures nationales, il n'y a d'autres possibilités concrètes de réaliser le but propre de l'économie qu'avec les moyens et les ressources disponibles et dans le cadre institutionnel qui est le leur" (Weber, 1965: 21).

Weber s'oppose alors à l'idée de représenter l'économie comme étant l'élément qui serait, en dernier lieu, déterminant de la politique. En d'autres termes, il lie la politique à un pouvoir légitime agissant à l'intérieur d'un espace géographique. Celui-là est seul habilité à ratifier des traités commerciaux et peut donc interdire ou favoriser les échanges avec les autres institutions étrangères. Certainement, tout État dispose souverainement d'une marge de manoeuvre, mais celle-ci reste assez réduite. Il va sans dire qu'aujourd'hui on peut difficilement

⁴³Le mot «Triade» a été utilisé pour la première fois par K.Ohmae (1985). Cette expression s'est répandue d'abord dans les business schools pour être ensuite largement mentionnée dans des écrits signés par les journalistes économiques.

imaginer qu'un État souverain, mais surendetté peut être capable de rejeter, par exemple, les recommandations de la BM et du FMI.

Les exemples à ce sujet foisonnent, et d'ailleurs Weber, lui-même, malgré son refus formel d'élever l'économie à son véritable rang par rapport à la politique, a préconisé cet état de fait puisqu'il a qualifié le capitalisme de la «déterminante pour le destin de notre vie moderne». Vraisemblablement c'est cette intellectualisation exprimée dans ses différentes analyses idéaltypiques (telles que la bureaucratie) qui laisse présager que Weber n'a fait, à tort ou à raison, que balayer et rendre praticable la piste qu'utilisent aujourd'hui les défenseurs de la modernité⁴⁴ et ceux également qui croient à la puissance⁴⁵ de la «mondialisation» ou «globalisation».

Au bout du compte, en tant qu'acteurs sociaux, nous sommes tous, à différents niveaux d'implication bien sûr, responsables volontairement ou

⁴⁴Parmi ceux-là l'on compte le philosophe et sociologue contemporain allemand Jurgen Habermas pour qui la modernité est un «projet inachevé» et un «agir communicationnel» qui peut se réaliser à différents niveaux, ce dernier étant le seul mécanisme capable de la faire avancer. Pour notre part et en tant qu'«observateur passionné» de la vie sociale nous avons ciblé notre choix sur le phénomène de la mondialisation et sa dynamique bureaucratique supranationale, qui s'activent, comme l'a bien dit Claude Paquette, au coeur d'«un monde qui vacille», pour tenter de saisir et comprendre ce processus complexe qu'est la modernité.

⁴⁵Elle signifie pour Weber toute chance de faire triompher au sein d'une relation sociale sa propre volonté, même contre des résistances, peu importe sur quoi repose cette chance.

involontairement du «désenchantement du monde». Par cela même nous rejoignons le point de vue de Michel Crozier (1963: 7) en disant que "nous rejetons facilement nos difficultés sur des épouvantails abstraits comme le progrès, la technique, la bureaucratie. Ce ne sont pas des techniques ou des formes d'organisation qui sont coupables. Ce sont «les hommes consciemment ou inconsciemment qui participent à leur élévation". Par conséquent, ce sont nos intellectuels et penseurs qui, par le développement de leur esprit analytique et critique, ont renforcé l'emprise du vecteur des idées modernistes. Celles-ci englobent des valeurs nouvelles telles que les droits de la personne, la justice, et la créativité tous azimuts et favorisent la fabrication d'une série d'outils (théorie de libéralisation du marché, bureaucratie, BM, et FMI) dont se sert aujourd'hui le capital mondialisé qui sévit au coeur de ce grand projet de société qu'est la modernité.

2. Histoire succincte de la BM et du FMI

Contrairement au FMI⁴⁶, la BM a commencé ses activités bancaires en 1818 au H. Street à Washington. Mais ses opérations ne vont

⁴⁶ «Le Fonds est une construction financière originale fonctionnant comme une mise en commun des devises que les États membres peuvent emprunter temporairement pour desserrer leur contrainte financière extérieure» (Laïdi, 1989: 23).

s'étendre à l'échelle planétaire, au côté du FMI, qu'au terme de la Conférence Internationale de Bretton Woods de 1946. En effet, après la deuxième Guerre Mondiale, ces deux soeurs de «Bretton Woods» avaient pour ambition la reconstruction de l'Europe dévastée par la Guerre et la réalisation d'investissements dans les pays dits sous-développés. C'est donc sous l'impulsion des Américains et des britanniques que les Accords de Bretton Woods sont venus pour «mettre de l'ordre» dans la gestion de l'«économie monde» et des ressources mondiales. De ces accords a émergé l'idée de création des organisations monétaire (FMI) et bancaire (BM) internationales dotées de pouvoirs étendus capables de «limiter la souveraineté des États-Nations».

Plusieurs plans ont été proposés pour servir de base (bureaucratique-légale) dans les accords multilatéraux à ces organisations, mais seuls ceux de Harry Dexter Percy⁴⁷ (1892-1948) et John Maynard Keynes⁴⁸ (1883-1946), du côté anglais, ont inspiré l'Accord de Bretton Woods.

⁴⁷ A l'époque du Président Franklin Roosevelt, il était un Haut fonctionnaire au Département américain du Trésor. Percy, dans son Plan, proposait notamment le rétablissement du libre échange, la réduction des droits de douane et la création du FMI et de la BIRD.

⁴⁸ Il figure parmi les fondateurs de l'économie moderne. C'est un penseur libéral qui a refusé de croire notamment à l'analyse marxiste et au conservatisme. La crise de 1929, qui éclate aux États-Unis pour s'étendre aussitôt au reste du monde, a énormément marqué son oeuvre. Son idée de base admirablement décrite par M. Albert est que l'emploi reste lié à la croissance. Pour obtenir le plein emploi, selon Keynes, il faut donc accroître la production nationale et pour cela augmenter la demande, au besoin en augmentant le déficit budgétaire et en distribuant de meilleurs salaires (...). Keynes, dit-il, c'est le Freud de l'économie.

Dans leur vision du monde et en vue de faire respecter un libéralisme (complet pour les américains et autocentré du côté anglais), ces deux experts ont insisté sur l'anéantissement des réglementations nationales restrictives en matière de commerce et de paiement internationaux, sur la stabilité des taux de change et enfin sur l'élimination de toutes les techniques génératrices de discrimination dont le dollar et les produits américains faisaient les frais. Comme illustration de la tendance fortement soutenue par la partie américaine voulant a priori donner la prééminence à l'économie sur le politique, Keynes a souligné en ironisant que "les experts réunis à Bretton-Woods avaient eu à remplir en même temps les fonctions d'économiste, de financier, d'homme politique, de journaliste, de propagandiste, de juriste, d'homme d'État et (...) de prophète et de devin" (Carreau, 1970: 16). Toutefois, les points de vue de ces deux intellectuels divergeaient à ce sujet, puisque Dexter voulait mettre en avant la liberté des transactions internationales, tandis que Keynes accordait la primauté à la création d'une banque supranationale, au recours au "bancor" comme seul moyen de règlement financier et à la création de la croissance économique de l'Angleterre et de l'Europe en général. Mais leur dénominateur commun est la libéralisation du marché. En fin de compte le libéralisme que soutient avec force Washington

Foin des banquiers et des principes, voilà que l'on peut tout à la fois s'accorder des déficits budgétaires, augmenter les salaires, les congés payés et, plus tard, la sécurité sociale pour tous. Loin de compromettre l'avenir ou de nuire à l'investissement, la dépense publique, normalement légitimée, devient le moteur même de la croissance. (Albert, 1982).

est "frappé aux couleurs du moins d'État, de l'intégration au marché mondial et d'un nouveau partage entre le pouvoir politique et la richesse économique"(Laïdi, 1989: 11).

Quant à leur réunion inaugurale, elle a eu lieu à Savannah (E.U.A) en mars 1946. Et, au grand dépit de la délégation anglaise et de Keynes, les activités du Fonds et de la BM⁴⁹ seront placées sous le contrôle étroit des États membres et Washington sera désignée comme siège permanent de ces deux institutions. Ainsi, dans leur stratégie de développement le FMI et la BIRD vont surtout défendre les intérêts des pays industriels⁵⁰ dont la voix est prépondérante au sein du pouvoir décisionnel.

En effet, ces États disposent de la quote-part qui "constitue la contribution propre de chaque membre au «capital» du fonds; les ressources du Fonds équivalent au total des quotas de tous les membres" (Carreau, 1970: 41). Pour cette raison la pratique qui stipule "un État une voix" ne s'applique pas au Fonds dès lors que ses membres se proposent de prendre des décisions qui adoptent le principe du «vote pondéré».

⁴⁹La BM désigne deux entités juridiquement et financièrement distinctes: la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et l'Association Internationale de Développement (IDA).

⁵⁰Les principaux pays actionnaires et donc influents sont les États-Unis d'Amérique, le Japon, la R.F.A, la France et la G.B En général c'est la Triade.

Dans sa structure interne, le FMI est constitué par trois niveaux. Au sommet l'on trouve le Conseil des Gouverneurs auquel tous les pouvoirs du Fonds sont dévolus et où chaque pays membre est représenté par un «gouverneur» et un «suppléant». En seconde position, il existe les «administrateurs» qui ont pour mandat d'assurer la conduite générale des opérations du FMI. Enfin le Directeur Général (ou président) et le reste des «fonctionnaires» ont pour tâche la gestion des affaires courantes du Fonds sous l'autorité effective des deux organes précités.

En ce qui a trait au rôle des gouverneurs, les statuts du FMI leur donnent le pouvoir, entre autres, d'entériner ou de rejeter la demande d'admission d'un ou des nouveaux membres. Ils leur permettent la révision d'une quote-part, la modification uniforme de la parité des monnaies de tous les membres et l'expulsion d'un État membre.

La FMI comprend dans son organigramme cinq départements à vocation géographique: Afrique, Asie, Europe, Amérique et Moyen-Orient. De celui-là l'on peut également compter cinq autres services qui ont une compétence fonctionnelle, tels que les affaires fiscales, les restrictions de charges et les relations commerciales, la recherche, le bureau de statistiques et le service juridique. Toute assistance technique ou autre est assurée à un pays membre par

le service des banques centrales et par l'Institut dit du FMI. Son organigramme laisse apparaître l'existence, au côté de ces deux dernières directions, de trois autres: administration, finances et secrétariat. Somme toute, il ressort de la littérature sur le Fonds que ce «temple de l'orthodoxie monétaire» possède une personnalité internationale «rationnelle». Il dispose d'un statut juridique qui lui confère des privilèges et des immunités étendues et sans limites en ce que, dit-on, la personnalité juridique s'étend aussi bien à l'égard des États membres que des non-membres.

La BM, quant à elle, est représentée comme une institution de développement contrôlée par les gouvernements de cent soixante-seize pays. Parmi ces derniers l'on dénombre cent cinquante et un membres siégeant dans le Conseil des gouverneurs dont l'influence sur les décisions de la Banque est non négligeable. A vrai dire, le pouvoir décisionnel de la BM se trouve entre les mains du Conseil d'administration composé de vingt-deux administrateurs. Et, en toute légitimité, l'on constate que parmi tous les pays membres seuls cinq membres sont représentés par l'un des leurs. La dynamique bureaucratique de la Banque agit continuellement, selon Laïdi, pour accentuer sa marge de manoeuvre par rapport à ses bailleurs de fonds, et ce, indépendamment de toute considération politique. En d'autres mots, elle s'est créé une dynamique propre à elle mais nous dirions immanente d'un ékonomisme consensuel.

De sa structure bureaucratique il ressort que tout projet, considéré comme viable et réalisable, destiné à un pays, passe obligatoirement par un cycle comprenant les services d'identification du projet de la BM, la préparation de projet et l'évaluation prospective, la négociation et l'approbation par le Conseil, l'exécution, la supervision et l'évaluation rétrospective. Ce travail, parmi tant d'autres, est assuré par la machine bureaucratique de la BM, tout comme celle du Fonds, est d'obédience anglo-saxonne: elle l'est en ce que l'anglais domine à même l'environnement du siège, la formation du personnel, et ses publications. Cette armée formée d'intellectuels⁵¹ sélectionnés des grandes écoles américaines (telles que Harvard, Columbia et Stanford) coûte à la Banque environ 1,3 milliards de dollars par an et dépense 3% du budget total dans la recherche. Ce contingent est fortement sensibilisé sur le libéralisme et sur la manière de gérer l'affectation des ressources destinées aux prêts (environ 24 milliards de dollars par an).

L'hymne chanté par notamment le Département de l'Évaluation rétrospective des Opérations (OED) de la Banque est aurolé de trois proses. La

⁵¹ Pour Ormerod, «assurés d'une retraite très confortable lorsqu'ils quitteront leurs vastes bureaucraties, les économistes du FMI et de la BM prêchent au Tiers-Monde le salut par le marché. Mais alors que l'austérité et la discipline constituent les chapitres essentiels des politiques que le FMI défend pour la planète, depuis quatre ans, les dépenses salariales de cette organisation ont augmenté de 75%...» (Paul, Ormerod, «Une orthodoxie à bout de souffle», *Le Monde diplomatique* Manière de voir 32, nov. 96, p. 42).

première est celle des prix et du capital vus comme le moteur de l'économie de marché. La seconde est l'acceptation par toute économie nationale de l'arbitrage ultime du marché mondial. La troisième est de ne ménager aucun effort pour libérer le secteur privé conçu comme un otage entre les mains de l'État.

À défaut d'approcher davantage tous les Départements figurant dans l'organigramme de la BM, nous considérons que le recours à l'OED est indispensable dans la compréhension de notre problématique. Certes le rôle assigné à l'OED s'inscrit en ligne de compte dans notre vision sur la bureaucratie supranationale.

3. Aperçu sur le Département de l'Évaluation rétrospective des Opérations (OED)

Ce Département qui éponge dans ses opérations 1% du budget administratif total de la Banque assure une évaluation "indépendante" basée sur la «neutralité axiologique» sur laquelle veille son Directeur Général nommé directement par le Conseil d'Administration. En plus de l'indépendance trois autres vecteurs gouvernent son système d'évaluation qui doit fournir des renseignements détaillés susceptibles de faciliter la prise de décision à tous les niveaux de la Banque, à savoir, l'utilité, la crédibilité et la transparence. L'utilité renvoie aux conclusions qui doivent être quantitativement et qualitativement

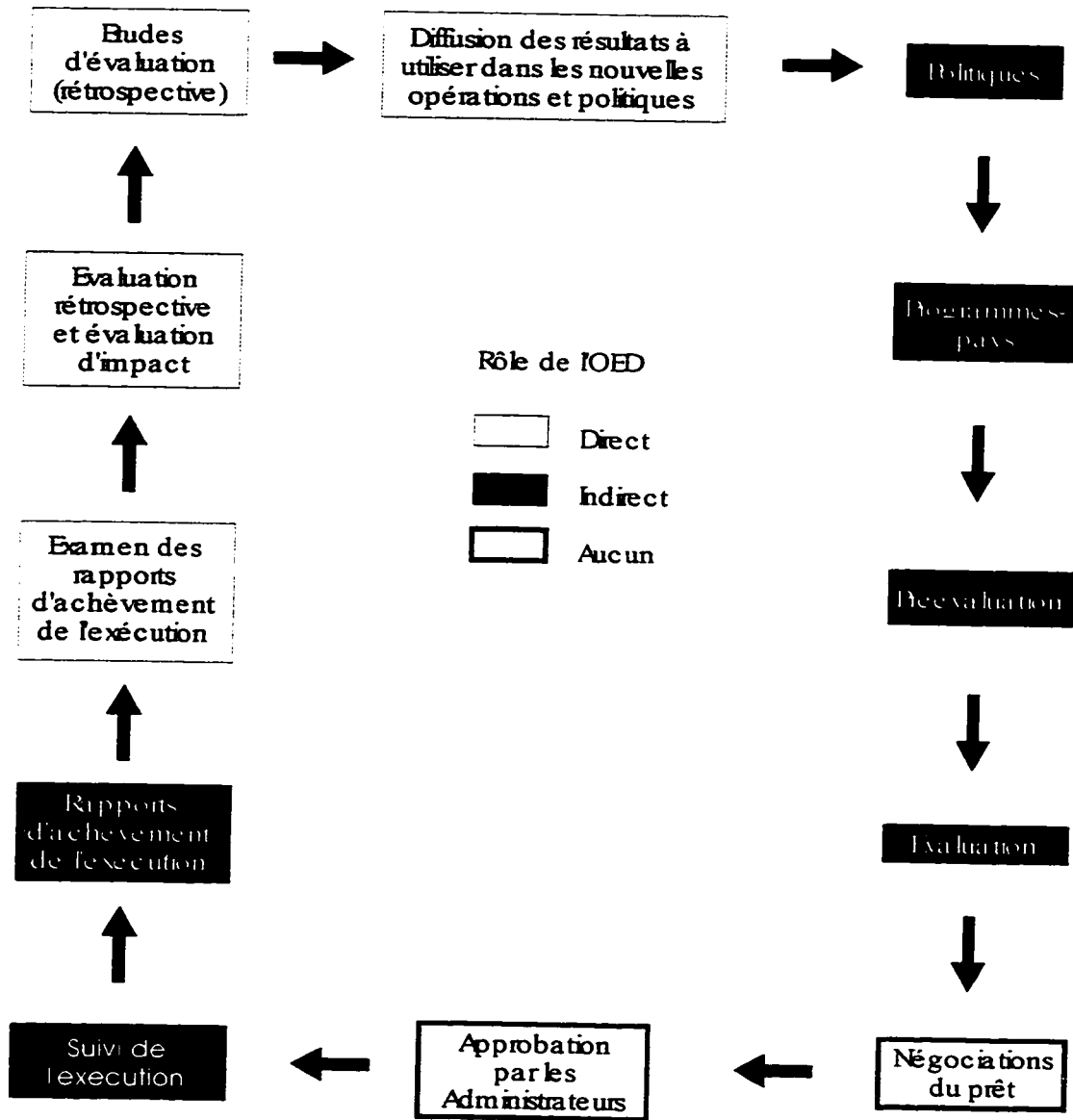
affirmatives afin de permettre aux décideurs d'agir sans risque. La crédibilité, quant à elle, sous-tend le savoir-faire de gestionnaire et d'analyste des cadres et du personnel appelés à être dans leur évaluation objectifs, rigoureux et impartiaux. Enfin la transparence représente l'esprit de vulgarisation et de diffusion de l'information qu'anime la Banque aussi bien en son sein qu'à l'intérieur du pays concerné. Ce dernier point nous rappelle le Rapport intitulé "Stratégie d'Assistance au Maroc", établi par la BM sur le Maroc qui a été soumis le 15 septembre 1995 aux autorités officielles marocaines par James D. Wolfensohn Président de cette institution financière que nous citons d'ailleurs dans notre prochain chapitre⁵².

L'OED demeure responsable devant le Comité mixte du contrôle de gestion qui n'est autre qu'un sous comité restreint composé de huit administrateurs sélectionnés par le Conseil des administrateurs pour une durée de deux ans. C'est à ce sous comité que les évaluations, axées sur les aspects techniques, financiers, économiques, sociaux et environnementaux, sont soumis. Sur le plan interne, pour mener à bien sa mission, le personnel de l'OED agit librement en traitant avec les autres fonctionnaires, et en consultant les dossiers et les archives de la Banque. Sur le plan externe, ce département compte énormément sur les déplacements de ses agents dans le pays emprunteur. Une fois

⁵² Ci-joint en Annexe les documents se référant au Rapport.

sur le site d'investigation, l'agent expert de la Banque entreprend la collecte de données: entretiens, analyse de documents officiels, enquête informelle, observation participante, etc. Ce département agit ainsi pour parvenir, en tant que bureaucratie supranationale, à constituer une banque de données très utile à l'élaboration d'un rapport susceptible de conduire à des résultats concrets.

La reproduction ci-dessous du tableau récapitulatif de l'OED nous permet de jeter un regard rapide sur le cycle opérationnel de l'évaluation rétrospective sur laquelle reposent les décisions de la Banque.



Source: BM, L'OED, Washington, juillet 1994.

4. Bureaucratie supranationale de la BM et du FMI

Très précisément, selon Zaki Laïdi (Ibid.), c'est en février 1970 et à la suite d'un mémorandum rédigé par les experts des deux institutions en question qu'on va assister à une sorte de fusion dans certaines activités bureaucratiques de la BM et du Fonds. Le FMI a reçu pour mandat de «définir le taux de change ainsi que les politiques d'ajustement structurel auxquels nous avons réservé un paragraphe dans ce travail. Quant à la BM⁵³ et comme son nom l'indique, elle octroie des crédits mais, pour ce faire, il lui échoit en toute légitimité de juger selon ses propres critères de la qualité des programmes de développement. Il est important de remarquer que l'actuel Président de la BM, le français Michel Camdessus⁵⁴, a occupé en 1986 le poste de directeur du FMI.

Ce mécanisme extraterritorial a vu sa puissance se concrétiser à cause de la dette. En d'autres termes, les PTM et les PED ont contracté des

⁵³ Lenain (1993: 24) la définit comme une "structure plus classique d'intermédiaire financier chargé d'octroyer des prêts à moyen et long terme en se finançant au moyen d'emprunts levés sur le marché des capitaux. Elle doit s'engager dans l'aide à long terme aux projets d'investissement".

⁵⁴ Au mois de mai 1996 le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité de le reconduire, pour un troisième mandat à la tête du FMI. Camdessus est né le 1^{er} mai 1933 à Bayone (France), lauréat de l'Université de Paris, de l'Institut des Études Politiques et de l'École Nationale d'Administration. Entre 1982 et 1984 il était Directeur du Trésor. De 1984 à 1987 il était Gouverneur de la Banque de France. Il fut également Président du "Club de Paris".

emprunts notamment auprès des pays du «Premier Monde» et/ou de la BM. Deux concepts marquent l'expansion bureaucratique de ces deux institutions, à savoir, la «conditionnalité économique»⁵⁵ et l'assistance technique. Le premier signifie que toute réalisation d'un projet de développement passe par la restructuration du secteur ciblé dans son ensemble. Ceci veut dire que le financement par la BM de projets, par exemple, dans l'éducation doit nécessairement viser la «formation-emploi». Car, dans le cas contraire, la Banque dira avec regret qu'elle n'a pas pour mandat de "faire du social". Le deuxième englobe à la fois des services de conseil, de formation, de mission d'assistance technique assurée par des experts ou fonctionnaires formés à Washington⁵⁶.

5. «Globalisation» ou «mondialisation»

Décidément Claude Julien a raison lorsqu'il écrit que «tout groupement humain se condamne lorsqu'il cesse de croire que les idées mènent le

⁵⁵ Cette notion est empruntée au FMI, consiste à lier le financement d'un ou plusieurs réalisations physiques à la réforme institutionnelle de l'ensemble du secteur économique dont relève le projet (Laïdi, 1989: 15).

Selon Manuel Guitian (1981), cité par Lenain, la conditionnalité est «un moyen d'assurer que l'ajustement externe s'effectue de façon efficace et ordonnée et qu'il bénéficie donc de l'ensemble des pays membres» (Lenain, 1993: 103).

⁵⁶ Le FMI dispose, par exemple, d'un Institut de formation à Washington qui reçoit continuellement des staffs de stagiaires étrangers envoyés par leur pays d'origine afin d'apprendre à la fois les orientations du Fonds et à répondre positivement à son mécanisme de fonctionnement.

monde» (Paquette, 1991: 15). Seulement, dans cette perspective, et en ce qui a trait à notre réflexion, nous dirions que pour véhiculer des idées il faut avoir des moyens et parmi ceux-ci l'on compte le capital. La globalisation⁵⁷ est analysée comme un «phénomène incontournable auquel aucune économie ni aucun marché ne peuvent échapper»⁵⁸. Celle-là où nous sommes engagés aujourd'hui a tendance à défendre ses propres valeurs qui sont l'union, l'identité et la stabilité. Le concept d'union, que Weber dirait «groupement économique» nous rappelle, par exemple, l'Europe des quinze qu'on appelle aujourd'hui l'Union Européenne (UE). Ce regroupement économique habitée par la rationalité a, depuis la fin de la deuxième Guerre Mondiale, compris que la stabilité de l'Europe et l'avenir de la mondialisation des affaires passe obligatoirement par l'union des forces, la solidarité, la coopération, l'entente, l'abolition virtuelle des frontières et le consensus. Par cela même Weber soutiendrait que notamment par l'esprit de sociation⁵⁹ leurs dirigeants arrivent aisément à aplanir toute forme de crise ou de "folie animale" intercommunautaire et en général à créer une véritable conscience

⁵⁷ Le mot «global» ou «globalisation» est apparu, selon Chesnais (1994), pour la première fois au début des années 1980 dans les grandes écoles américaines de gestion des entreprises. Il a été répandu par les ouvrages et articles signés par des spécialistes de renom en stratégie et en marketing. Cependant dans l'univers francophone on parle de mondialisation.

⁵⁸ Déclaration retenue de la conférence donnée par M. Raymond Barre lors du Colloque International «Économie du XXI^e siècle: mondialisation, régionalisation et renouvellement du concept de développement», organisé par l'Université d'Ottawa du 2 au 4 octobre 1996.

⁵⁹ Elle la décrit comme «une relation sociale lorsque, et tant que, la disposition de

collective qu'aucune lutte ne peut froisser. Cependant la «lutte pacifique»⁶⁰ et la «concurrence réglementée» entre les pays membres de l'Union est certes présente. C'est ce type de concurrence qui s'oriente, d'après Weber, en fonction des buts (définis par la culture) et les moyens (accordés par la société) que nous aimerions que la mondialisation prenne en considération. L'identité, quant à elle, représente un genre de conditionnement valorisant une autoidentification de l'homme moderne par rapport à ce qu'on est censé maîtriser. Autrement dit, les maîtres mots, qu'on rencontre ici et là, sont la performance, la compétitivité, et l'adaptation. Et comme l'a bien décrit Claude Paquette (1991), ce phénomène irréversible s'explique aujourd'hui par la formule «on n'a pas le choix» (ibid., 29).

Enfin la stabilité représente le désir tant souhaité par la Communauté Internationale ou par l'«État mondial» d'assurer à ses citoyens du monde la sécurité et la paix. Cependant la stabilité durable, pour beaucoup d'individus, passe par la sécurité économique qui est seule garante de toute paix sociale. La mondialisation, telle que soigneusement élaborée par ses concepteurs du Nord, utilise donc cette corde sensible dans son discours pour faire croire à

l'activité sociale se fonde sur un compromis d'intérêts motivé rationnellement (en valeur ou en finalité) ou sur une coordination d'intérêts motivée de la même manière» (Weber, 1971: 78).

⁶⁰Weber (ibid., 74) souligne que «quand on la mène au sens d'une recherche formellement pacifique d'un pouvoir propre de disposer de chances que d'autres sollicités également».

ceux qui se trouvent de l'autre côté du limes Sud que leur voix de salut passe à la fois par la libéralisation, la démocratisation et les droits de la personne.

Après cette tentative d'explication d'un des paramètres de la globalisation, qui s'étend ici et là à la faveur des zones privilégiées dans le monde (l'UE et les pays limitrophes de la Méditerranée dont le Maroc), essayons d'en donner une définition, de considérer ses rapports avec les multinationales, son processus de développement y compris sa stratégie d'organisation (reflétée dans ses théories et thèses) et son programme d'action planétaire (PAS).

6. Définition de la mondialisation

Le mot mondialisation, c'est-à-dire l'intégration croissante des pays dans le système commercial et financier international, a finalement forgé sa place dans notre imaginaire social, dans la mesure où il est constamment prononcé dans les discours politiques (Legein). Il représente une «superstructure» à laquelle tout le monde tente d'adhérer. Son ordre de bataille n'est pas facile à appliquer par les pays en développement désirant ardemment être présents au rendez-vous historique marquant notre entrée au XXI^e siècle. Cette difficulté découle de son «approche globale» qui sous-estime les différences économiques, psychologiques et politiques présentes dans chaque territoire national. Cette toile

de fond se place au-dessus de toute considération territoriale et constitue un stimulus à un marché mondial englobant tous les États-nations. Dans cette perspective, les boeufs (pays du G7, BM, FMI, etc.) pour pouvoir tirer donc la charrue (au moins les pays en développement) ont accompli des progrès considérables en matière de réforme interne. En d'autres mots, ils se sont donné le temps et les moyens indispensables pour exécuter leur plan d'action. Cependant beaucoup de penseurs notamment ceux issus du «Premier Monde», par exemple Ferry (1995), associent la mondialisation, entre autres, au chômage, à l'exclusion, au crime organisé, au terrorisme, aux conflits, au trafic de drogue, à l'immigration clandestine et à la destruction de l'environnement.

Tant le FMI que la BM prétendent disposer actuellement de moyens, particulièrement de la technologie de l'information (télécommunication, internet et mass média), qui les aident à gérer rapidement et efficacement toute crise financière touchant l'un de leurs États membres. Ceci se traduit par le principe selon lequel la globalisation⁶¹ demeure une expression des «forces du marché». Celle-ci s'exprime en terme de capital qui favorise la dynamique au niveau des entreprises⁶² dans leurs investissements supranationaux. Ces

⁶¹ L'OCDE concède que «dans un monde caractérisé par la multiplication des technologies nouvelles, la globalisation est la concurrence interne qui s'exerce au niveau national et international» (OCDE, 1994: 7).

⁶² En plus de la BM et du FMI, «les véritables leviers de la finance et du commerce internationaux sont, en réalité, les deux cents plus grosses sociétés multinationales» (Clairmont, 1994).

investissements sont «confortés par la globalisation des institutions bancaires et financières dont l'effet est de faciliter les fusions et acquisitions transnationales» (OCDE, 1992: 21).

7. Les multinationales et la mondialisation.

L'École matérialiste historique dans son analyse de l'accumulation du capital considère que le développement du Premier Monde s'est appuyé sur la soumission et l'exploitation tous azimuts des pays de la périphérie. Dans cette perspective, l'on continue à soutenir que dans son déploiement le capital mondialisé agit, transforme et réorganise les sociétés en fonction de sa nature historique, de ses objectifs et des richesses dont il a besoin pour accentuer son emprise sur toute la planète. Ainsi, selon cette École de pensée, tout développement des «forces productives» dans toutes les sociétés demeure conditionné par les rapports de production mondiaux. Autrement dit, selon Palloix (1975), le mode de production capitaliste à l'échelle mondiale n'épargne ni le Nord ni le Sud. Il est question donc d'un processus d'internationalisation du capital bancaire qui se transforme notamment en capital industriel qu'on appelle les multinationales. Ces dernières s'engagent à investir et à transférer leurs unités là où la flexibilité multidimensionnelle existe (division internationale du travail), mais elles comptent sur le transfert, selon Palloix, de la plus-value de la

périphérie vers le centre. Ce transfert se meut facilement grâce, d'après Latouche (1968: 4), à *la* «question des débouchés qui obsède littéralement le XXe siècle (...), et au fond, comme l'a signalé Henri Denis, elle est au centre de l'oeuvre de Keynes».

Certes, les multinationales s'avèrent capables de construire des ponts par-dessus les divisions du monde plus facilement que peut le faire une organisation politique internationale (ONU). En ce sens nous pouvons citer les opérations effectuées quotidiennement par les riches marchés de devises étrangères. L'on parle de 1500 milliards de dollars qui changent impunément de mains chaque jour dans le cadre d'opérations d'exportation, d'importation et d'investissement. Ce mécanisme du marché permet aux détenteurs de capitaux, d'amasser des fortunes notamment grâce à la loi d'airain, de spéculer dans les marchés boursiers et financiers. Le Prix Nobel en économie James Tobin recommande, à qui veut l'entendre, l'instauration d'un impôt sur ces transactions. C'est donc à ceux qui prônent la mondialisation dans un esprit d'équité de régler ce problème complexe qui constitue à nos yeux une source de revenu devant permettre essentiellement aux pays situés hors de la sphère du «Premier Monde» de prospérer.

Il faut noter que ce gigantesque projet de société qu'est la mondialisation laisse penser que la multinationalisation des entreprises ne

s'accompagne pas d'une répartition uniforme sur leur implantation dans le monde. Ceci apparaît clairement dans les propos, par exemple, des «afro-pessimistes» qui croient qu'il n'y a plus rien à faire pour l'Afrique et qu'il faut laisser les Africains vivre leur misère. A ceux-là qui soutiennent ce genres d'idées stéréotypées nous répondrions que la mondialisation, en tant que réalité en soi où tout le monde est embarqué, constitue une marche d'échange et d'intégration de l'ensemble des «citoyens de la planète». Ces derniers, au besoin, sont capables de défier toutes sortes d'obstacles. Pour cette raison, comme l'a bien signalé Messari⁶³, si les gouvernements, par exemple des pays du Maghreb, se sont engagés dans un réajustement de leur économie qui est en instance de perdre son indépendance, la stabilité et le progrès sont tributaires des «corrections à apporter au projet qui prendra en charge la synthèse de l'originalité et de la modernité». Dans notre réponse adressée aux «afro-pessimistes» nous insérons le point de vue fort intéressant de Sehim⁶⁴ lorsqu'il parle des "échanges spontanés". Brièvement ce dernier soutient que le Nord doit se préoccuper davantage des échanges provenant du "bas". Ce faisant, le Sud (citant les pays de la zone sud de la Méditerranée) peut s'engager, selon lui, dans un développement approprié.

⁶³ Larbi Messari Secrétaire Général du Syndicat National de la Presse Marocaine (SNPM) a pris part les 13 et 14 décembre 1996 au Colloque organisé à Madrid sous le thème de «l'éducation, la culture et les échanges: base de la compréhension et de la tolérance».

⁶⁴ Selon une correspondance de l'agence marocaine de presse MAP en date du 17.12.96, Mustapha Sehim a participé les 13 et 14 décembre 96 au Colloque organisé à Madrid, sous le thème de «l'éducation, la culture et les échanges».

Pour cette raison nous jugeons que la mondialisation est le résultat de l'accumulation du capital mondialisé qui a commencé à légitimer son emprise sur l'économie mondiale à partir de la fin de la première Guerre Mondiale. La reconstruction de l'Europe a permis, pour sa part, aux grandes entreprises d'étendre leur savoir-faire (biens et services) au-delà de leur pays d'origine. Plus tard et dans cette même perspective l'on va assister au recours imposé à certains États à la déréglementation et à la privatisation et, par conséquent, à la constitution dans ces pays d'oligopoles⁶⁵ marchant gracieusement sur le tapis rouge que leur ont déroulé la BM et le FMI dans les pays en développement. A ce sujet, sauf en ajoutant, pour notre part, l'effet pervers causé par l'emprunt sur ceux-là, nous retenons le point de vue de Chesnais lorsqu'il souligne que la "globalisation a tendance à intégrer deux composantes fort importantes: les effets du chômage et des disparités sociales (au niveau interne) et de réduire tant soit peu l'écart qui existe entre les pays situés au coeur de l'oligopole mondial et ceux situés à sa périphérie" (Chesnais, 1994: 22). Celui-ci concède également que la mondialisation repose sur "le processus de concentration et de centralisation du capital, sur le changement scientifique et technique et sur la constitution de blocs régionaux" (Chesnais, 1994: 182). C'est dire que le «système monde» dans son essence vise le transfert de son capital, par le biais de ce qu'on appelle

⁶⁵ Il s'agit de groupes américains, japonais et européens.

l'investissement direct à l'étranger (IDE). Il vise également l'installation d'une partie de sa technologie dans certains pays capables de lui offrir ce qui l'arrange le mieux. Parmi ce qu'il souhaite avoir l'on dénote une main-d'oeuvre qualifiée et à bon marché, une fluidité dans la vente de sa marchandise, un code d'investissement avantageux et une infrastructure adéquate à sa machine, en somme , tout ce qui lui donne en général la possibilité de voir son capital augmenté. A en croire les propos de Chesnais selon lesquels «l'oligopole est un lieu de concurrence féroce, mais aussi de collaboration entre groupes» l'on peut garder ainsi un certain optimisme quant à la rigidité de ce système et à la possibilité pour les PVD de mener une politique nationale allant dans le sens de leurs buts. Il faut cependant songer au divorce, car il s'agit au fond d'un mariage d'intérêt. Cette rupture, quoiqu'elle demeure difficilement réalisable, est quand même envisageable en raison de l'ingérence du côté de la BM, du FMI, des multinationales, et des pays du «Premier Monde» dans la souveraineté de ces États.

8. Processus de mondialisation

Tout en étant conscient de l'excellente remarque⁶⁶ de Balandier (1994: 7) en soulignant que la "référence au passé n'y aide guère, il y a trop d'inédit qui décourage le recours à l'analogie. La désignation d'un commencement est impossible, il y a trop de lieux et de moments où l'aventure humaine se trouve autrement engagée. Les formules et les métaphores font cortège, elles se succèdent selon l'opportunité immédiate ou le recours des engouements". Nous allons tenter de présenter dans ce paragraphe une démarche découlant d'une «historicité» qui nous aide à comprendre et à caractériser le processus de mondialisation. Pour ce faire nous mentionnons des penseurs qui ont marqué, par exemple, le pouvoir décisionnel de la BM. Ce pouvoir qui s'inscrit dans la ligne directrice tracée par le «Premier Monde» semble vouloir fixer le reste du monde dans la dépendance totale. Cette situation que déplorent beaucoup de chercheurs, dont l'économiste Égyptien Samir Amin⁶⁷, est le résultat, selon

⁶⁶ Elle rejoint plus ou moins la pensée de Weber concernant l'histoire.

⁶⁷ Lors d'une conférence internationale tenue au mois de novembre 1996 à Genève sur "L'Afrique et les nouvelles technologies de l'information", il s'est montré inquiet quant à l'évolution du monde et a réservé à la planète un avenir chaotique en raison, dit-il, de la «montée en puissance d'utopies, notamment d'une utopie ultralibérale». Ce grand défenseur est pour un rapport plus équitable entre le Nord et le Sud et soutient avec force que «l'utopie libérale n'est fondée que sur des postulats et des propositions et risque par le mythe qu'on a créé autour d'elle de provoquer le démantèlement des États, le tout privé, le remplacement du monopole technique et régulateur de l'État par des monopoles privés, etc...». (*Maghreb Agence Presse (MAP)* du 24.11.96).

Benamour (1993), direct de transformations idéologiques et géo-politiques survenues depuis des dizaines d'années.

9. Théories et thèses d'organisation du pouvoir décisionnel de la BM

A l'appui des théories et thèses du processus de développement de la mondialisation sur lequel s'est attelée la BM depuis sa création il ressort que la théorie libérale de Keynes⁶⁸ représente le fondement de la Banque. En effet, au lendemain de la deuxième Guerre Mondiale le plan du père fondateur des deux soeurs jumelles (BM et FMI), décrit ci-haut, a influencé largement l'orientation de celles-là. Sommairement la théorie libérale se présente ainsi.

Cette théorie part de l'existence d'un système de prix qui s'impose à tous les agents, qu'ils soient producteurs ou consommateurs. Au vu de ce système, les producteurs choisissent un plan de production pour maximiser leurs profits. En agrégeant les plans de production issus de chaque entreprise, on obtient, pour chaque bien, l'offre globale disponible dans l'économie. Systématiquement les consommateurs vont, en fonction de ce même système de prix, chercher à définir un plan de consommation qui maximise leur satisfaction.

⁶⁸En 1936 il a publié son oeuvre sur la théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie.

Là aussi, en agrégeant les différents plans de consommation, on obtient la demande globale dans l'économie. Si l'offre excède la demande, on diminue le prix. Dans l'hypothèse inverse, le prix du bien sera augmenté. Selon Laïdi (ibid., 26) "ce schéma de concurrence (...) n'a rien à voir avec la réalité économique des pays en développement. (...)Le prix de référence est en quelque sorte égale à la différence entre le prix international et les distorsions internes".

Dans les années 1940-50, Pierre Rosenstein Rodan arrive à mettre sur pied un plan découlant des thèses post-kynésiennes et de la BM. Juste après cette époque et surtout à partir de 1957-58, selon Ordenneau (1975) l'on a développé une croissance de la demande sur l'ensemble des marchés. Vu que la détente internationale a marqué cette période, les multinationales, qui avaient le choix entre installer des unités de production à côté des marchés à forte consommation ou exporter, ont opté pour cette dernière. En 1960, Raoul Prebish (Laïdi, Ibid.) a introduit dans les allées de la BM son idéologie cépalienne⁶⁹. Au cours de cette même période l'École de Cambridge ayant à sa tête Nicolas Kaldor n'a pas manqué de voir sa thèse néolibérale prendre de l'importance au sein des instances dirigeantes de la Banque. Il est indispensable de constater que malgré le recul voire la défaite des libéraux après la guerre, les partisans de cette idéologie ont continué à condamner l'interventionnisme étatique sous toutes ses

⁶⁹ CEPAL: Commission Economique de l'Amérique Latine.

formes. D'ailleurs les structuralistes, d'après Laïdi, issus de l'École keynésienne n'ont point voulu cesser de critiquer énergiquement l'eurocentrisme de Keynes auquel croient un tas d'économistes et de politiciens occidentaux. C'est donc dire que jusqu'aux années 60, la BM, dans sa structure bureaucratique a souscrit et incitait les autres pays à agir en fonction des principes de la «planification centralisée».

Dans les années 1970, Hollis Chenery introduit une nouvelle idéologie dans les veines de la BM, à savoir, la «redistribution sociale de la croissance économique». En 1973, McNamara impose sa vision du monde à la Banque en décidant d'octroyer l'«aide libérale américaine» aux pays dits à cette époque du «Tiers Monde» qui privilégie le secteur primaire et les programmes sociaux (urbanisme et éducation). Mais de l'avis également de Laïdi, c'est Bela Balassa qui a influencé la BM à se lancer dans son projet de révolution libérale dans les pays du «Tiers Monde». En effet, avec la prise de pouvoir, dans le début des années 1980 à Londres, de Margaret Thatcher qu'on nommait la dame de fer, le néolibéralisme va prendre des dimensions extraterritoriales. Ayant compris le message, la BM (sans oublier le FMI) a commencé par imposer son principe de conditionnalité, qu'on peut aisément décrypter à travers le Plan d'Ajustement Structurel (PAS) imposé aux pays en développement.

Cette géopolitique a été renforcée par la présence de Ronald Reagan qui vantait dans ses discours les bienfaits du libéralisme et donnait souvent l'exemple des dragons de l'Asie du sud-est (Corée du Nord, Taiwan, Singapour et Hong kong). Ainsi comme on vient de le constater à travers ce bref survol historique la BM le FMI étaient et restent au demeurant des lieux d'inspiration néolibérale⁷⁰. A l'appui de ceci et juste au début de 1980 une action tous azimuts a été engagée par ces deux institutions en direction des pays du Sud avec lesquels elles sont liées par des emprunts faramineux sous le label du PAS.

Il est avéré que Keynes reste l'un des inspirateurs de la mondialisation. Mais étrangement son credo, qui s'inscrit dans la pensée wébérienne et qui est aujourd'hui largement discuté, voulait que l'État-nation soit élevé au rang de «superstructure», et qu'il maintient ce primat. Pour lui, selon F.Clairmont (1996), «l'État-nation ne devait pas être assujetti à des forces économiques qu'il ne pouvait contrôler».

En revanche, il a fallu du temps pour que le Nord comprenne qu'il existe bel et bien des pays en développement inspirés par le système libéral et qui

⁷⁰Pour le néolibéral, selon S.George (1996), la liberté individuelle ne résulte nullement de la démocratie politique ou des droits garantis par l'État: être libre, c'est au contraire, être libre de l'ingérence de l'État. Celui-ci doit se limiter à fixer le cadre permettant le libre jeu du marché. Cf. Susan George, «La fabrication d'une idéologie».

ne cherchent que le soutien financier et politique à la réalisation de leurs aspirations. Parmi ceux-là figure la Monarchie constitutionnelle libérale marocaine.

Nous aimerions citer le choc terrible causé, dans les années 80, ici et là par le Roi Hassan II lorsqu'il a annoncé⁷¹ en connaissance de cause que le Maroc devrait appartenir à la CEE. Cette déclaration a laissé bon nombre de gens perplexes de voir un pays du Sud songer adhérer à une communauté puissamment développée. Ces gens-là avaient malheureusement omis de croire qu'ils sont déjà embarqués par la géopolitique dans la mondialisation et que cette idée du souverain marocain est à la fois un défi et une réalité imposée par la globalisation à son pays. Aujourd'hui ce dernier est lié notamment à l'UE par un accord d'association et il vient dans une perspective extracommunautaire, cette fois-ci maghrébine, de contribuer à la réalisation du grand gazoduc Maghreb-Europe⁷²

⁷¹ «Il y a deux façons pour l'Europe de se désenclaver, déclarait S.M. le Roi Hassan II au cours d'une interview: soit par l'est à travers la Turquie, et j'appellerai cela, disons, le désenclavement "peu prospère", puisqu'il impose de passer par les pays de l'Est qui ne connaissent pas encore de stabilité. Soit par l'ouest et c'est la voie la plus saine, la plus sûre (...). Pourquoi? Car du nord au sud, du Danemark à l'Espagne, tout le monde là est dans le marché commun. (...). C'est pour cela que je dis aux Européens: "Vous aurez besoin un jour d'une base arrière. Venez défricher une terre encore vierge et prometteuse, et nous en partageons les récoltes (...)».

⁷² Il est réalisé sur un itinéraire de 1400 Km. Le GME permettra d'approvisionner dans une première phase la péninsule ibérique de 10 milliards de m³ par an. Il sera intégré dans une deuxième phase dans le schéma des connexions des 3 principaux centres producteurs du gaz naturel extra-communautaires (Algérie, mer du nord-Norvège et Russie. (*Maghreb Agence Presse (MAP)* du 9.12.96).

(GME) auquel participe l'Algérie (pays fournisseur de gaz), l'Espagne et le Portugal.

Cette illustration nous montre que l'UE est consciente du fait que la mondialisation est un processus d'abord régional et ensuite mondial. Et sa politique économique euro-méditerranéenne s'inscrit dans ce cadre. Cette politique régionale ne tend pas à se démarquer de la trajectoire tracée et, bien sûr, contrôlée par les politiques économiques globales de la BM, du FMI et de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)⁷³. D'ailleurs il existe bel et bien entre ces trois institutions des accords qui les font disposer d'une base institutionnelle formelle leur donnant la possibilité de contrôler ces politiques, leur accordant un échange d'observateurs et un accès mutuel à leurs banques de données ainsi qu'aux autres sources de documentations et enfin leur permettant de contrôler l'évolution de l'application du PAS.

⁷³Elle émane du GATT (Accord Général sur les Tarifs douanier et du Commerce) et ce, à la suite des longs cycles de négociations ayant débouché sur la rencontre de l'Uruguay et enfin sur celle de Marrakech de 1994 où les 127 pays membres ont signé la création de l'OMC. Celle-ci, dans le cadre de la mondialisation, a pour mandat également de définir un «accord multilatéral des investissements» (AMI) devant avoir le consentement à la fois des pays développés et ceux en développement.

10. Le Plan d'Ajustement Structurel (PAS)

Comme nous l'avons déjà souligné, en février 1970, selon Laïdi, la BM et le FMI sont parvenus à se définir les tâches qui leur font éviter toute interférence ou dédoublement inutiles. La raison est de taille parce que les «opérations d'Ajustement représentent 20% environ du programme de prêt»⁷⁴, C'est donc au FMI que revient la charge de «préciser les taux de change» ainsi que les «politiques d'ajustement structurel» en cas de déséquilibre provisoire de la balance des paiements. Et c'est à la BM qu'incombe la charge de «juger de la qualité des programmes de développement». Par rapport au choc pétrolier de 1973 et à celui de 1978-79, le FMI et la BM ont affirmé leur joug sur les «pays emprunteurs» engagés dans des politiques macro-économiques fort coûteuses. Autrement dit, le joug reposait sur trois plantés de terre, à savoir: la hausse du taux d'intérêt, la baisse des recettes d'exportation et l'effondrement des financements extérieurs. Cette situation s'est largement concrétisée à partir de 1980 du fait que des crises sociales se sont répandues dans plusieurs pays latino-américains, asiatiques, africains et de l'Europe de l'Est.

L'approche la plus dominante depuis cette époque, et à laquelle tous les pays du «Premier Monde» ont souscrit derrière la bureaucratie

⁷⁴BM, Evaluation de l'efficacité de l'action pour le développement, Washington, 1994, p.i.

supranationale de la BM et le FMI, est la conditionnalité, la privatisation, la démocratie, et la libéralisation. Il faut noter que ces derniers paramètres, que nous allons résumer dans le cas de l'Afrique, seront largement cités dans notre prochain chapitre réservé au cas du Maroc.

Cette politique restrictive a créé un courant contestataire dans les pays en développement qui voyaient en elle une pure ingérence dans sa politique intérieure et un moyen de déstabilisation. En effet, ce plan n'était pas adapté, par exemple, à l'Afrique en ce qu'il exigeait des pouvoirs politiques et de leur bureaucratie des sacrifices énormes. D'aucun n'oublie que ces directives draconiennes se sont conjuguées à des conflits sociaux ayant causé plusieurs milliers de victimes de par le monde et la chute d'un bon nombre de régimes politiques (Argentine, Chili, Brésil, Bénin, Nigeria, Niger, Gambie etc.).

Il est indispensable de remarquer que la France (ex-puissance coloniale), au nom de sa puissance, de ses intérêts et de sa bureaucratie supranationale a, à son tour, décidé de chauffer l'Afrique avec le même bois utilisé par la BM et le FMI en ayant recours à la conditionnalité. Décidément Schmitt a raison lorsqu'il souligne que "de grandes décisions politiques et économiques dont dépend aujourd'hui le destin des hommes ne sont plus le résultat (si elles l'ont jamais été) d'un équilibrage des opinions dans la parole publique opposée à une parole publique" (Ibid., 1988: 63). L'on retient, à ce sujet,

le discours historique prononcé par l'ex-président français François Mitterand, le 19 juin 1990, lors du Sommet franco-africain de la Baule (France). Celui-là dont les propos se fixent dans le cadre de la mondialisation a déclaré que «l'aide française sera tiède envers les régimes autoritaires et plus enthousiaste envers ceux qui franchiront les pas vers la démocratie»⁷⁵. Cette démocratie libérale, que Schmitt qualifie de «ploutocratie démagogique», a pris le dessus sur tous les autres concepts en raison de la légitimité d'intervention extraterritoriale qu'il accorde à son utilisateur.

En abordant ce message franco-africain, l'on constate que le processus de mondialisation de l'économie n'est pas rentré dans notre imaginaire social d'une façon «normative». Aujourd'hui tout individu averse d'équité et de quiétude sociale s'accorde à reconnaître que la globalisation à laquelle s'ajuste tout le monde n'a pas que des retombées positives du fait que nous constatons aussi bien au Nord qu'au Sud l'existence de déséquilibres sociaux. Ceci est provoqué, du côté des pays développés, par la concurrence déloyale qui a causé l'asphyxie de certains secteurs traditionnels, par l'agonie dans laquelle se trouve l'État-providence qui cherche inlassablement une autre forme d'«allocation universelle». Cette crise s'est concrétisée dès lors que, selon Ferry (1995: 20), les pays du Nord "ont décidé en

⁷⁵*Jeune Afrique*, Sommet de la Baule: L'avertissement, No: 1539, du 27 au 3.7.90, p.15).

concertation d'imposer au Sud une politique économe restrictive, afin de retrouver les équilibres (budgets nationaux, balances extérieures, stabilité des coûts, «vérité» des prix). Cette discipline fut imposée, ajoute-t-il, sur la base doctrinale du monétarisme⁷⁶.

Du côté du Sud les effets pervers de l'«universalisation» sont, pour les uns, graves et, pour les autres, extrêmement insurmontables. Comme un malheur ne vient jamais seul, la politique économique restrictive à laquelle est astreint le flanc Sud est due essentiellement à son surendettement. Il faut ajouter à ce malaise économique des facteurs multiples comme l'instabilité politique de certains régimes, l'échec de stratégies de développement, la chute des prix des matières premières dont la clef est entre les mains de l'Occident, le protectionnisme dévoilé de ce dernier, et les aléas climatiques.

A l'appui de ce que nous venons de voir, le PAS s'inscrit dans un mécanisme mûrement élaboré par le Premier Monde et ses supports financiers et bancaires. Cette élaboration a été menée à la suite d'une série de mesures de collecte d'informations facilitées par le travail de fournis, décrit ci-haut, entrepris grâce à la bureaucratie supranationale de la BM et du FMI. Ces derniers

⁷⁶Jean-Marc Ferry le définit comme la doctrine dominante au FMI, à la BM, au G7, à l'OMC, et dans les instances européennes comme la Banque Centrale (Ferry, 1995: 20).

ont donc défini ce plan comme la conséquence des juteuses données qu'elles se sont constitué sur chaque pays du monde, sur son emprunt, sur sa monnaie, sa structure économique, sa politique, sa balance de paiements, ses richesses naturelles, etc.). Étrangement, comme l'a bien souligné un consultant de la BM «un État nourrira toujours moins de crainte à l'égard d'une institution internationale que d'un État qui tenterait d'agir pareillement» (*Laïdi, op.cit., 160*).

Par cette collecte la BM et le FMI ont légitimé leur entrée par la grande porte que leur ont ouverte les pays emprunteurs. Elles se sont érigées en redresseurs de tout équilibre des paiements viable à long terme par un recours à l'expansion de la production nationale. Les catégories que comporte le PAS, selon P. Lenain (1993: 53) sont les suivantes:

- a) la dévaluation du taux de change souvent préconisée, dès le début du programme, afin d'accroître les exportations et de réduire les importations, par substitution des productions nationales aux produits étrangers.
- b) la libéralisation des prix intérieurs qui peut aussi provoquer une réponse très positive de la production intérieure en offrant de meilleures perspectives de rendement pour les productions nationales (agricoles).
- c) la mobilisation de l'épargne nationale par une politique de taux d'intérêt adapté.
- d) la réforme de la fiscalité (élimination des barèmes très progressifs pour l'impôt sur le revenu ainsi qu'une refonte des taxes sur le commerce extérieur).
- e) la rationalisation des dépenses publiques (militaire et autres).

- f)* la libéralisation du commerce extérieur, c'est-à-dire une ouverture de l'économie nationale à la concurrence mondiale accompagnée d'une dévaluation substantielle du taux de change qui protège les producteurs nationaux.
- g)* la régulation du marché du travail par un assouplissement et par une modification du salaire minimal.
- h)* la réduction de l'intervention publique.
- i)* la réforme des marchés financiers par la libéralisation totale du terme d'intérêt, abolition de l'encadrement du crédit que l'État accorde notamment aux entreprises.

En effet, les concepteurs de ce plan d'une part, et la mondialisation d'autre part, imposent à l'État d'accorder la priorité à ce secteur vital pour toute économie voulant s'ouvrir sur le monde extérieur qui exige des qualités en matière de service (autoroutes, énergie, ports, aéroports, hôpitaux, etc.).

En d'autres mots, ce plan nécessite pour son application par les pays en développement une refonte de fond en comble de leurs structures. Pour ce faire deux atouts demeurent à cet égard indispensables, à savoir, l'élément humain et l'élément matériel. Pour ce qui est du premier, toute réalisation de cette dimension exige le recours, selon le travail à réaliser, à des acteurs sociaux capables d'assumer pleinement leur devoir afin d'accroître la productivité. A ce sujet la BM signale dans le cas du Maroc qu' "une plus grande efficacité de la formation de capital humain pourrait être atteinte si le Gouvernement orienterait

ses dépenses et si la prestation de formation et d'enseignement comportait un meilleur dosage des contributions relatives des secteurs public et privé"⁷⁷. En d'autres termes, comme l'a bien décrit Weber dans son ouvrage intitulé : "Le savant et le politique", il faut être en mesure de s'investir dans son domaine de spécialisation et ne pas tenter de créer un amalgame lors de l'exercice de son métier. Pourquoi avons-nous mis de l'avant le facteur humain et non matériel? C'est parce que les exemples d'échecs de projets de développement de pays qui ont inversé ce choix abondent. Toutefois, dans les plans de développement, conçus par exemple par des pays arabes producteurs de pétrole où l'on a tout mis sur le capital financier amassé, de l'«or noir» au détriment de la formation : ils ont débouché sur un échec total générant des crises sociales donnant ainsi libre cours à la montée de la violence et de l'intégrisme religieux.

Ainsi, pour les pays en développement, les besoins en infrastructures demeurent importants. Ce secteur est indéniablement le seul capable d'inciter, de l'avis entre autres de la BM et du FMI, les investisseurs étrangers à s'intéresser au pays. Pour cette raison, la mondialisation a ouvert ce canal aux bailleurs de fonds étrangers désirant faire fructifier leurs capitaux dans les PED. Le Maroc, par exemple, estime ses besoins d'investissement en infrastructures à plus de 100 milliards de dollars d'ici à l'an 2000. Ce besoin,

⁷⁷ BM, Une croissance plus forte, des opportunités d'emploi. Des choix à faire pour le Maroc, Wasington, octobre 1996, p.3.

ajouté à d'autres, ne peut être réalisé avec la vitesse qu'impose la mondialisation. C'est à juste titre que le développement du Sud (PED et de ceux dits PMA) passe nécessairement par une coopération technique avec le Nord si l'on veut réellement une intégration de tous les pays dans l'économie mondiale telle que souhaitée par le «Premier Monde».

En réalité l'histoire ou, pour rester fidèle à la pensée wébérienne dirions-nous, l'histoire de l'Occident n'a pas contredit Weber, puisque l'économie tend aujourd'hui vers la «globalisation» qui se propage en s'appuyant entre autres sur une bureaucratie, mais de type supranational. Sa réalisation reste l'apanage non seulement, comme disait Keynes, des deux soeurs de Bretton Woods, mais aussi des multinationales et des Instituts de recherche⁷⁸. Il est évident que Weber, comme l'a bien noté Bourdieu (1987 : 49) «a vu ce que Marx ne voyait pas, mais aussi que Weber pouvait voir ce que Marx ne voyait pas parce que Marx avait vu ce qu'il avait vu».

A vrai dire, Weber a bien vu dans la mesure où il a dénié la suprématie de l'économie sur le politique et a cru, d'ailleurs tout comme Keynes,

⁷⁸L'on cite par exemple la «Société du Mont-Pèlerin», est créée en 1947, regroupe toujours de grands penseurs néolibéraux et fait état de six prix Nobel d'économie issus de ses rangs. Depuis de nombreuses années elle finance, au prix de millions de dollars, la production et la diffusion de l'idéologie libérale à travers le monde. (Cf. Susan George, *Le Monde diplomatique*, «La fabrication d'une idéologie», *Manière de voir* 32, *Scénario de la mondialisation*, 1996, pp.34.

que le progrès d'un pays doit se forger selon sa réalité socioculturelle et économique-politique. Il s'agit au fond d'un tout que seul le pouvoir politique est capable de guider. Or, la langue de bois qu'utilise la BM, le FMI et autres soutient le primat de la mondialisation comme une réalité.

Pour notre part, ce projet de développement nous semble difficilement réalisable pour les pays du Sud compte tenu des moyens financiers et de l'effort de sacrifice qu'il impose à ceux-là. C'est pour cette raison que la mondialisation, que prône «le Premier Monde», en tant que processus de développement doit prendre en considération la spécificité de chaque État-nation. Si tel est notre sort elle doit, d'une part, agir en conformité avec sa culture, sa politique, et son économie. D'autre part, elle doit soutenir par tous les moyens politiques, financiers et technologiques, les regroupements régionaux qui se forment ici et là. Et enfin elle lui échète de prêter main forte à tous les PED, dont le Maroc, qui présentent des signes encourageants dans leur effort de démocratisation et de redressement de leur situation économique. Ceci ne veut pas dire que le soutien à ces pays doit s'effectuer au détriment d'autres citoyens du monde tels que ceux installés seulement de l'autre côté du même navire.

CHAPITRE III

Étude de cas : le Maroc

Nous avons pu constater, à travers notre deuxième chapitre, que sous l'influence de la rationalité moderne occidentale, la BM et le FMI parviennent, grâce au «capital mondialisé» et au savoir technique de gestionnaires internationaux, à légitimer leur vision politico-économique néolibérale du monde. Cette vision «moniste» de développement étendue à l'échelle mondiale sous le concept de «mondialisation», a pris pour cible privilégiée plusieurs pays notamment du «Quart Monde», du «Tiers Monde»⁷⁹ et «en développement». Force est de souligner que les "experts" ou l'intelligentsia de la BM et du FMI, qui sillonnent le monde de long en large et qui vont jusqu'à «siéger dans des conseils de gouvernements», font valoir aux gouvernements de ces pays que leurs diagnostics économiques sont des plus fiables et des plus valides. Peut-on parler dans ce cas de la globalisation comme d'un processus de développement économique planétaire mis en place par l'un des pères fondateurs de l'économie libérale, Keynes et les néolibéraux américains qui, quant à eux, soutenaient

⁷⁹Ce mot revient à Alfred Sauvy qui l'a introduit pour la première fois en 1952 pour désigner les pays pauvres. (Rousselet Micheline, *Les tiers mondes*, Le Monde, Bruxelles, Marabout, 1994, p.21).

l'expansion du commerce et des finances au-delà du continent américain ou plutôt d'une expansion sans limites du capital mondialisé. Ce capital dénie-t-il au fond les principes sacro-saints des valeurs que prétend défendre ardemment le «Premier Monde», à savoir la justice, les droits de la personne et le respect de l'environnement?

Pour répondre à cette question nous allons dans ce chapitre tenter de traiter, sous certains aspects, du cas du Maroc. Cette étude de cas montre que ce «pays émergent», embarqué dans son bateau "Ibn Battouta" parvient jusqu'ici à bien naviguer dans les eaux internationales (mondialisation) et même à faire des attrapes (investisseurs étrangers). En effet, ce Royaume n'a jamais caché son option néolibérale et sa dépendance à l'égard de l'économie mondiale. Mais cette dépendance ne signifie aucunement un renoncement à sa culture arabo-musulmane ni à sa philosophie politique tant nationale qu'internationale. En d'autres mots, l'économie de ce pays qui, à l'instar de celle de tout PED vit aux dépens du marché international, essaie de s'ajuster à l' «économie monde». Il est avéré que le Plan d'Ajustement Structurel (PAS) que lui ont recommandé depuis 1983 la Banque et en Fonds en question, aussi complexe soit-il dans son analyse et dans son application, est édifiant dans la mesure où la BM et le FMI lui témoignent aujourd'hui confiance.

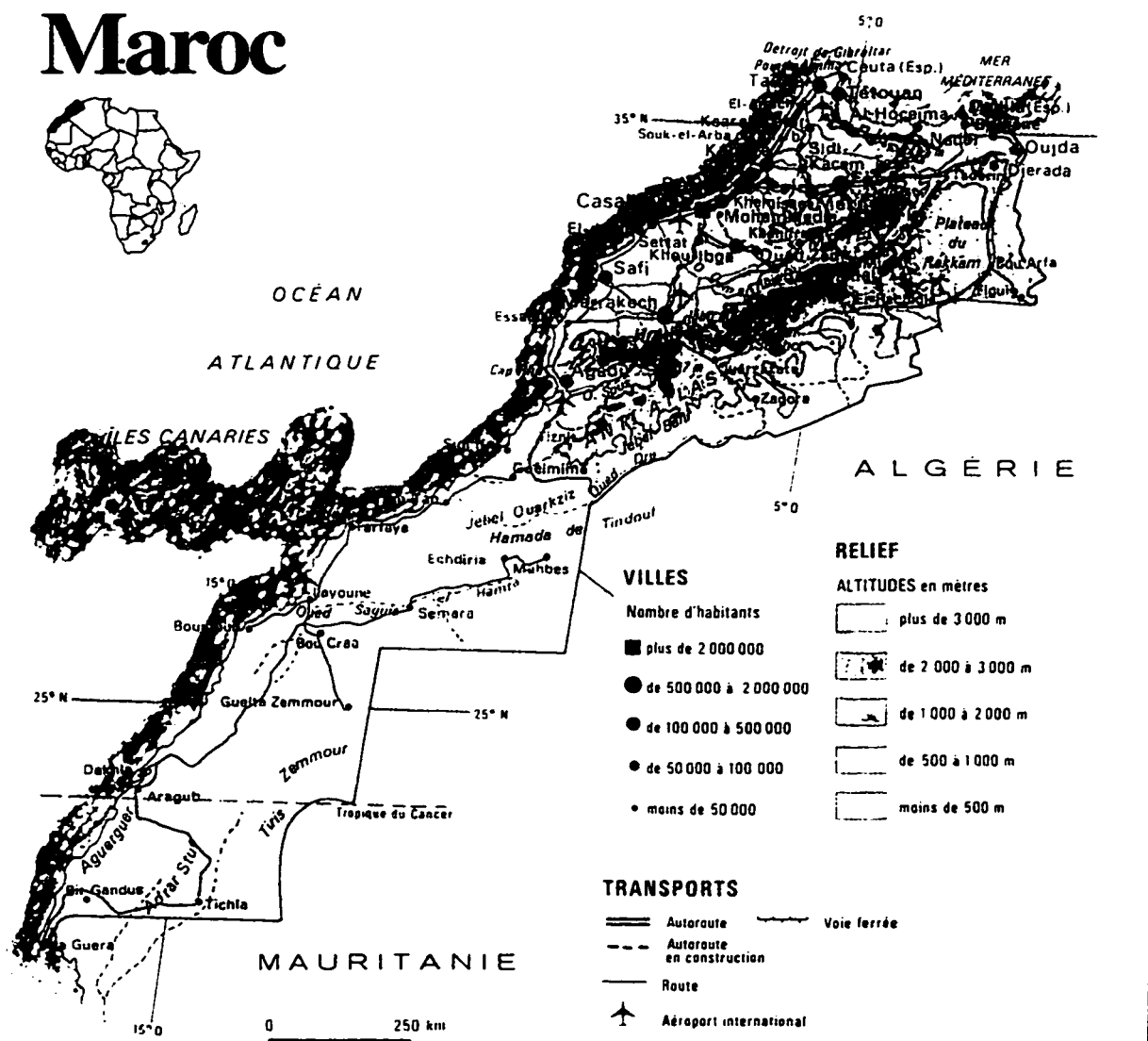
Cette entreprise dont la réalisation de certaines catégories s'étirent sur des années ne peut se produire sans critiques et sans heurts. Car il s'agit d'une réforme profonde. Celle-ci, selon la BM, devrait viser le système régulateur et une bonne gestion du secteur public. Ceci sans oublier les recommandations de la Banque concernant la privatisation qui "doit être poursuivie plus activement (les entreprises publiques représentent toujours près de 20% du PIB), en accélérant le processus pour les 112 entreprises marocaines qui se trouvent déjà sur la liste des privatisations et, ensuite, en accélérant le désengagement des entreprises restantes du secteur industriel et commercial" (BM, octobre 96: xiii). En effet, les officiels marocains estiment qu'ils n'ont pas le choix et que le Maroc est "signataire de la Charte de l'O.M.C et d'un accord d'association avec l'Union européenne, il est condamné à ouvrir son marché"⁸⁰

1. Vue d'ensemble sur le Maroc

Sans nous y attarder nous pouvons dire que le Maroc, selon les termes de sa constitution, est un État musulman souverain. Sa langue officielle est l'arabe et il constitue une partie du grand Maghreb Arabe. État africain, ce Royaume s'assigne en outre comme l'un de ses objectifs, la réalisation de l'unité

⁸⁰ Journal *La Vie Économique*, «Le Maroc se cherche un modèle de libéralisation», Casablanca, No: 3900, p.21.

Maroc



	1994	1995	Variations %
Indicateurs socio-économiques			
Population (milliers)	26 073	26 386	1,2
Taux d'activité	47,9	56	16,9
Taux de chômage	15,9	16	0,6
Population scolarisée (milliers)	4 531	4 797	5,9
Personnel médical et paramédical	35 779	36 579	2,2
Indice du coût de la vie	135,1	143,4	6,1
Indicateurs financiers			
Taux de change (dirhams pour 1 dollar)	8,99	8,5	-5,5
Avoirs extérieurs (millions de dirhams)	41 497	34 136	-17,7
Bourse de Casablanca (chiffre d'affaires en m.d.)	8 647	23 200	168,3
Budget de l'Etat (dépenses en millions de dirhams)	83 629	91 537	9,5
Investissements bruts (millions de dirhams)	56 719	57 503	1,4
Produit intérieur brut (millions de dirhams)	279 296	276 878	-0,9
PIB par habitant (en dirhams)	10 712	10 493	-2,0
PIB par habitant (en dollars)	1 191,6	1 234,5	3,6

Source : BMCE.

africaine. Conscient de la nécessité d'inscrire son action dans le cadre des organismes internationaux, dont il est un membre actif et dynamique, le Maroc souscrit aux principes, droits et obligations découlant des chartes desdits organismes et réaffirme son attachement aux droits de l'Homme tels qu'ils sont universellement reconnus. De même, il réaffirme sa détermination d'oeuvrer pour le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde.

C'est un royaume qui a vu le jour en 788 à Oualili (Volubilis), où Idriss Ier était proclamé Roi par la population. Ainsi depuis le XIIe siècle, la monarchie marocaine a marqué l'histoire «souvent glorieuse, parfois mouvementée» avec des moments de prospérité et d'autres de crises de régression. Pour illustrer la profondeur historique de ce pays l'historien français Lugan (1992: 9) souligne: "Quand en 987 Hugues Capet est élu roi de France, la monarchie marocaine a 199 ans d'existence".

L'entrée de ce pays dans le début du XXe siècle n'était pas heureuse, en ce qu'il s'est vu amputé par le protectorat français et le colonisateur espagnol d'une grande partie de son territoire national⁸¹. Situé à la pointe Nord-

⁸¹ «Le Maroc était le plus vieil État de la région du Maghreb, le mieux structuré, le plus vaste, s'étendant du détroit de Gibraltar au fleuve Sénégal. Dès le début du XXe siècle (...) l'Espagne s'octroyant le Rif au nord, la région de Tarfaya au sud-ouest, le Rio de Oro et la Séguia al Hamra au sud, laissant à la France le centre et les provinces mauritaniennes » (Ben El Hassan Alaoui, 1994: 102).

ouest du continent africain, le Maroc d'aujourd'hui est d'une population de quelque 26 millions d'habitants⁸² et est limité géographiquement: au nord par la Méditerranée; à l'ouest par l'Atlantique (2500 Km de façade); à l'est par l'Algérie, et au sud par la Mauritanie. Il s'étend sur 710.850 Km² et dispose de plus de 3.400 Km de côtes unissant ses façades atlantique et méditerranéenne. À cause également de son emplacement sur la zone subtropicale, le climat du Maroc est marqué par une saison fraîche et humide, des pluies allant d'octobre à avril (température entre 9° et 27° C.).

Quant à l'organisation de l'État marocain, l'institutionnalisation du mode d'investiture du souverain se fonde sur le consensus du concept de la "*Oumma*" (peuple). Il est important de souligner que la démocratie englobant les libertés de parole, de presse et de réunion ne s'exprime pas dans le seul régime républicain. La monarchie constitutionnelle est bel et bien une forme de démocratie. Pour étayer nos propos nous argumentons que les douze siècles d'existence du Maroc et de son organisation de l'État ne peuvent être réduits à une question de hasard. Pour cette raison, la mondialisation, à laquelle adhère pleinement le Maroc, l'a entraîné vers une réforme profonde de ses institutions et vers une révision de sa Constitution. Sous cet aspect, il importe de souligner que la monarchie est conçue comme le pivot autour duquel gravite l'organisation des

⁸² Tel est le résultat officiel annoncé par le ministère Marocain de la Population suite au Recensement Général effectué en 1994.

pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Sa révision est passée par cinq étapes: 1962, 1970, 1972 et 1996 dont le but est toujours de préserver les acquis du Maroc et de l'adapter à son temps.

En tant que monarchie constitutionnelle libérale, le Maroc a toujours œuvré pour raffermir ses rapports avec ses voisins immédiats et surtout avec ceux qui sont au-delà de la rive méditerranéenne (l'UE). Dans cette perspective, le Maroc a bien voulu adhérer à la mondialisation au côté de cette Union avant de s'ouvrir définitivement à la globalisation, et ce, en raison, selon Habib El-Malki⁸³, de son passage du stade de l'affirmation de soi contre l'autre à celui de l'affirmation de soi avec l'autre. Partant de ce principe le Maroc, inspiré depuis 1956 date de son indépendance par l'ardent désir de se définir un plan de développement fiable et valide, a jugé utile de s'intégrer à la CEE. À ce sujet en 1984 ce Royaume a présenté sa candidature comme membre à part entière de ce marché commun. Cette demande reposait sur des aspects: géopolitique, politique et économique⁸⁴.

⁸³ Professeur à la Faculté de Droit et des sciences Économiques et Sociales de Rabat.

⁸⁴ «Géographiquement, Notre pays est très près de l'Europe. (...). Le Maroc dispose d'institutions politiques qui, non seulement le rapprochent de l'Europe Occidentale qui a choisi un système de gouvernement démocratique parlementaire et libéral, mais encore lui permettent de s'y intégrer. (...). Nous formulons le voeu que Notre demande sera examinée avec compréhension et une vision profonde et lointaine qui dépassera les données limitées du présent pour déboucher sur les horizons d'un futur plus généreux, comme Nous souhaitons que les responsables de la Communauté reconnaissent le bien-fondé et la légitimité des considérations

A l'instar des autres PED, le Maroc indépendant⁸⁵ s'est donc défini dès les années 60 une politique de décollage économique en instaurant une politique tous azimuts dite d'arabisation et de marocanisation. Schématiquement, celle-là consiste à substituer dans les différents secteurs publics et privés les cadres et entrepreneurs étrangers par des nationaux.

Aussi, dans le cadre d'une politique de développement macro-économique (dont 20% dépendait du capital mondialisé) donnant la priorité à l'hydraulique, le Maroc, en 1966, décide-t-il d'exécuter le programme des barrages en ouvrant cette année six chantiers. Cette initiative visait trois objectifs: développer le secteur agricole, éviter aux villes l'exode rural, et résorber le problème du chômage. L'objectif poursuivi est donc de réduire le clivage entre les deux Maroc, l'un, rural et l'autre, urbain. Il faut noter que, selon la BM, en 1991 près de 8% de la population se trouve encore à la limite du seuil de pauvreté. En

et des mobiles que Nous avons détaillés et l'intérêt immédiat et futur de l'adhésion du Maroc à la Communauté» (SM Hassan II, Discours du Trône, mars 1985).

SM le Roi déclarait au cours d'une interview le 5.11.1987 que «L'économie du Maroc doit avoir une orientation horizontale plutôt que verticale au cours des décennies à venir. En d'autres termes, Je préfère généraliser au Maroc les petites et moyennes unités industrielles (...)» Ministère de l'Information (1989), Le Maroc des potentialités, Rabat, p. 176).

⁸⁵ Selon Benamour (1993) les «vingt cinq premières années ayant suivi l'indépendance (1956), la démarche a été essentiellement politicienne: le débat consacrait la prédominance des luttes politiques sur la construction économique et la promotion du développement du pays».

effet, ce pays, d'après Lugan, s'est doté «en 1991 de 70 grands barrages déjà exploités, ayant une capacité totale de 10 milliards de m³ et permettant l'irrigation de 700000 hectares» (ibid., 321). Dans ce même ordre d'idées, à partir des années 70 le gouvernement de l'époque a procédé notamment à des recrutements massifs dans le secteur public. Mais le recours à ce secteur a été aussitôt abandonné dès les années 80 période durant laquelle la BM et le FMI ont sonné le glas de la dette. Ce signal d'alarme est venu confirmer aux dirigeants du Maroc que la hausse éphémère des prix du phosphate (un tiers des recettes d'exportation du pays) telle que celle de 1974-1976 ne peut, en aucun cas, ni redresser la situation économique ni contribuer au remboursement de la dette extérieure estimée à environ 21 milliards de dollars. En effet, cette montée conjoncturelle a incité le gouvernement et les entreprises publiques de l'époque à se lancer dans des investissements coûteux ainsi que dans une expansion des dépenses sociales et celles destinées à l'aménagement d'infrastructure. Il faut noter aussi qu'au cours de cette même période et plus exactement le 16 octobre 1975 le Maroc a rétabli sa souveraineté territoriale sur le Sahara occidental qui était sous la colonisation espagnole. Mais cette récupération n'a pas été de tout repos pour ce pays puisque la guerre⁸⁶ des confins du Sahara marocain a également entraîné une augmentation marquée des dépenses militaires. En d'autres termes, le Rapport établi par la BM sur le Maroc résume cette situation

⁸⁶«En 1976 la présence de l'Armée populaire algérienne est prouvée au Sahara marocain» (Ben El Hassan Alaoui, 1994: 101)

ainsi : "la rigidité à la baisse de la plupart de ces dépenses, la faiblesse des taux d'intérêt réels extérieurs, l'abondance des crédits étrangers, et l'attente constante d'une reprise des prix des phosphates se sont traduites par une importante accumulation de dettes extérieures du Maroc" (BM, 1986: 1)

S'agissant du secteur privé, qui offre malheureusement la possibilité d'emploi dans la plus part des cas au seul cercle familial nucléaire ou élargie, il commence de plus en plus à se départir de ce genre de gestion et à s'adapter à l'organisation extrafamiliale en faisant appel au savoir-faire de nationaux diplômés de grandes écoles marocaines et étrangères. Il reste cependant beaucoup à faire dans ce domaine qui ne s'est pas développé au même rythme que l'accroissement de la population en majorité composée de jeunes. Il faut noter que le Maroc demeure conscient que pour relever les défis de la concurrence internationale il doit agir vite et efficacement dans la formation de ses ressources humaines (le taux de chômage est évalué en 1995 à 16% affectant surtout les jeunes diplômés 33% environ). Autrement dit, les entreprises marocaines ne peuvent relever les défis de cette concurrence menée dans le cadre de la mondialisation de l'économie et de la libéralisation du commerce sans l'établissement d'un ajustement entre la formation et l'emploi. En effet, au milieu des années 80 des milliers de travailleurs non qualifiés se sont répandus dans les grandes villes où s'est développé un secteur manufacturier prospère et tourné vers le marché européen du vêtement. Dans cette perspective la BIRD a accordé en

septembre 1996 un prêt de 23 millions de dollars au Maroc pour la réalisation de ce projet⁸⁷.

L'industrie en général, quant à elle, constitue pour le Maroc un vecteur utile à son développement. Dans les domaines de l'agro-alimentaire (qui couvre 80% des besoins locaux) et du textile, selon Lugan (ibid.), en 1990 pas moins de «410.000 personnes travaillaient dans ces deux secteurs de la transformation».

Pour ce qui est du domaine minier, l'atout majeur du Maroc dans ce secteur réside dans ses réserves de phosphate. Il est le premier producteur mondial et depuis les années 60, il a développé une véritable industrie chimique orientée vers la commercialisation des produits finis ou semi-finis extraites du phosphate. En d'autres termes, ce secteur constitue, à côté de celui du tourisme et celui de l'immigration, une entrée de devises importante pour l'économie du pays.

Il est à remarquer que l'immigration revêt un caractère exceptionnel pour ce Royaume et ce pour trois raisons qui se résument ainsi. D'une part, plus d'un million de Marocains sont établis en Europe dont 60% en France. D'autre part, cette communauté assure un transfert permanent de devises

⁸⁷ Selon le rapport de James D. Wolfensohn Président de la BM adressé au Roi du Maroc le 15.9.95.

évalué à 1,6 milliards de dirhams. Et enfin, pour son intégration dans les pays d'accueil où les immigrés Marocains sont à la troisième génération.

Reste le tourisme sur lequel compte ce pays pour s'assurer une entrée de devises fortes et un maintien des possibilités d'embauche puisque, Lugan (op.cit.) affirme-t-il, «260 000 emplois en dépendaient en 1990». Malgré les efforts entrepris par les gouvernements qui se succèdent à la tête de l'État depuis l'indépendance du Maroc, la question notamment de la dette perturbe constamment leurs plans de développement. Mais comme l'a signalé Sehimi (op. cit.), le Maroc peut rétablir l'équilibre de ce secteur si une politique méditerranéenne est instaurée. Toujours selon Sehimi, cette politique touristique doit prendre en considération la préservation du milieu naturel marin, des contacts intercivisationnels et enfin promouvoir la «tolérance et le respect mutuel entre le visiteur et le visité».

Cependant depuis 1983, le PAS⁸⁸, recommande au Maroc de redresser sa situation économique afin de gagner la confiance de la BM. et du FMI⁸⁹. Ce plan contient des mesures telles que la réduction des subventions,

⁸⁸Il est sciemment défini par la BM et le FMI qui suggèrent, dit-on, une double recommandation fondamentale «privatisez et remboursez».

⁸⁹Le Maroc s'est vu décerner par le FMI un certificat de bonne conduite. Ce pays entre en 1992 dans la phase finale de son PAS» (Ben El Hassan Alaoui, 1994: 60).

des investissements publics, l'arrêt d'embauche de fonctionnaires, et la dévaluation. Ce processus a commencé à se concrétiser et à se réaliser, selon Le Roi Hassan II, à la suite des «objectifs économiques et sociaux que le Maroc s'est assignés et auxquels la Banque Mondiale est largement associée»⁹⁰. Il faut remarquer cependant que le Maroc a constamment agi «sans complaisance» auprès de cette organisation afin de réaliser un développement, d'après le souverain, loin des «obstacles structurels qui continuent à freiner notre croissance et comme cela Nous est souvent arrivé dans le passé, c'est ensemble que Nous envisageons de travailler à la solution des problèmes qui demeurent»⁹¹. Ces agissements s'expliquent essentiellement par le fait que Le Maroc désire ardemment, d'une part, diriger sa voile dans la direction du vent venant de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), et d'autre part, d'entrer de pleins pieds dans le partenariat avec l'Europe. En effet, de la lettre Royale il ressort que Kock-Weser⁹² a relevé «avec raison» trois paramètres⁹³ qui pourraient être prises en considération dans un «contexte socio-économique plus volontariste et plus cohérent dans sa définition, plus novateur dans son administration et plus

⁹⁰ Lettre envoyée par Le Roi Hassan II le 21 juin 95 au Président de la BM Mr James D. Wolfensohn.

⁹¹ Lettre envoyée par Le Roi Hassan II le 21 juin 95 au Président de la BM Mr J. D. Wolfensohn.

⁹² Calo Koch-Weser, Vice Président de la BM et responsable de la zone du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

⁹³ 1) Définition d'un projet fédérateur et mobilisateur à moyen et long terme pour l'économie marocaine.

2) Identification des dysfonctionnements de l'administration (...).

exigeant dans la rigueur de ses méthodes et de ses résultats». En d'autres mots, le Maroc était invité par l'instance dirigeante⁹⁴ de la BM à revoir, primo, son système éducatif (généralisation de l'accès de tous les enfants marocains à l'enseignement fondamental, les orienter vers une formation qui leur donnera un emploi, revoir la qualité de l'enseignement, assainir la gestion du personnel enseignant, recouvrement progressif des coûts au niveau secondaire et supérieur), secundo, son administration (corriger ses dysfonctionnements), tertio, son cadre institutionnel des investissements et, quarto, ses politiques macro-économiques (créer de véritables équilibres). Les recommandations de la BM et du FMI auxquelles le Maroc a consenti à leur application ont acquis une légitimité certaine auprès des pouvoirs législatif et exécutif.

2. Le PAS et le Maroc

Comme nous l'avons déjà souligné, le Maroc a adhéré depuis les années 60 au néolibéralisme économique et à l'économie de marché comme cadre d'action approprié à l'assainissement de ses finances publiques et à la relance de son économie. Le PAS a trouvé en ce pays un terrain assez fertile pour

3) Réforme de notre politique d'éducation. (Lettre Royale du 21.6.95 envoyée au Président de la BM).

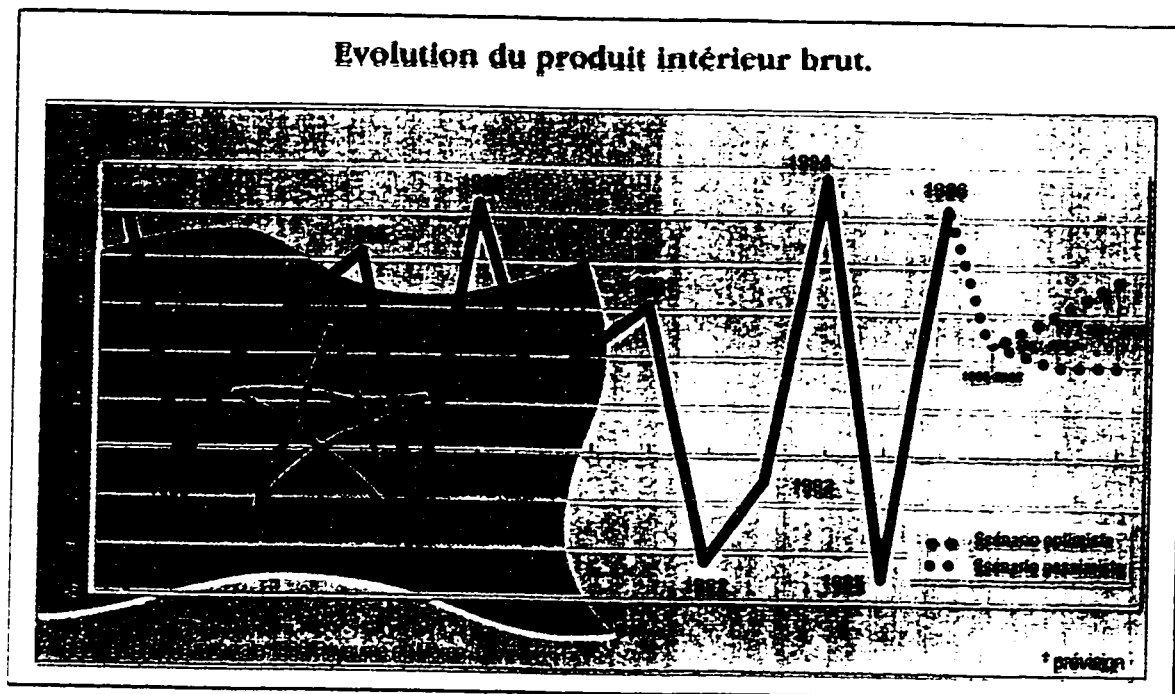
⁹⁴Lettre de réponse adressée à S.M le Roi Hassan II le 15.09.95 par James D. Wolfensohn Président de la B.M.

se greffer et étendre son influence au coeur d'une économie libérale, mais de type traditionnel. Dans cette situation, selon Morrisson (1991: 33), en septembre 1983, le FMI accorde au Royaume un prêt de 200 millions DTS. Pour sa part, la BM lui débloque 600 millions de dollars en prêts sectoriels d'ajustement pour 1984-86. Et enfin il obtient le rééchelonnement de sa dette par le Club de Paris et le Club de Londres pour un total de 2 milliards de dollars. Il est avéré que le PAS a permis à bien des égards au Maroc de s'ajuster à l'économie néolibérale. Le pays s'est lancé dans la libéralisation des échanges et la promotion des exportations comme seuls moyens susceptibles de favoriser l'expansion de son économie et de répondre ainsi favorablement au nouveau concept de développement tel que conçu par la Triade. Mais l'on ne doit pas perdre de vue que dans ses politiques générales le Maroc dans un cadre consensuel a aussi agi sur différentes structures du pays entre autres sur sa constitution, sur ses institutions, sur son administration (création notamment des ministères chargé de l'incitation de l'économie, des investissements extérieurs, de la population) sur son éducation (formation-emploi), sur le privé (adaptation à la concurrence), et sur les infrastructures (ports, aéroports, autoroutes, etc.). **Autrement dit, le PAS, en tant que source d'inspiration organisationnelle légitimée par les exigences politico-financières de la BM et du FMI, est venu confirmer que dorénavant seules les démocraties libérales avancées, dominées par l'exercice d'un néolibéralisme plus humain et plus social, doivent servir pour le reste du monde de modèle d'organisation tant politique, économique que social.**

Dans cette perspective, le Maroc dans sa politique d'ajustement s'il a la confiance aujourd'hui de la BM et du FMI, il faut dire que c'est au prix de sacrifices énormes. Il a certes frôlé le pire en 1981, lorsque le gouvernement de l'époque a tenu à appliquer, à l'intérieur de son plan quinquennal, les «diktats» du FMI. En effet, le 20 juin 1981, suite à une augmentation, allant de 60 à 95%, des prix des denrées de première nécessité (huile, farine, beurre, lait, et sucre) des événements sanglants ont éclaté un peu partout dans le royaume (mais surtout à Casablanca). Le calme est revenu suite, selon Ammor (1987: 58), à l'«intervention des pouvoirs publics qui ont dû, en partie, revenir sur leur décision». *Ainsi, selon Benamour (1993: 81), le PAS a permis au Maroc d'obtenir des résultats satisfaisants* puisque "le PIB a enregistré en termes réels une augmentation moyenne de l'ordre de 3,5% sur toute la période, 2,6% en 1990 et 5% en 1991 (voir le graphique ci-dessus représentant l'évolution du produit intérieur brut) ; les taux d'investissement est de l'ordre de 24%; le déficit du Trésor ne représente plus que 3,1% du PIB en 1991; le déficit du compte courant est de 2,5% du PIB; enfin les réserves de change qui étaient pratiquement inexistantes au début des années 80 s'élevaient à 2,1 milliards de dollars en 1990, 2,8 milliards en 1991 et 3,4 milliards au milieu de l'année 1992".

Mais ce progrès substantiel mené par la politique du PAS se fait au prix d'aggravation des disparités sociales et de dysfonctionnement dans des secteurs névralgiques tels que l'éducation. Cependant il existe un effort

soutenu de la part de l'État afin d'éviter au pays toute fracture sociale. En effet toute restructuration d'une économie passe par des moments glorieux et moroses. Le Maroc donc n'échappe pas à cette règle applicable aujourd'hui même pour les pays formant l'Europe Occidentale et l'Amérique du Nord où vivent des populations fragilisées, doutant de leur emploi et de leur revenu et qui accèdent difficilement aux soins médicaux, à l'éducation de leur progéniture et à la consommation.



Jeune Afrique (Revue), n° 1878, du 1 au 7 janvier 1997, p.64

3. Plans quinquennaux (PQ) et le PAS

Les plans quinquennaux les plus marquants que le Maroc a connus, H. El Malki (1989: 13-14) les résume ainsi. Durant le quinquennat 1973-77, l'économie marocaine va connaître une croissance inhabituelle due à plusieurs facteurs. Parmi ceux-ci il faut mentionner la hausse des prix des phosphates, la sectorisation des codes d'investissement, la marocanisation, et la croissance anarchique des entreprises publiques. En effet, le «discours» qui le véhicule sous-tend une filiation doctrinale qui n'est pas totalement étrangère à la stratégie de la BIRD, notamment durant la période de MacNamara. Quant à la période de 1978 à 1988 l'état se resserre autour de l'économie marocaine qui connaît une diminution des salaires et un taux de croissance ne dépassant pas 3% entre 1980 et 1987.

Il faut ajouter à ces éléments, entre autres les effets aggravants tels que la sécheresse qui a frappé le pays pendant quatre années consécutives, l'exode rural, l'extension du secteur informel et la hausse de la facture pétrolière.

Cependant dès 1980 le néolibéralisme commence à apparaître aux yeux de beaucoup de dirigeants des PED comme la seule issue de secours qui conduit à un redressement de la situation socio-économique et à une «réduction de la marge de l'imprévisible».

Autrement dit, la BM et le FMI acquièrent un pouvoir financier légitime et considérable sur presque tous les pays du monde y compris ceux qui se considèrent hautement industrialisés comme le Canada, pour ne citer que celui-ci. Néanmoins cette emprise est très prononcée dans les pays en développement. Dans le cas du Maroc⁹⁵, retenu parmi cette dernière catégorie et cité par la BM comme «pays émergeant», il a été amené, plus précisément depuis 1983, nous le rappelons, à mettre de côté ses propres plans de développement et à appliquer systématiquement le PAS tel que sciemment défini par ces deux institutions. Ce plan suggère des exigences financières d'austérité. Il est impératif, selon le PAS, de développer le secteur des exportations, de dévaluer la monnaie nationale, (dirhams) et de réduire d'une manière drastique les dépenses publiques.

Cette crispation va aussitôt apparaître clairement dans les discours des concepteurs des plans économiques nationaux en ce que la nouvelle culture supranationale commence à façonner complètement le paysage politique dont font partie toutes les sensibilités du pays. **Le maître mot se résume dans le PAS et ses composantes: gestion de la dette nécessitant une révision de fond en**

⁹⁵En 1985, en 1989, et en 1990 la dette du Maroc était respectivement 16.234 milliards de dollars (MD), 20.8 (MD) et 23.818 MD. (Ben El Hassan Alaoui, 1994: 56-69).

comble de l'élaboration du contrôle et d'exécution du budget, du plan, du secteur public, de la bureaucratisation de l'économie, de la rente, de la libéralisation, de la réduction des droits de douane, de l'assistance, du privé et du revenu.

Le PAS, qui est, à notre avis, soeur jumelle de l'adaptation, a donc coïncidé avec le PQ de 1981-1985 dont l'objectif principal, selon El Malki (1989: 164), visait la création d'emplois, à éviter les projets générant des dépenses énormes de devises, à créer des équilibres monétaires, financier et commercial, à donner la priorité aux secteurs importants dont les sécurités alimentaire et énergétique. Cette transplantation n'a pas été une réussite pour les architectes de ce plan puisqu'un phénomène de rejet est apparu pour le maintien du PAS au détriment du PQ.

4. Maroc au sein de la mondialisation

Le PAS que nous avons décrit en nous référant au cas du Maroc s'explique dans son essence comme un outil facilitant l'adaptation multidimensionnelle que dicte la mondialisation aux PED. Cette mondialisation s'apparente à une transformation politique (démocratie, droit de la personne et

liberté d'expression), économique (désintégration, privatisation et libéralisation) et sociale (égalité, et justice).

Lorsqu'on étudie le Maroc aujourd'hui on se rend compte que le témoignage, par exemple, que les Nations Unies (NU) ont formulé à son égard s'avère appréciable dans la mesure où "peu de PVD ont été aussi performants que le Maroc dans la seconde moitié des années 80, et la croissance devrait se poursuivre dans les années 90 sans financement extérieur exceptionnel si les ajustements structurels se poursuivent" (Leymarie et Tripier, 1992: 62). Pour leur part, la BM et le FMI ont salué les progrès réalisés par ce pays parce qu'il fut en 1990 le seul pays arabe à bénéficier du plan Brady.

En effet, conformément au PAS, les réformes dans lesquelles s'est engagé ce pays ont touché l'ensemble des aspects de l'économie marocaine. Rien n'a été épargné aussi bien le déficit budgétaire, la baisse des droits de douane, le taux de change, l'administration, l'éducation, la privatisation que l'investissement.

S'agissant de l'administration, la BM et le FMI ont relevé avec force que le système administratif marocain, jugé lent dans sa procédure et complexe dans sa façon de traiter les dossiers, mérite d'être canalisé vers plus de flexibilité et doté de moyens techniques plus performants et modernes tels que

l'informatique. Et s'opèrent ainsi les changements de méthodes destinés à permettre un contrôle plus rigoureux visant une amélioration du service, une bonne gestion des dossiers, un contrôle stricte des résultats et l'application de la politique de décentralisation⁹⁶ (région). Autrement dit, pour que le Maroc évite toute obsolescence de son service public, il est indispensable, d'après le PAS, qu'il réfléchisse sur la réadaptation de son administration et de ses institutions à une véritable «stratégie de modernisation»⁹⁷ notamment ainsi définie. La cohérence signifie que tout système doit éviter le jeu perpétuel de «l'erreur-correction». Alors l'État, par principe, n'a pas droit à l'erreur. L'utilité, en ce sens, se traduit par les réformes profondes et nécessaires que doit entreprendre l'État. La globalité impose à ce pays de ramener son action au «tout». L'illustration institutionnelle s'explique par le fait que l'État est appelé à agir avec rationalité dans la création d'institutions capables de répondre favorablement aux multiples besoins de sa population. «L'illustration réorganisationnelle» signifie que l'État est sensé entreprendre des mesures appropriées visant la réforme de ses institutions considérées comme amorphes et inutiles. «L'illustration textuelle» sous-tend l'utilisation de fonds en mesure de rendre facile l'application de tout programme

⁹⁶ La révision de la constitution marocaine du 13.9.96, stipule la création, en plus de la Chambre des représentants (Parlement), d'une nouvelle Chambre dite "Chambre des Conseillers" (article 36) ainsi que de la Région (article 102).

⁹⁷ Publication du Ministère Marocain des Travaux Publics de la Formation Professionnelle et de la Formation des Cadres réalisée au terme du Colloque tenu à Ifrane (Maroc), les 12 et 13 mai 1990, Rabat, Imprimerie El Maarif Al Jadid, 1990.

nouveau. L'expérience veut dire qu'avant d'entreprendre une action il faut la précéder par des expériences assez concluantes. Enfin l'originalité nous dicte de ne pas calquer une norme ou une décision sur un modèle étranger.

En effet la BM, en se basant sur des expériences vécues par des pays développés comme le Japon ou en développement comme l'Argentine, tient à préciser que toute réforme administrative d'un pays vise en général deux objectifs importants. Le premier consiste à répondre fréquemment à une situation de crise financière. Donc le recours à l'administration permet un retour à l'équilibre. La deuxième consiste à améliorer le service. Concernant celui-ci, la BM relève qu' "au cours des vingt dernières années est apparue, en particulier dans les pays développés, une critique d'ensemble des procédures bureaucratiques et de la faible productivité de l'administration, doublée d'un souhait largement répandu de décentralisation et de transparence de l'action publique" (ibid.) Ainsi la réforme administrative reste nécessaire mais non suffisante, car toute réforme doit être accompagnée par d'autres mesures. Parmi celles-ci il faut citer une nette réduction de la taille de l'administration⁹⁸ qui devra permettre au pouvoir public de réaliser des économies dans son budget de fonctionnement, une qualification

⁹⁸Dans sa note adressée au Roi du Maroc et datée du 15.9.95, la BM, en parlant d'un sureffectif manifeste dans l'administration marocaine, constate que la «proportion d'agents de l'État dans la population est de 27 pour mille» et que la masse salariale de l'État est élevée (en 1993, 10,5% du PIB, plus de 36% des dépenses du budget général et plus de 65% des dépenses courantes hors service de la dette» (BM, questions relatives à l'administration marocaine, 15.9.95: 2)

professionnelle, une égalité de traitements⁹⁹ des fonctionnaires du secteur public entre eux d'une part, et entre ces derniers et le secteur privé d'autre part, et enfin la décentralisation de pouvoirs susceptibles de répondre aux besoins multiples des acteurs sociaux nationaux et étrangers. Toutes ces remarques constructives ont été aussitôt prises en considération par le gouvernement marocain qui s'emploie constamment à doter l'appareil administratif responsable de l'accueil et de l'orientation des investisseurs étrangers d'une autonomie totale susceptible de répondre favorablement aux normes nationales et internationales requises.

Le secteur de l'éducation, pour sa part, constitue l'un des défis majeurs que le Maroc doit relever dans les années à venir à côté de la dette extérieure, de la rationalisation de ses dépenses publiques, et de la formation-emploi. Il ressort des rapports de la BM sur ce pays que le taux d'alphabétisation en 1990 a atteint 49% et le taux de scolarisation 69%. En effet, **la BM a fait comprendre au Maroc, dans sa note signée par le Président Wolfenshon en date du 15 septembre 1995, que les marchés traditionnels tels que ceux du textile tendent inéluctablement vers leurs disparitions et seront substitués dans le nouvel ordre économique mondial par les secteurs tertiaire et**

⁹⁹La BM, dans ses investigations menées au Maroc, constate que la structure des traitements n'est pas claire, en raison de l'existence d'environ 125 "autres" éléments de rémunération avec d'importantes différences de ministère à ministère» (ibid.)

quaternaire plus exigeants en main-d'oeuvre hautement qualifiée. Les tableaux (1 et 2) statistiques ainsi récapitulés résument cette dernière idée:

Tableau 1: Descendance observée de femmes non célibataires selon l'âge et le niveau d'instruction

Ages Niveau d'instruction	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Sans aucun niveau	0,66	1,77	3,25	4,79	6,10	6,63	6,97
«primaire	0,61	1,49	2,53	4,01	5,18	5,76	6,00
Secondaire I cycle	0,49	1,17	2,17	3,03	3,76	4,09	4,64
Secondaire II cycle	0,40	0,72	1,35	2,25	3,02	3,76	3,31
Supérieur	-	0,58	1,05	1,80	2,45,	2,54	2,84

*Source: Maroc, Direction de la Statistique, (DERED), année 1989.

Tableau 2: Niveau d'instruction des migrants inactifs, en milieu urbain, selon le sexe et le milieu de naissance(%)

Niveau d'instruction Milieu de naissance	Sans instr.	Prim. Incom.	Prim. Comp.	Sec. I cyc.	Sec. II cyc.	Supé- Rieur	Indé- termi	
Rural	Masculin	40,1	29,7	7,1	9,0	9,5	2,4	2,2
	Féminin	82,1	8,0	3,2	2,0	1,5	0,2	3,0
Urbain	Masculin	25,7	30,0	9,3	12,2	15,7	5,6	1,5
	Féminin	54,7	15,6	10,4	8,1	8,0	1,1	2,1

* Source: Maroc, Direction de la Statistique (D.E.R.E.D), année 1989.

Donc, pour que ce pays échappe aux distorsions sociales et économiques, il était appelé à appliquer en ce sens l'ajustement structurel. Ainsi, selon la BM, la réalisation de ce projet de société dans le domaine de l'éducation (dans les milieux rural et urbain) et de la formation nécessite un effort soutenu échelonné sur 15 ans. La BM inscrit ces recommandations dans un cadre universel en ce qu'elle prédit avec optimisme que le Maroc devrait aboutir avant l'an 2010 à accorder la scolarisation universelle aux deux genres¹⁰⁰ dans l'enseignement fondamental du premier cycle. Il va sans dire que l'alphabétisation et l'éducation de base permettent autant aux agriculteurs qu'aux travailleurs d'agir ensemble comme de véritables opérateurs économiques capables de faire face aux aléas de tout genre. En général une éducation vraie est celle qui peut amener le peuple à bien reconnaître sa «volonté général» et c'est ce à quoi nous devons tous adhérer.

Concernant l'investissement, il est prouvé, selon les officiels marocains, que l'engagement du pays dans la diversification de son économie, la dernière charte sur l'investissement, les textes sur la concurrence, la propriété

¹⁰⁰Certes dans le cas des PMA et des PED la scolarisation obligatoire pour les filles est importante et à bien des égards puisque cette future femme, si elle est formée, peut participer activement à l'essor du pays. Elle pourra ainsi être plus productive en tant qu'acteur social notamment sur le marché du travail, participer à l'application du planning familial (abaissement des taux de naissance et de mortalité infantile, et de la malnutrition).

industrielle, le code du travail¹⁰¹, la création de tribunaux de commerce ainsi que les potentialités humaines sont tous des facteurs favorisant l'accès de capitaux étrangers¹⁰² vers le Maroc. Les investissements étrangers ont donc enregistré une importante hausse dans les différents secteurs d'activités du pays en «passant de 1.872 millions de dirhams (1 \$US égale à 8,5 Dhs environ) en 1990 à 5.108 millions de Dhs en 1995»¹⁰³.

Loin d'avoir examiné dans ce chapitre toutes les réalités entourant la restructuration de l'économie marocaine et ses retombées sur la société, nous pouvons tout bonnement souligner que ce pays a un long chemin à franchir pour prétendre à un véritable assainissement de son économie. Sans tomber dans les généralisations flagrantes et ethnocentriques nous pouvons résumer ce paragraphe en affirmant qu'il y a possibilité pour des pays engagés dans la voie de la

¹⁰¹ Selon la BM, les syndiqués représentent rarement la majorité des travailleurs. Aini, entre 1986 et 1995 la proportion de syndiqués dans la population active du Maroc est de 14% environ. (BM, Le Monde du travail, Washington 1995, p.95)

¹⁰² En octobre 1996 le Maroc a signé un accord avec le groupe sud coréen "DAEWOO" pour des investissements de l'ordre de 500 millions de dollars dans les secteurs du tourisme, de l'électronique et des télécommunications. La même année l'entreprise américaine a consenti un montant d'une valeur de 1,5 milliard de dollars à investir au Maroc dans le domaine de la production indépendante d'électricité à Jorf Lasfar (cite où se trouve les gisements de phosphate). Aussi des placements effectués par des entreprises américaines telles que "Fruit of the Loom" et "3M" qui ont porté leur choix sur le Maroc, plutôt que d'autres pays de la région, pour l'établissement de «têtes de pont» commerciales en prévision du marché euro-méditerranéen.

¹⁰³ Selon une dépêche de l'agence marocaine de presse Maghreb Agence Presse (MAP) datée du mois d'octobre 1996.

libéralisation d'intégrer à la fois le social, le politique et l'économie sans se voir totalement secouer par la mondialisation et ses exigences. L'exemple le plus éloquent est celui des «dragons» de l'Asie.

Conclusion:

Dans cette réflexion sur la bureaucratie supranationale de la BM et du FMI et partant sur la mondialisation, le premier chapitre nous a permis de retracer et de définir certains concepts wébériens. Seul le capital jugé indispensable dans tout système bureaucratique nous a imposé le recours à Karl Marx. Ainsi après avoir souligné la mondialisation du capital et ses retombées néfastes sur les écosystèmes planétaires nous nous sommes penché sur Weber et son inévitable bureaucratie. Les quelques caractéristiques de celle-ci nous ont indiqué que le capital favorise l'activité bureaucratique et par cela même elle quitte son carcan idéalypique. En ce qui a trait au deuxième chapitre, nous avons brossé une définition de la bureaucratie supranationale. Nous avons pu y analyser également quelques aspects de la bureaucratie supranationale des deux instances financière et bancaire en question (FMI et BM). Et pour rendre notre analyse explicite nous avons présenté le schéma du fonctionnement organisationnel du Département d'Évaluation rétrospective des Opérations (OED) relevant de la BM. Dans ce mécanisme sont impliqués entre autres les multinationales du centre (Triade) qui profitent, dans le cadre de la mondialisation, de la libéralisation et de la désintégration dans lesquelles les PED se sont engagés. Notre bref rappel historique des penseurs qui ont marqué le pouvoir décisionnel de la BM est de nature à prouver que la mondialisation est une réalité économique-financière produite par le centre. L'action globale de la BM a trouvé notamment dans l'endettement un facteur de taille dans la mise en branle du processus

de mondialisation du capital productif. La mise sous tutelle de certains systèmes économiques jugés traditionnels par "le mécanisme de régulation" du PAS et par ses résultats probants a rendu réalisable voire acceptable cette internationalisation des activités marchandes.

Quant au cas du Maroc, étudié dans notre troisième chapitre et auquel s'appliquent tous les critères du processus de mondialisation, il nous a permis, loin de tout optimisme ou pessimisme ou de parti pris, de rendre compte que la périphérie est très agissante pour obéir aux exigences d'ajustement structurel dictées par le centre. Celui-ci recommande à tous les pays membres de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) de hisser leur économie à un rang acceptable par le «Premier Monde». Cette "détermination forcée" de la politique de la périphérie et du centre par les recommandations économiques de la BM et du FMI inquiète au plus haut point beaucoup de dirigeants tant du Nord que du Sud. D'ailleurs Max Weber a refusé d'accorder la primauté à l'économie sur la politique. En d'autres mots, ceux qui sont les adversaires de la mondialisation seraient partisans d'une économie sociale où le rôle de l'État est indispensable. Ce rôle est de nature à favoriser la participation massive de l'ensemble des acteurs sociaux dans le développement de la société. C'est à l'État que revient la charge, par exemple, de veiller sur l'emploi, sur les finances publiques, sur l'enseignement, sur la défense et les négociations entre les instances économiques nationales et internationales et, en somme, sur tout ce qui peut nuire à la paix du corps social. Certes, dans la poussée de la mondialisation l'État n'est plus en

mesure de satisfaire tous nos besoins, raison pour laquelle le développement du concept communautaire s'avère nécessaire. Car, dans un passé récent, les liens communautaires et familiaux étaient présents notamment au Maroc et généralement étaient porteurs d'espoir pour les pays qui n'ont jamais connu d'État-providence.

Même si l'insaisissable Weber n'a pas vécu au coeur de la mondialisation, il n'en demeure pas moins vrai qu'il s'est constamment montré tourmenté par la modernité. Cette modernité, il l'a bien comprise à travers son large éventail de connaissance et dans la mesure où il est parvenu à analyser presque toutes ses composantes. Parmi celles-ci il considère la bureaucratie comme une caractéristique essentielle du capitalisme moderne. Elle est donc inévitable et sert à bien des égards à l'organisation de la société. C'est en l'extirpant de son cadre idéaltypique tel qu'exhaustivement analysé par Weber que nous sommes parvenu à appréhender réellement une partie de sa dynamique.

Au terme de notre recherche, nous pouvons soutenir aussi que la légitimité sur laquelle repose le «phénomène bureaucratique» provient notamment du droit formel. En effet, celui-ci facilite l'exécution du pouvoir qui existe entre le chef et ses subordonnés d'une part, et les fonctionnaires et les contribuables, d'autre part. Mais l'apport du capital dans cette dynamique reste fort appréciable aussi bien dans le bon sens que dans le mauvais sens. Dans le bon sens, parce que le capital active la

dynamique de la bureaucratie. Dans le mauvais sens, car il est porteur, au sein de la bureaucratie, de «dilettantisme» et de corruption administrative.

De son vivant, Weber a même argumenté que la bureaucratie est supérieure à la démocratie parce qu'elle a imposé une rationalité. Mais, signale-t-il, cette rationalité technique nous a conduit à un «désenchantement du monde». Pour ne pas tomber dans le pessimisme total Weber, en tant que savant multidisciplinaire, juge que le Parlement où siègent les représentants de la société est seul habilité à contrôler les abus du pouvoir bureaucratique et à former des hommes en mesure de gouverner. Dans ce cas, que dirait cet insaisissable à propos de la bureaucratie supranationale de la BM et du FMI? Il nous paraît plausible qu'il affirmerait que ces deux institutions bancaire et financière agissent à l'image d'un «système totalitaire». Autrement dit, l'inévitable bureaucratie que Weber a tenté de théoriser est liée à l'État-nation. Or, celle que nous subissons aujourd'hui dans le cadre de la mondialisation ne relève ni de l'un ni de l'autre. Elle est une expression de la suprématie du capital mondialisé que toutes les démocraties du monde subissent.

Quel pays de cette planète peut prétendre vivre sans emprunt? Quelques-uns (la Triade), bien sûr, qui croient disposer de suffisamment de voix leur permettant d'imprimer à la bureaucratie supranationale de la BM et du FMI leur vision du monde, dirions-nous. À ceux-là nous répliquerions: «Certes, c'est vrai». Mais ils ne doivent pas oublier que des groupes d'influences, tels que ceux des

multinationales, qui se réduisent de plus en plus au minimum et ce pour concentrer leur énergie dont l'objectif primordial est d'imposer le capital mondialisé. Partout on voit se lever des critiques nouvelles contre la mondialisation prônant le primat de l'économie sur la politique. Car Schmitt (1988: 202) soutient que " l'homme cesserait d'être homme en cessant d'être politique". Partout l'on parle du «pouvoir de l'argent» et de la «soumission du politique à l'économique» qui notamment, selon le Président de l'Assemblée française Philippe Séguin, «met la démocratie en péril». Aux États-Unis l'on parle aujourd'hui de «turbo-capitalisme» qui inquiète étrangement des millionnaires¹⁰⁴. Ceux-ci constatent davantage de fusions de plusieurs firmes géantes (Boeing et McDonnell), d'exploitation démesurée de l'Homme et de la nature et, en dernière instance, une «destruction de la société» et une mise en branle de la turbulence et de l'instabilité» partout dans le monde.

Cette globalisation économique est un concept et/ou une idée menée selon un ordre de bataille dont peu d'érudits connaissent exclusivement les tenants (et non les aboutissants). Elle s'étend, ici et là, à la faveur du capital et du savoir-faire de gestionnaires. Tous(tes) les «citoyens (ennes) du monde» aussi bien du Nord que ceux (celles) du Sud subissent, à différents niveaux, ses effets pervers.

¹⁰⁴ Parmi cette multiplicité d'américains nous pouvons citer Edward Luttwak, politologue, stratège. Il affirme: « je suis contre le turbo-capitalisme parce qu'en dernier lieu, il me coûte plus cher, comme citoyen, en prisons, en clôtures, en armes et en systèmes de sécurité» (Quotidien canadien "Le Devoir" du 23.01.97). Pour sa part, le milliardaire George Soros, très actif sur les marchés d'échanges, parle, quant à lui, «de menace capitaliste» dans le monde. (ibid.)

C'est pour cette raison que nous jugeons nécessaire d'engager un débat de fond sur cette question. Pour mener à bien cette discussion, il faut doter une Instance Politique Internationale de moyens humains et matériels capables de réunir toutes les sensibilités du monde autour d'une même table. Il est avéré que les multinationales arrivent à créer l'unanimité autour de leurs actions, alors pourquoi pas le politique? L'état actuel du monde exige le recours à des débats multilatéraux empreints de rationalité et de réalisme. Car le phénomène de la mondialisation froisse notre conscience collective et celle de tous les États-nations. Il agit sur cette conscience et ces communautés politiques en raison, d'une part, de ses retombées négatives notamment sur le plan social et culturel, et d'autre part, en raison de l'incapacité voire de l'impossibilité de le cerner, et enfin à cause de sa tentative inavouée de minimiser le rôle de l'État qui est le seul garant et défenseur des droits civils et politiques.

En ce qui nous concerne et en notre qualité de citoyen du monde nous n'avons aucunement saisi le but clair et net poursuivi par les multinationales, eu égard à leur action multiforme et complexe et à l'absence d'un Parlement International (tel que vu par Weber).

BIBLIOGRAPHIE

- Albin, M.**, *Capitalisme contre capitalisme*, Paris, Éd. du Seuil, 1991.
- Albin, M.**, *Économie mondiale 1980-1990: La fracture?*, Paris, Economica, 1984.
- Alioua, K.**, *L'État marocain dans la durée, 1850-1985*, Dakar, Codesria, 1987.
- Ammor, M. F.**, *Le Maroc dans l'économie mondiale*, Casablanca, Éd. Toubkal, 1987.
- Aron, R.**, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Levy, 6ème Éd., 1968.
- Badie, B.**, *L'État importé: essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard, 1992.
- Balandier, G.**, *Le dédale. Pour en finir avec le XXe siècle*, Paris, Fayard, 1994.
- BM**, Washington, Rapport, 1994.
- BM**, Washington, Rapport, 1995.
- BM**, Washington, Rapport, 1995.
- Benamour, A.**, *Le Maroc interpellé*, Casablanca, Éd. EDDIF, 1993.
- Ben El Hassan Alaoui, M.**, *La coopération entre l'Union Européenne et les pays du Maghreb*, Paris, Nathan, 1994.
- Blasis, J. P.de**, *Les enjeux de la bureaucratie*, Paris, Éd. d'Organisation, 1983.
- Bourdieu, P.**, *Choses dites*, Paris, Éd. Minuit, 1987.
- Busino, G.**, *Les théories de la bureaucratie*, Paris, P.U.F, 1993.
- Clairmont, F.F.**, «Sous les ailes du capitalisme planétaire», *Le Monde diplomatique*, mars 1994.
- Clairmont, F.F.**, «Faillite du système de Bretton Woods», *Le Monde diplomatique /Manière de voir 32*, 4e trimestre 1996, p.28.
- Camdessus, M.**, *Le FMI et l'interdépendance économique mondiale: trois allocations de Camdessus*, Washington, FMI, 1992.
- Carreau, D.**, *Le F.M.I.*, Paris, Syros, 1994.
- Castoriadis, C.**, *La société bureaucratique*, Paris, U.G.E, 1973.
- Crozier, M.**, *Le phénomène bureaucratique*, Paris, Le Seuil, 1963.
- Crozier, M.**, et **Erhard F.**, *L'acteur et le système: Les contraintes de la collecte collective*, Paris, du Seuil, 1977.
- Crozier, M.**, *La crise de l'intelligence: Essai sur l'impuissance des élites à se réformer*, Paris, InterÉd., 1995.
- Driscoll, D.D.**, *Le FMI et la BM: en quoi différent-ils?*, Washington, FMI, 1988.
- El Malki, H.**, *Trente ans d'économie marocaine, 1960-1990*, Paris, Presses du CNRS, (Nouvelles éditions complètes), 1989.

- Ferry, J.-M., *L'allocation universelle*, Paris, Éd. du Cerf, 1995.
- Freund, J., *Sociologie de Max Weber*, Troisième édition, Paris, P.U.F, 1983.
- Freund, J., *Études sur Marx, L'inévitable bureaucratie*. Genève, Librairie Droz S.A, 1990.
- Freund, J., *D'Auguste Comte à Max Weber*, Paris, Economica, 1992.
- Gauthey, F. Et Xardel D., *Management intellectuel*, Paris, Economica, 1991.
- Geopolitique Africaine (Revue) (No: 6)*, Maroc: une autre révolution, Paris, Albin Michel, 1987.
- George, S., «La fabrication de l'idéologie», *Le Monde diplomatique Manière de voir* 32, 4 e Trimestre, 1996, p. 32.
- Habermas, J., *Théorie de l'agir communicationnel l'espace public, archéologie de la publicité comme dimension constructive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978.
- Habermas, J., *Théorie de l'agir communicationnel*, «La théorie de la rationalisation chez Max Weber», Tome I, Paris, Fayard, 1987, p. 159-281.
- Habermas, J., *La technique et la science comme idéologie*, Paris, Gallimard, 1973.
- Hofstede G., *Vivre dans un monde multiculturel: Comprendre nos programmations mentales*, Paris, Éd. d'organisation, 1994.
- Ihrai, S., *Pouvoir et influence: État, partis et politique étrangère au Maroc*, Rabat, Edino, 1986.
- Israël, J., *L'aliénation de Max Weber et la sociologie contemporaine*, «Max Weber et la rationalité», Paris, Éd. Anthropos, 1972, p. 161-197.
- Lacroix, R., *Les prospections d'Afrique du Nord entre la France et Washington*, Paris, L'Harmattan, 1988.
- Laïdi, Z., *Enquête sur la Banque Mondiale*, Paris, Fayard, 1989.
- La Pierre, J.de, *Technocratie*, Paris, Breyer, 1934.
- Latouches, S., *L'échange inégale et la question des débouchés*, Paris, Séminaire Aftalion, document polycopié, nov. 1968, p. 4.
- Lefort, C., *Éléments d'une critique de la bureaucratie*, Paris, Gallimard, 1976.
- L'Heriteau, M.-F., *Le FMI et les pays du Tiers-Monde*, Paris, P.U.F, 1986.
- Lenain, P., *Le F.M.I*, Paris, Découverte, 1993.
- Lugan, B., *Histoire du Maroc des origines à nos jours*, Paris, Cristerion, 1992.
- Leymarie, S., *Maroc, le prochaine dragon?: de nouvelles idées pour le développement*, Paris, Carthala, 1993.
- Maghreb Agence Presse (MAP), Rabat, 9.12.96.
- Maroc, Ministère des Travaux Publics, *La modernisation de l'administration*, Rabat, Imprimerie El Maarif El Jadid, 1990.
- Maroc, Ministère du Plan, *Direction de la Statistique*, Modèle multisectoriel pour des politiques de stabilisation et des politiques d'ajustement de structure, le cas du Maroc, Rabat, D.S., 1986.

- Maroc**, Ministère du Plan, *Direction de la Statistique*, Éducation et changements démographiques au Maroc, Rabat, C.E.R.D, 1989.
- Mathiot, A.**, *Bureaucratie et Démocratie*, Paris, E.D.C.E, 1961.
- Marleau P. M.**, «*La crise de l'entendement*», *les aventures de la dialectique*, Paris, Gallimard (Col. idées), 1955.
- Merle, M.**, *Forces et enjeux dans les relations internationales*, Paris, Economica, 1980.
- Merle, M.**, *Sociologie des relations internationales*, Paris, Dollz, 1988.
- Mommsen, W.,J.**, «*La sociologie de Max Weber et sa philosophie de l'histoire universelle*», *Revue internationale des sciences sociales*, XVII, 1, 23-48, 1965.
- Moreau, D.P.**, *La mondialisation: vers la fin des frontières?*, Paris, IFRI: Dunod, 1993.
- Morin, E.**, *Pour sortir du XXe siècle*, Paris, Nathan, 1984.
- Morisson, C.**, *Ajustement et équité au Maroc*, Paris, C.D.O.C.D.E, 1991.
- Nair, S.**, *Le différend méditerranéen: Essais sur les limites de la démocratie au Maghreb et dans le Tiers-Monde*, Paris, Éd. Anthropos, 1992.
- Nezeys, B.**, *La compétitivité internationale*, Paris, Economica, 1993.
- O.C.D.E*, Rapport, 1992.
- O.C.D.E*, Rapport, 1994.
- Ordonneau, P.**, *Les multinationales contre l'État*, Paris, Éd. Ouvrière, 1975.
- Paquette, C.**, *Des idées d'avenir pour un monde qui vacille*, Montréal, Éd. Québec/Amérique, 1991.
- Partant, F.**, *La fin du développement Naissance d'une alternative?*, Paris, Librairie François Maspero, 1982.
- Platon**, *Apologie de Socrate*, Paris, Flammarion, 1965.
- Portnoff, André-Yves O.**, (et autres). *Sociétés bureaucratiques contre révolution de l'intelligence: maîtriser la complexité pour réussir le changement*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- Robert, J.**, *Monarchie marocaine*, Paris, L.G.D.J, 1963.
- Samedy, J. B. M.**, *Manuel de sociologie*, Ottawa, Éd. R. Lemieux, 1996.
- Saul, J.R.**, *Les bâtards de Voltaire. La dictature de la raison en Occident*, Paris, Payot et Rivages, 1993.
- Sauvy, A.**, *La bureaucratie*, Paris, P.U.F, 1961.
- Schmitt, C.**, *Du politique: "Légalité et légitimité"*, Puisseaux (France), Pardès, 1990.
- Schmitt, C.**, *Parlementarisme et démocratie*, Paris, Seuil, 1988.
- Sedjari, A.**, *État et administration tradition ou modernité*, Rabat, Éd. Guessous, 1995.
- Sehimi, M.**, *Citations de S.M Le Roi Hassan II*, Rabat, Société marocaine des Éd. Réunis, 1981.
- Seroussi, R.**, *Les nouveaux gendarmes du monde: GATT, FMI et BM*, Paris, Dunod, 1994.
- Toffler, A.**, *S'adapter ou périr, l'entreprise face au choc du futur*, Paris, Danoel, 1986.

- Touraine, A.**, *Le retour de l'acteur Essai de sociologie*, Paris, Fayard, 1984.
- Trotignon, Y.**, *Les pays en développement face au XXe Siècle*, Paris, Dunod, 1987.
- Trotsky, L.**, *De la bureaucratie*, Paris, F. Maspero, 1971.
- Vie économique (La)* (Journal), Casablanca, N°: 3900, 16.9.96.
- Vincent, J.-M.**, «Le capitalisme selon Weber», *L'homme et la société*, No:4, 1967, p. 61-73.
- Weber, M.**, *Histoire économique*, Paris, Gallimard, 1991.
- Weber, M.**, *Économie et société*, Tomes 1 et 2, Paris, Plon, 1971.
- Weber, M.**, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965.

Documents officiels



Mr James D. WOLFENSOHN
Président de la Banque Mondiale
WASHINGTON D.C

(U.S.A)

Monsieur le Président,

La Communauté Internationale, qu'il s'agisse des responsables gouvernementaux ou des opérateurs du secteur privé, a salué avec une unanimité remarquée votre nomination à la tête de cette prestigieuse Institution qu'est la Banque Mondiale. Nous sommes heureux de Nous y associer et de vous réitérer Notre invitation à visiter le Royaume du Maroc où Nous aurons grand plaisir à vous accueillir, dès que votre calendrier le permettra, le plus tôt possible au cours de cette année.

Comme vous le savez, Nous avons reçu il y a quelques semaines à Rabat Mr Calo KOCH-WESER, Vice-Président de la Banque et responsable de la zone du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Le long entretien qui Nous a réuni a permis de faire une analyse détaillée des objectifs économiques et sociaux que le Maroc s'est assignés et auxquels la Banque Mondiale est largement associée.

Cette revue détaillée s'est appuyée sur l'examen réaliste et sans complaisances des obstacles structurels qui continuent à freiner notre croissance et comme cela Nous est souvent arrivé dans le passé, c'est ensemble que Nous envisageons de travailler à la solution des problèmes qui demeurent.

Mr KOCH-WESER a identifié avec raison, trois axes de réflexion autour desquels pourrait s'articuler Notre démarche dans un contexte socio-économique plus volontariste et plus cohérent dans sa définition, plus novateur dans son administration et plus exigeant dans la rigueur de ses méthodes et de ses résultats.



Il s'agit des trois domaines suivants :

1/ Définition d'un projet fédérateur et mobilisateur à moyen et long terme pour l'économie marocaine.

2/ Identification des dysfonctionnements de l'Administration et analyse des raisons qui ont fait que demeure au Maroc, un espace qui n'est pas complètement rempli entre une vision économique qui s'est révélée généralement exacte et la mise en œuvre des dispositions réglementaires et administratives censées concrétiser cette même politique.

3/ Réforme de notre politique d'éducation et d'enseignement en tirant les leçons de nos choix stratégiques au cours des deux dernières décennies et en prenant en compte ce que seront les réalités socio-économiques et démographiques du Maroc de l'an 2000 notamment en matière d'éducation.

M. KOCH-WESER s'est proposé de sensibiliser ses équipes pour que nous puissions avancer sur ces trois thèmes et c'est bien volontiers que Nous venons vous confirmer, Monsieur le Président, tout l'intérêt que Nous attachons à ce travail dont nous avons compris que nous pourrions examiner les premiers résultats sitôt après l'été.

En vous renouvelant Nos félicitations et tous Nos vœux de succès, Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à toute Notre considération.

Hassan II

Roi du Maroc

Fait en Notre Palais Royal de
Rabat, le 21 Juin 1995

James D. Wolfensohn
President

Washington, le 15 septembre 1995

*Sa Majesté Hassan II
Roi du Maroc
Rabat, Royaume du Maroc*

Sire,

Des efforts considérables ont été entrepris depuis une vingtaine d'années au Maroc pour améliorer le système d'éducation. Votre discours du 8 juillet dernier témoigne de Votre volonté d'aller encore de l'avant, mais sur une base saine, et après la réflexion et le recul nécessaires. C'est ce recul que nous avons essayé de prendre pour élaborer la note ci-jointe, qui constitue la synthèse de notre réponse à Votre invitation à nous associer à la réflexion sur l'avenir de la politique d'éducation dans Votre pays.

Un parti pris délibéré a guidé nos réflexions: celui de considérer que le Maroc est engagé de façon irrévocable dans la bataille pour une économie moderne, ouverte et compétitive, et dans le combat pour le mieux-être de sa population toute entière.

Dans la perspective de ces deux objectifs indissociables, l'éducation occupe une place centrale et incontournable, comme d'ailleurs en témoigne l'expérience récente de plusieurs pays à forte croissance, que ce soit en Asie du Sud-Est ou en Amérique latine. C'est elle qui, au delà de la conjoncture changeante et des crises internes ou externes, assurera à long terme l'assise durable d'une économie plus performante et d'une société plus juste.

La note préparée par nos services indique les grandes orientations d'une politique susceptible de faire jouer pleinement au système éducatif marocain le rôle primordial qui devrait être le sien pour relever les défis du XXIème siècle. Permettez-moi, Sire, de relever celles qui me paraissent prioritaires.

Il s'agirait en premier lieu de généraliser l'accès de tous les enfants marocains à l'enseignement fondamental: la réalisation de cet objectif pressant permettrait de fonder solidement le socle du capital humain national; elle permettrait en outre d'effacer les dangereuses distorsions qui opposent ville et campagne, et qui séparent hommes et femmes. Compte tenu du rôle de ces dernières dans les domaines de la santé, de la nutrition, de l'hygiène et de l'économie domestique, elles devraient constituer la cible prioritaire de cette première action.

En second lieu, l'accroissement significatif de la scolarisation dans l'enseignement général, que ce soit au niveau de l'enseignement fondamental ou à celui du secondaire, est lui aussi inévitable: c'est ce bagage qui permettra aux nouvelles générations de bénéficier ultérieurement de la formation professionnelle qui leur donnera accès à un métier, et en définitive qui leur ouvrira la voie à un emploi. Dans cette optique, au lieu de continuer à être utilisée pour récupérer les jeunes ayant abandonné l'enseignement général --solution coûteuse et douteuse-- la formation professionnelle viserait essentiellement le perfectionnement en cours d'emploi, et serait de plus en plus du ressort des entreprises.

Troisièmement, sans un sursaut dans le domaine de la qualité de l'enseignement, aucun des deux objectifs quantitatifs précédents n'aurait de sens: les méthodes pédagogiques, la structure des programmes, la teneur des leçons, le contenu des manuels, les mécanismes d'évaluation sont, avec la qualité des équipements, autant d'éléments qui requièrent une remise à niveau vigoureuse. En effet, il ne s'agit pas seulement de scolariser, encore faut-il inculquer aux élèves les connaissances et les méthodes, et favoriser les aptitudes qui en feront des citoyens plus actifs économiquement et socialement, et mieux armés pour la compétition de demain.

Le quatrième point saillant est la prise de conscience que l'effort budgétaire exigé par ces objectifs ambitieux ne sera soutenable qu'à condition de réaliser des gains d'économie, et de s'attaquer aux diverses sources d'inefficacité qui, notamment au niveau secondaire, grèvent le fonctionnement du système. Il conviendra en particulier d'assainir la gestion du personnel enseignant, ce qui permettrait de redonner à ce corps le statut et le moral dont il a manifestement besoin pour mieux s'acquitter de sa charge difficile.

Enfin, il sera nécessaire, parallèlement, d'instaurer un recouvrement progressif des coûts aux niveaux secondaire, et supérieur: à ce sujet nous saluons et soutenons les orientations que vous avez déjà données. Enfin, une participation beaucoup plus active du secteur privé au financement et à la fourniture de services éducatifs sera indispensable, ceci nécessitant en retour un cadre institutionnel nettement plus incitatif. Dans cette perspective, l'Etat garderait la responsabilité financière de l'enseignement fondamental. Aux niveaux du secondaire et du supérieur, il faciliterait la relève du secteur privé et centrerait son action sur le contrôle de qualité et la régulation des flux.

De nombreuses autres suggestions sont présentées dans la note ci-jointe. Si nous avons retenu les précédentes comme prioritaires, loin de nous la pensée qu'il y ait lieu d'espacer toutes ces initiatives; l'expérience recommande plutôt d'entreprendre réformes et mesures parfaitement complémentaires dans un cadre unifié; elle dicte aussi l'importance capitale d'une détermination politique affichée et sans faille, et du consensus national. Enfin, bien que l'objectif soit le moyen terme, l'urgence est de mise.

Les gains attendus de la politique éducative n'auront de chances de se matérialiser que si en même temps l'économie continue à s'ouvrir, l'administration corrige ses dysfonctionnements, le cadre institutionnel de l'investissement est assoupli, et les grands équilibres macro-économiques sont respectés: la présence simultanée de tous ces ingrédients est nécessaire pour que s'accélère la croissance. Elle l'est aussi pour que se créent les

emplois. Mais ce que nous tenons pour certain, c'est qu'à défaut d'un capital humain radicalement renforcé, les effets des mesures dans le domaine économique resteront limités et fragiles.

Nous sommes, Sire, disposés à aller plus en profondeur dans toutes ces réflexions, et à vous accompagner dans leur mise en oeuvre, selon les modalités et le calendrier qui Vous agréeront. En particulier, nous sommes prêts à offrir des conseils techniques à partir des expériences vécues dans d'autres pays, et à faciliter aux responsables de l'éducation au Maroc des contacts avec des hauts responsables ayant initié ou géré des réformes éducatives dans d'autres contextes. Un rapport plus détaillé ayant servi de base à la note jointe sera également disponible dans de très brefs délais.

Je Vous prie respectueusement d'accepter, Sire, l'assurance de ma très haute et déférente considération.

James D. Wolfensohn